

CAHIER DU RETEX



RECHERCHE

50 ANS D'OPEX EN AFRIQUE
(1964-2014)



CDEF Centre de Doctrine
d'Emploi des Forces
DREX Division Recherche
et Retour d'Expérience



SEPTEMBRE 2015

Les cahiers du RETEX contribuent à la réflexion sur les grandes problématiques qui intéressent aujourd'hui l'armée de Terre française et viennent nourrir les travaux de doctrine.

Ils se déclinent en quatre collections complémentaires :

La collection « **opérations** »

Elle regroupe les synthèses thématiques liées à un théâtre d'opération ou à une fonction opérationnelle, ainsi que les recueils d'enseignement tactiques au format poche.

La collection « **exercices** »

Elle publie les rapports d'analyse après action (3A) des exercices de niveau corps à brigade.

La collection « **recherche** »

Elle publie des travaux à caractère historique ou exploratoire qui visent à éclairer une problématique particulière de l'emploi des forces. Ils suivent le plus souvent une méthodologie de recherche universitaire. Confiés à des officiers de réserve ou des stagiaires, ils ne constituent pas un document officiel.

La collection « **rapports** »

Elle publie des études notamment celles menées à partir de témoignages de chefs en opérations suivant la technique de l'interview d'autorité.

Illustrations de couverture :

Photo de gauche : Tchad, octobre 1983 - Deux militaires du 2^e RIMa (Régiment d'Infanterie de Marine) prennent contact avec la population sur le marché d'Ati lors de l'opération *MANTA* (Crédits : Benoît DUFEUTRELLE) © ECPAD/EMA

Photo de droite : Mali, mars 2013 - Les Actions civilo-militaires déployées dans le cadre de l'opération *SERVAL* (Crédits : J. LEMPLIN) © ECPAD/EMA

50 ans d'OPEX en Afrique

(1964 - 2014)

GÉNÉRALITÉS SUR LE RETEX DE L'ARMÉE DE TERRE

Sous pilotage de l'EMAT, le CDEF coordonne le retour d'expérience de l'armée de Terre.

Les enseignements développés dans ce cahier sont directement tirés de l'analyse du RETEX assurée par le CDEF à partir des comptes rendus de fin de mission.

Son but est de mettre à disposition des cadres du RETEX directement exploitable par les forces, en complément de la doctrine d'emploi tactique des unités en vigueur.

L'envoi systématique au CDEF de tous les CRFM est donc une nécessité pour qu'ils soient analysés et que des mesures pratiques en découlent, notamment leur large diffusion.

Ce RETEX est mis en ligne sur le site du CDEF dans la rubrique CDEF/RETEX, cahiers du RETEX, collection Recherche.

Étude réalisée conjointement par Valentin Germain, étudiant de Paris-I-Sorbonne, stagiaire au CDEF en 2013-2014 et par le capitaine Nicolas Rey (DREX)

sous la direction de Madame Julie d'ANDURAIN, chef du Bureau Recherche et du Colonel Ghislain HUYGHUES-DESPOINTES, Chef du Bureau Enseignements des Opérations.

CDEF/DREX/B. RECH – 1 place Joffre – 75 007 PARIS

Pnia : 821 753 81 53 – Tél. : 01 44 42 81 53 –

Fax : 01 44 42 42 66 -www.cdef.terre.defense.gouv.fr

Courriel : julie.d-andurain@intradef.gouv.fr

RÉSUMÉ

Durant les cinquante dernières années, de 1964 à 2014, la France s'est engagée de multiples façons en Afrique. Elle est intervenue soit au titre des accords de défense signés lors de l'accession à l'indépendance des ex-colonies françaises, soit pour appuyer un chef d'État africain en butte à une déstabilisation interne, pour évacuer des ressortissants français ou plus récemment dans le cadre d'un mandat de l'ONU.

Perçues et critiquées parfois comme l'expression d'une simple défense de l'ancien « pré carré », ces opérations extérieures (OPEX) sont en réalité bien plus complexes. Participant certes au rayonnement de la France dans le monde, elles témoignent parfaitement de la qualité des liens qui unissent la France et l'Afrique, au point de transcender très largement aujourd'hui l'histoire de la colonisation. La multiplication des OPEX réalisées à la demande des États africains ou sous mandat de l'ONU ou de l'Union européenne atteste d'une compétence française spécifique en matière d'intervention extérieure.

Témoignant des évolutions mondiales et des reconfigurations politiques existant entre l'ancienne puissance métropolitaine et les pays africains, ces opérations ont connu une telle diversification au cours de ces dernières années qu'il semble aujourd'hui nécessaire d'établir un bilan, d'en dresser une typologie afin de mieux comprendre le cadre politique et militaire de l'intervention française en Afrique, de les restituer dans une dimension chronologique afin de repenser, si nécessaire, le cadre doctrinal des missions militaires françaises à l'étranger.

SOMMAIRE

50 ans d'OPEX en Afrique (1964-2014)	1
Résumé	5
Sommaire	7
Liste des acronymes et sigles	9
Introduction	13
Chapitre I : Le dispositif militaire français en Afrique	19
1.1 La défense du « pré carré » : 1960 -1990	19
1.2 L'Afrique et la voie de la démocratie : 1990 -1994	20
1.3 Un nouveau rapport à l'Afrique : 1995 - 2001	21
1.4 Le retour de la France en Afrique : 2001 - 2014	22
Chapitre II : Les missions d'intervention	25
2.1 Des missions circonscrites dans le temps	25
<i>Tacaud</i> , Tchad (février 1978 - mai 1980)	25
<i>Bonite</i> , Zaïre (19 mai -15 juin 1978)	29
<i>Barracuda</i> , Empire Centrafricain (septembre 1979 - juin 1981)	30
<i>Oside</i> , Comores (7 décembre -16 décembre 1989)	32
<i>Azalée</i> , Comores (29 septembre - 11 octobre 1995)	32
2.2 Bilan	34
Chapitre III : Les missions de contre-insurrection	37
3.1 Vers un retour de la contre-insurrection ?	37
<i>Limousin</i> (mars 1969 - septembre 1972)	37
<i>Lamantin</i> , Mauritanie (décembre 1977 - juillet 1978) ..	39
<i>Serval</i> , Mali (11 janvier 2013 - 31 juillet 2014)	40
3.2 Bilan	44
Chapitre IV : Les missions d'appui	47
4.1 Des dispositifs de longue durée ou d'influence	47
<i>Verveine</i> , Zaïre (6 -16 avril 1977)	47
<i>Manta</i> , Tchad (9 août 1983 -11 novembre 1984)	48
<i>Epervier</i> , Tchad (16 février 1986 - 31 juillet 2014)	51
<i>Noroît</i> , Rwanda (4 octobre 1990 - 13 décembre 1993)	54
<i>Balata-Aramis</i> , Cameroun (février 1994 - 31 mai 2008)	55
<i>Boali</i> , République centrafricaine (octobre 2002 - décembre 2013)	55
4.2 Bilan	57

Chapitre V : Les missions d'interposition.....	59
5.1 De la mission de combat à la stabilisation	59
5.2 Des mandats d'opération et des contextes variés	59
Protection et évacuation de ressortissants	60
Interposition défensive	60
Phases de contacts et légitime défense	62
5.3 <i>Licorne</i> , un cas particulier	63
5.4 Bilan	64
Chapitre VI : Les missions de sécurisation	65
6.1 Des missions au mandat multinational	65
6.2 Modalités du maintien de la paix	66
Emploi des troupes en tant que composante des missions multinationales	66
Soutien logistique et appui aux missions multinationales	69
6.3 <i>Artémis-Mamba</i> , un succès français et multinational	71
Chapitre VII : Les missions d'évacuation de ressortissants	73
7.1 Des opérations menées dans l'urgence	73
7.2 Des opérations défensives en cadre urbain	74
7.3 Des opérations dans un cadre multinational	74
Chapitre VII : Les missions humanitaires	77
Conclusion	79
Annexes	81
Annexe 1 : Principaux accords de coopération ou d'assistance militaire technique	81
Annexe 2 : Le réseau des Ecoles nationales à vocation régionale (ENVR)	85
Bibliographie	87
Documentation militaire	87
Ouvrages	88
Etudes et rapports	89
Articles	90

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

- ACM** : Actions civilo-militaires
- ALAT** : Aviation légère de l'armée de terre
- AMIS** : Mission de l'Union africaine au Soudan
- AML** : Automitrailleuses légères
- AMO** : Assistance militaire opérationnelle
- AMT** : Assistance militaire technique
- APEO** : Actions sur les perceptions et l'environnement opérationnel
- AGMI** : Al-Qaida au Maghreb islamique
- BET** : Borkou, Ennedi et Tibesti
- BIMa** : Bataillon d'infanterie de marine
- Bioforce** : Unité militaire française du service de santé des armées
- BSS** : Bande sahélo-saharienne
- CEDEAO** : Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest
- CEEAC** : Communauté économique des États d'Afrique centrale
- CEMAC** : Communauté économique et monétaire des États d'Afrique centrale
- CFT** : Commandement des forces terrestres
- COTAM** : Commandement du transport aérien militaire
- DAMI** : Détachement d'assistance militaire d'instruction
- DETALAT** : Détachement de l'aviation légère de l'armée de terre
- DIO** : Détachement d'instruction opérationnelle
- DRM** : Direction du renseignement militaire
- ECOMOG** : *Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group*
ou Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO
- EI** : Engins explosifs improvisés (ou *IED, Improvised explosive device*)
- EEML** : École d'état-major de Libreville
- EFAO** : Éléments français d'assistance opérationnelle
- EMT** : État-major tactique
- ENU** : Échelon national d'urgence
- ENVR** : Écoles nationales à vocation régionale
- EUFOR RDC** : Opération militaire de l'Union européenne au Congo
- EUFOR Tchad/RCA** : Opération militaire de l'Union européenne au Tchad et République centrafricaine
- EURORECAMP** : Concept français RECAMP, adopté en 2007 par l'UE

FACA : Forces armées centrafricaines
FANT : Forces armées nationales tchadiennes
FAR : Force d'action rapide
FATIM : Force armée tchadienne en intervention au Mali
FAZSOI : Forces armées de la zone sud de l'Océan indien
FFCI : Forces françaises en Côte d'Ivoire
FFDj : Forces françaises stationnées à Djibouti
FOMUC : Force multinationale en Centrafrique
FPR : Front patriotique rwandais
Frolinat : Front de libération nationale du Tchad
Front Polisario : Front pour la libération de la sagaia El-Hamra et du Rio de Oro
FRUD : Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (Djibouti)
G5 Sahel : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso
GAD : Groupes armés djihadistes
GAM : Groupe aérien mobile
GAT : Groupes armés terroristes
GIGN : Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale
GTIA : Groupement tactique interarmes
Guépard NG : Guépard nouvelle génération
GUNT : Gouvernement d'union nationale de transition (Tchad)
MICECI : Mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire
MINUAR : Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda
MINUÉE : Mission des Nations unies en Éthiopie et en Érythrée
MINURCA : Mission des Nations unies en République centrafricaine
MINURCAT : Mission des Nations unies en République centrafricaine et au Tchad
MINUSMA : Mission multidimensionnelle des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MISAB : Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui
MISMA : Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine
MJP : Mouvement pour la justice et la paix (Côte d'Ivoire)
MNLA : Mouvement national de libération de l'Azawad
MONUC : Mission des Nations unies en République démocratique du Congo
MPCI : Mouvement patriotique de la Côte d'Ivoire
MPIGO : Mouvement populaire ivoirien du grand-ouest
MUJAO : Mouvement pour l'unicité et la justice en Afrique de l'ouest
ONG : Organisation non gouvernementale
ONUCI : Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire

ONUSOM : Opération des Nations unies en Somalie

OPEX : Opérations extérieures

OUA : Organisation de l'unité africaine

RA : Régiment d'artillerie

RAMa : Régiment d'artillerie de marine

RCA : République centrafricaine

RDA : République démocratique allemande

RDP : Régiment de dragons parachutistes

REC : Régiment étranger de cavalerie

REG : Régiment étranger de génie

REI : Régiment étranger d'infanterie

REP : Régiment étranger de parachutistes

RESEVAC : Opérations d'évacuation de ressortissants

RG : Régiment du génie

RHC : Régiment d'hélicoptères de combat

RHP : Régiment de hussards parachutistes

RI : Régiment d'infanterie

RIAOM : Régiment interarmes d'outre-mer

RICM : Régiment d'infanterie chars de marine

RIMa : Régiment d'infanterie de marine

RECAMP : Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix

ROE : *Rules of engagement* / règles d'engagement

RPC : Régiment parachutiste de choc

RPCS : Régiment parachutiste de commandement et de soutien

RPIMa : Régiment parachutiste d'infanterie de marine

RT : Régiment des transmissions

Séléka : Coalition de forces rebelles opposées au président centrafricain François Bozizé

SIRPA : Service d'information et de relation publique des armées

TF : *Task Force* / Force opérationnelle

UA : Unité africaine

UFDR : Union des forces démocratiques pour le rassemblement (Centrafrique)

UNITAF : *United Task Force* / Force d'intervention unifiée (Somalie)

VAB : Véhicule de l'avant blindé

VBCI : Véhicule blindé de combat d'infanterie

VBL : Véhicules blindé léger

ZHS : Zone humanitaire sûre

INTRODUCTION

La deuxième moitié du XX^e siècle voit la totalité des pays africains accéder à l'indépendance. Si quelques pays l'obtiennent dès la décennie 1950 comme le Maroc et la Tunisie ou la Guinée, la majeure partie de l'Afrique est décolonisée au cours des années 1960. Le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Tchad, le Gabon, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo quittent l'Union française en 1960 ; les Comores et Djibouti accèdent à l'indépendance respectivement en 1975 et 1977.

Cette séparation d'avec une France qui avait été depuis la fin du XIX^e siècle la tutrice coloniale entraîne une modification profonde des rapports, particulièrement politiques et militaires. Avec la souveraineté politique apparaît la notion d'indépendance militaire. Les nouveaux pays créent ainsi leurs armées, en empruntant souvent leur modèle – mais pas exclusivement – à l'ancienne tutelle européenne.

Ces nouveaux États suivent d'autant plus aisément le modèle français que ces accessions à l'indépendance s'accompagnent, dans le cadre de la Guerre froide, d'accords de défense ou de coopération militaire qui permettent de conserver des relations privilégiées. Initialement ces accords ont pour vocation de protéger les jeunes États le temps qu'ils constituent un outil de défense nationale. Ils portent tout à la fois sur la formation de l'encadrement militaire et sur l'assurance d'un soutien logistique en cas de conflit.

L'heure des indépendances passée, certains États se trouvent démunis face à des conflits armés qui nécessitent de disposer de troupes entraînées, aguerries et d'un matériel de qualité. Certains se tournent vers la France et lui demandent d'intervenir pour soutenir les armées locales dans des conflits internes ou interétatiques, pour garantir la stabilité régionale. Il arrive aussi que la France intervienne pour protéger et évacuer ses ressortissants.

C'est dans ce contexte que la France entreprend de mener des opérations extérieures. Entre le début des années 1960 et aujourd'hui, l'armée de terre française déploie des troupes en Afrique de l'ouest, en Afrique centrale et dans la Corne de l'Afrique à travers plus d'une cinquantaine d'opérations. À partir de 1977, on prend l'habitude de les identifier par un nom de baptême (*Verveine*, *Lamantin*, etc.) tandis qu'au début des années 2000, le terme OPEX s'impose pour désigner les opérations extérieures. Cette désignation est très précise dans la mesure où un arrêté ministériel donne cette qualification à une opération militaire. Dans les faits, de très nombreuses missions extérieures ressemblent à des OPEX sans être *stricto sensu* des opérations extérieures.

Si, depuis la première opération au Gabon en février 1964 jusqu'aux opérations récentes, la France a projeté ses hommes en Afrique, ses missions se sont complexifiées au fil des ans. Aujourd'hui, il apparaît utile de faire le point sur la nature précise de ces OPEX afin de les classer par catégories. Au-delà de la différence entre les opérations où l'ennemi est connu et déclaré et celles où il s'agit essentiellement de maintenir la paix et de protéger des vies, les opérations extérieures se subdivisent en plusieurs types de missions : missions d'interposition, de sécurisation, d'évacuation de ressortissants, missions humanitaires, d'intervention, d'appui, de contre-insurrection.

Reflet des évolutions de la présence française en Afrique mais aussi de la capacité de l'armée de terre à s'adapter aux besoins, la diversité des missions justifie aujourd'hui une analyse typologique¹. En plus de permettre de dresser une esquisse globale de l'engagement militaire français sur le continent africain, la classification proposée ici rend compte très clairement des transformations profondes des OPEX françaises qui ont glissé progressivement d'un cadre bilatéral France-Afrique vers des opérations multinationales sous le mandat des Nations unies ou de l'Union européenne.

Écartant de l'étude les dispositifs contre la piraterie comme *Atalante* en Mer Rouge ou la mission de présence *Corymbe* dans le Golfe de Guinée qui relèvent de la Marine, la présente analyse s'en tient aux seules missions de l'armée de terre française².

1 Ministère de la Défense, *Répertoire typologique des opérations*, Tome 2, Afrique, Paris, Centre de Doctrine d'Emploi des Forces, Division Retour d'Expérience, [ci-après CDEF/DREX, *Répertoire typologique des opérations*], 2006. Ouvrage à usage interne à l'origine, ce *Répertoire* n'est pas à proprement parler typologique. Il correspond plutôt à un catalogue d'opérations présentées selon une trame chronologique.

2 Certaines opérations françaises en Afrique ne figurent pas dans la présente étude en raison de l'état lacunaire du retour d'expérience.

Classement typologique des OPEX selon une perspective chronologique (1964-2014)

OPEX	PAYS	DATES	TYPE
	Gabon	19 février 1964	Intervention
	Tchad	mars 1969 - septembre 1972	Contre-insurrection
<i>Verveine</i>	Zaïre	6 - 16 avril 1977	Appui
<i>Lamantin</i>	Mauritanie	décembre 1977 - juillet 1978	Contre-insurrection
<i>Tacaud</i>	Tchad	février 1978 - mai 1980	Intervention
<i>Bonite</i>	Zaïre	19 mai - 15 juin 1978	Intervention
<i>Barracuda</i>	Centrafrique	septembre 1979 - juin 1981	Intervention
<i>Manta</i>	Tchad	9 août 1983 - 11 novembre 1984	Appui
<i>Epervier</i>	Tchad	16 février 1986 - aujourd'hui	Appui
	Togo	Septembre 1986	Intervention
<i>Oside</i>	Comores	7 décembre - 16 décembre 1989	Intervention
<i>Requin</i>	Gabon	mai - juillet 1990	Evacuation de ressortissants
<i>Noroît</i>	Rwanda	4 octobre 1990 - 13 décembre 1993	Appui
<i>Bérénice</i>	Somalie	janvier 1991	Evacuation de ressortissants
<i>Godoria</i>	Djibouti	26 mai - 29 juin 1991	Humanitaire
<i>Baumier</i>	Zaïre	septembre - octobre 1991	Evacuation de ressortissants
<i>Verdier</i>	Togo - Bénin	28 novembre 1991 - 14 février 1992	Interposition
<i>Iskoutir</i>	Djibouti	février 1992 - juin 1999	Interposition
<i>Addax</i>	Angola	1 ^{er} - 5 novembre 1992	Evacuation de ressortissants
<i>Bioforce</i>	Centrafrique	14 mars - 2 avril 1992	Humanitaire
<i>Oryx - ONUSOM I/II</i>	Somalie	décembre 1992 - décembre 1993	Sécurisation

OPEX	PAYS	DATES	TYPE
<i>Bajoyer</i>	Zaire	28 janvier – 14 février 1993	Evacuation de ressortissants
<i>Volcan</i>	Rwanda	9 – 11 février 1993	Evacuation de ressortissants
<i>Balata – Aramis</i>	Cameroun	février 1994 – 31 mai 2008	Appui
<i>Amaryllis</i>	Rwanda	9 – 14 avril 1994	Evacuation de ressortissants
<i>Turquoise</i>	Rwanda	22 juin – 22 août 1994	Interposition
<i>Croix du Sud I/II</i>	Tchad – Niger	octobre 1994 – décembre 1995	Sécurisation
<i>Caducée</i>	Guinée-Bissau	22 novembre – 9 décembre 1994	Humanitaire
<i>Azalée</i>	Comores	29 septembre – 11 octobre 1995	Intervention
<i>Malebo</i>	Congo	novembre 1996 – février 1997	Evacuation de ressortissants
<i>Almandin I/II</i>	Centrafrique	18 avril 1996 – 19 juin 1997	Interposition
<i>Bubale</i>	Centrafrique	janvier 1997 – avril 1998	Sécurisation
<i>Pélican I/II/III</i>	Congo	mars – juin 1997	Evacuation de ressortissants
<i>Almandin III</i>	Centrafrique	20 juin 1997 – 15 avril 1998	Sécurisation
<i>Antilope</i>	Congo	octobre – novembre 1997	Evacuation de ressortissants
<i>MINURCA</i>	Centrafrique	15 avril 1998 – 28 février 1999	Sécurisation
<i>Iroko</i>	Guinée-Bissau	juin 1998 – juin 1999	Evacuation de ressortissants
<i>Khor Angar</i>	Djibouti	janvier 1999 – juillet 2000	Interposition
<i>Malachite</i>	République démocratique du Congo	août – octobre 1998	Evacuation de ressortissants
<i>Khaya</i>	Côte d'Ivoire	25 – 31 décembre 1999	Interposition
<i>MINUÉE</i>	Ethiopie – Erythrée	12 mai – 12 décembre 2001	Sécurisation
<i>Licorne</i>	Côte d'Ivoire	19 septembre 2002 – 21 janvier 2015	Interposition
<i>Boali</i>	Centrafrique	octobre 2002 – décembre 2013	Appui

OPEX	PAYS	DATES	TYPE
<i>Artemis - Mamba</i>	République démocratique du Congo	16 mai - 6 septembre 2003	Sécurisation
<i>Providence</i>	Libéria	7 - 11 juin 2003	Evacuation de ressortissants
<i>Dorca</i>	Tchad	31 juillet - 11 septembre 2004	Sécurisation
<i>ONUCI</i>	Côte d'Ivoire	Depuis octobre 2004	Sécurisation
<i>EUFOR RDC</i>	République démocratique du Congo	juin - décembre 2006	Sécurisation
<i>EUFOR Tchad-RCA</i>	Tchad - Centrafrique	28 janvier 2008 - 15 mars 2009	Sécurisation
<i>Chari-Baguirmi</i>	Tchad	1 ^{er} - 8 février 2008	Evacuation de ressortissants
<i>Harmattan</i>	Libye	mars 2011 - octobre 2011	Intervention, protection population,
<i>Serval</i>	Mali	11 janvier 2013 - août 2014	Contre-insurrection

CHAPITRE I

LE DISPOSITIF MILITAIRE FRANÇAIS EN AFRIQUE

Entre les années 1960 et aujourd'hui, la présence militaire française en Afrique a considérablement évolué. Même si la France est restée présente en permanence, le volume des forces n'a pas cessé de connaître une décroissance continue et régulière. Cela participe d'un choix politique qui répond par ailleurs à la capacité et à la volonté croissante des États africains à engager leurs propres forces.

	1960	1970	1980	1990	1997	2010	2013	2014
Militaires français en Afrique	30 000	20 000	15 000	10 000	8 405	8 515 ³	9 350 ⁴	6 596

Évolution de la présence militaire française en Afrique, 1960-2014

1.1 La défense du « pré carré » : 1960-1990

Dans un contexte de Guerre froide, l'Afrique rejoint une logique bipolaire obligeant de jeunes pays nouvellement indépendants à s'adapter aux enjeux du conflit Est-Ouest alors même qu'ils se trouvent sans forces armées nationales efficaces. C'est pourquoi, au lendemain de la décolonisation, la France signe une vingtaine d'accords de défense et de coopération avec ses anciennes colonies africaines. Elle juge sa présence sur le continent africain indispensable pour s'opposer à l'influence soviétique⁵, mais elle souhaite aussi assumer la charge de la défense de ses anciennes colonies⁶.

Considérée par le bloc de l'Ouest comme son bras armé en Afrique, la France reçoit le soutien des Américains pour agir. Dans ce qui est son « pré carré », elle considère plusieurs dimensions : une dimension financière avec la zone monétaire du franc CFA, une dimension économique avec les intérêts datant de la colonisation et une dimension militaire à travers les différents accords signés avec les pays africains⁷. Ces accords appartiennent à deux catégories : les accords de coopération ou d'assistance militaire technique (AMT) qui concernent l'instruction et la formation des forces nationales des pays africains et les accords de défense qui servent de fondement juridique aux interventions françaises.

3 S'y ajoutent 1 460 hommes des Forces armées en zone sud de l'Océan indien (FAZOI) sur l'île de la Réunion et à Mayotte. Cf. Josselin de Rohan, *La politique africaine de la France*, Rapport d'information n° 324, 28 février 2011, p. 24

4 Répartis comme suit : au sein des forces prépositionnées 900 militaires à Libreville, dont 450 permanents ; 1 900 militaires à Djibouti, dont 1 400 permanents ; 700 hommes aux Émirats Arabes Unis et 1 900 militaires à Mayotte et sur l'île de la Réunion ; 350 militaires à Dakar, dont environ 260 permanents. Dans le cadre d'opérations extérieures : 4 200 au Mali, 1 000 au Tchad, 1 000 entre la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine, et les dispositifs de lutte contre la piraterie. Jean-Pierre Chevènement et Gérard Larcher, *Sahel : Pour une approche globale*, Rapport d'information n° 720, 3 juillet 2013, p. 166-167.

5 Jeanny Lorgeoux et Jean-Marie Bockel, *La présence de la France dans une Afrique convoitée*, Rapport d'information n°104, 29 octobre 2013, p. 257.

6 Pierre Pascalon, « Quelle évolution pour la politique de sécurité de la France en Afrique ? », *La politique de sécurité de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 15-16

7 Général (2S) Jean-Claude Thomann, « Généralités sur notre politique militaire en Afrique, enseignements des actions passées et orientations pour l'avenir », *L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre - Actes de la journée d'études du 5 février 2007*, Fondation pour la Recherche Stratégique, 2007, p. 6

Ainsi, entre 1960 et 1991, la France signe des accords d'assistance militaire avec 23 pays⁸. Concernant les accords de défense, 8 Etats sont liés à la France jusqu'à la fin des années 1970⁹, accords qui sont devenus des « accords de partenariat de défense » depuis mai 2009¹⁰.

Dans un premier temps, la France mène des actions militaires dans ses anciennes colonies. Elle intervient pour rétablir la situation interne, pour s'opposer à des mouvements rebelles ou défendre le pays contre un agresseur étatique¹¹. Dans le contexte de Guerre froide, les troupes françaises prépositionnées sont déployées à Dakar et Brazzaville avant d'être transférées à Libreville. Dans un deuxième temps, à partir des années 1970, la France exerce son influence en dehors du cercle de ses anciennes colonies¹². Elle noue des contacts avec des Etats francophones comme le Zaïre, ex-Congo belge, à partir de 1977 ou le Rwanda et le Burundi dans les années 1990. Les opérations françaises sont résolument offensives comme en témoigne le long conflit au Tchad contre les rebelles du nord et la Libye à partir de 1978 ou l'opération aéroportée sur Kolwezi en mai de la même année. Missions d'intervention, de contre-insurrection ou d'appui : des années 1960 aux années 1990, la France intervient seule et dans une logique de combat contre des ennemis définis.

1.2 L'Afrique et la voie de la démocratie : 1990-1994

La chute du mur de Berlin et la fin de la Guerre froide ouvrent une nouvelle époque pour les interventions françaises en Afrique. Avec la fin de la bipolarité, le continent africain perd de son importance stratégique et devient un enjeu d'influence secondaire pour les pays occidentaux¹³. Cette modification du jeu diplomatique se traduit par une évolution de la doctrine française comme le souligne le discours du président Mitterrand à La Baule, le 20 juin 1990. L'élection d'un président de gauche a également un impact, car ce dernier cherche à se démarquer de ses prédécesseurs. À l'occasion du XVI^e sommet Afrique-France, François Mitterrand explique que la démocratie occupe une place désormais centrale. Alors que les anciennes démocraties populaires de l'Est font tomber les anciens régimes soviétiques, l'Afrique ne peut pas échapper à ces changements. Le rôle de la France est dès lors de contribuer au développement du fait démocratique en Afrique¹⁴.

On constate alors une mutation des modalités des interventions : les opérations françaises relèvent désormais davantage de l'évacuation de ressortissants, de l'interposition ou de la stabilisation. Cela s'explique également par le nouvel environnement africain qui voit d'un œil plus critique l'interventionnisme français. Les modifications politiques et militaires opérées par la France répondent également à des volontés nationales africaines qui réclamaient depuis longtemps une évolution dans le rapport entre l'Afrique et Paris, avec un autre rôle pour cette dernière. Au début des années 1990, les États africains affirment leur volonté de se donner les moyens de leur propre sécurité avec des forces militaires indépendantes¹⁵. Dans le cadre d'organisations

8 Voir Annexe 1 : Principaux accords de coopération ou d'assistance militaire technique bilatéraux jusqu'au début des années 1990

9 Cameroun (1960 puis 1974), Centrafrique (1960), Comores 1973 puis 1978), Côte d'Ivoire (1961), Djibouti (1977), Gabon (1960), Sénégal (1960 puis 1974), Togo (1963)

10 Voir annexe 1.

11 A. Dulait, R. Hue, Y. Pozzo di Borgo et D. Boulaud, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne*, rap. cit. p. 8

12 François Gaulme, « La politique française d'intervention dans les conflits limités en Afrique », *Penser les Ailes françaises* n° 13, avril 2007, p. 7-8

13 Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart*, Gallimard, 2012, p. 507

14 J. de Rohan, *La politique africaine de la France*, rap. cit., p. 8

15 P. Pascallon, « Quelle évolution pour la politique de sécurité de la France en Afrique ? », art.cit., p. 28-29

sous-régionales comme la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO)¹⁶, ils s'approprient progressivement les questions de sécurité au point d'arriver à mettre en place une force militaire non permanente composée de soldats des armées nationales, l'ECOMOG¹⁷ au moment de la guerre civile du Libéria (1990).

L'année 1994 marque un tournant en Afrique : le continent connaît la dévaluation du franc CFA, la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud et le génocide au Rwanda¹⁸. Ce dernier a un impact conséquent en France. Le pays prend conscience de l'engrenage des conflits en Afrique centrale et de la difficulté d'intervenir seul militairement. Par ailleurs, la complexité de la situation politique intérieure française marquée par la cohabitation contribue à expliquer le début d'un désengagement français en Afrique¹⁹. En effet, à partir de 1995, la France s'engage dans une réflexion sur sa politique de sécurité africaine. Celle-ci s'accompagne également d'une évolution doctrinale qui va déboucher sur la constitution d'une armée de métier. En comparaison avec les décennies 1960-1990, la période suivante met en lumière un certain retrait de la France en Afrique.

1.3 Un nouveau rapport à l'Afrique : 1995-2001

La deuxième moitié des années 1990 est porteuse de changement pour l'armée française et par voie de conséquence pour ses interventions en Afrique. En 1996, le président Chirac décide la professionnalisation des armées et la suspension du service national. Les effectifs diminuent de manière conséquente, ce qui aboutit à la dissolution de nombreuses unités et à une réorganisation de la réserve. Concernant l'Afrique, la coopération est repensée et notamment la coopération militaire. En 1998, de nouvelles orientations sont définies. Elles s'appuient sur cinq principes : le refus de l'unilatéralisme, des interventions militaires bilatérales en lien avec la sécurité des ressortissants français, une présence permanente mais réduite, une multilatéralisation des opérations avec les forces africaines, un partenariat entre l'Europe et l'Organisation des Nations unies en vue d'un appui aux forces africaines de sécurité avec le programme de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECOMP) et le développement de la régionalisation qui s'appuie sur les écoles nationales à vocation régionale (ENVR)²⁰.

Dans une démarche de sortie des engagements unilatéraux et de construction d'une sécurité proprement africaine, le ministère de la Coopération est rattaché au ministère des Affaires étrangères avec la création d'un secrétariat d'Etat à la Coopération. Les missions militaires de coopération suivent le même parcours et sont regroupées au sein de la coopération militaire et de défense sous l'égide de la direction générale des affaires politiques et de sécurité du Quai d'Orsay. La coopération de substitution laisse dès lors place au développement de la formation des armées locales. La formation de stagiaires en France chute également avec la création des écoles nationales à vocation régionale. Mises en place en 1997, ces dernières dispensent une formation dans les pays africains : le réseau comporte 17 écoles au sein de dix pays d'Afrique centrale et de l'Ouest. Avec des coûts moindres qu'en France, ces écoles accueillent également des stagiaires étrangers à leurs pays d'implantation : sur 1 198 places en 2005, 811 concernaient des stagiaires étrangers²¹.

16 Elle a été fondée en mai 1975

17 *Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group*. L'ECOMOG a été conçue pour être la brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO

18 François Gaulme, « La politique française d'intervention dans les conflits limités en Afrique », art.cit. p. 8

19 P. Pascallon, « Quelle évolution pour la politique de sécurité de la France en Afrique ? », art.cit., p. p. 29

20 J. Lorgeoux et J.-M. Bockel, *La présence de la France dans une Afrique convoitée*, rap. cit., p. 260. Ces évolutions s'inspirent du principe « ni ingérence, ni indifférence » de Lionel Jospin.

21 A. Dulait, R. Hue, Y. Pozzo di Borgo et D. Boulaud, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne*, rap. cit. p. 12. Voir Annexe 2 : Le réseau des Ecoles nationales à vocation régionale (ENVR).

Alors que la France préférerait agir par elle-même en matière de sécurité sur le continent, une évolution notable s'établit avec le lancement du programme de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP) en 1997. Fondé sur le volontariat des Etats et les organisations africaines, il vise à permettre aux Africains d'assurer par eux-mêmes la gestion des crises sur le continent. En contribuant au renforcement des capacités de défense, le programme engage les pays participants à assumer le rôle principal dans la préparation et le déroulement des exercices et opérations²². Il regroupe plusieurs fonctions : une formation des cadres militaires, un soutien à l'entraînement et l'organisation des états-majors et unités, ainsi qu'un soutien opérationnel aux contingents engagés. Validé par la France en 1997, le programme RECAMP est proposé à l'Union européenne qui l'adopte sous le nom d'EURORECAMP en 2007. L'année suivante, après avoir signé un partenariat stratégique avec l'Union africaine (UA)²³, il devient AMANI AFRICA²⁴. Il est utilisé comme cadre conjoint pour l'organisation d'exercices de gestion de crise pour les forces africaines en attente (FAA).

Ce changement de l'orientation politique en Afrique entraîne une évolution de la doctrine. Elle se traduit par une diminution des effectifs militaires et, dans certains cas précis, par une forme de désengagement²⁵. Désengagement ne signifiant pas repli, certaines bases peuvent être évacuées et fermées pour des raisons très précises comme ce fut le cas pour Bouar et Camp Béal en Centrafrique²⁶.

1.4 Le retour de la France en Afrique : 2001-2014

Les attentats du 11 septembre 2001 et l'apparition de la nouvelle menace mondiale du terrorisme entraînent un changement d'analyse. Les liens étant forts et nombreux entre la zone sahélienne et le grand Moyen-Orient où se forment certains terroristes, la France opère un réengagement en Afrique qui culmine en 2013 avec l'opération *Serval*. Le sud du Sahara apparaît alors comme un espace de repli pour les combattants terroristes islamistes qui profitent du faible contrôle des Etats africains sur leurs territoires sahariens pour disposer de bases et de zones d'entraînement dans la région. Voulant rompre avec le relatif immobilisme de la deuxième moitié des années 1990 et agissant cette fois-ci exclusivement dans un cadre multinational, en s'appuyant sur les résolutions de l'ONU et ses accords de défense, la France intervient de nouveau en Afrique.

De nouveaux acteurs extérieurs sont également présents sur le continent. La Chine s'y déploie essentiellement pour des raisons économiques. L'Union européenne s'intéresse à l'Afrique en raison des enjeux considérables que sont l'immigration, le terrorisme ou les réseaux de trafics. Quant aux acteurs internes, les organisations sous-régionales jouent désormais un rôle important en Afrique. La Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), à vocation initiale économique, devient de plus en plus un acteur majeur dans la gestion des crises sécuritaires régionales, tout comme la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO)²⁷.

22 Renforcement des capacités africaines de maintien de la Paix, Doctrine interarmées DIA-3.4.7 (B)_RECAMP(2011), n° 179/DEF/CICDE/NP du 22 septembre 2011, p. 21

23 L'Unité africaine (UA) remplace l'Organisation de l'unité africaine en juillet 2002

24 J. de Rohan, La politique africaine de la France, rap. cit., p. 36

25 Voir Tableau 1 : Evolution de la présence militaire française en Afrique

26 Rupture des relations entre la France et la RCA après les opérations Almandin. P. Pascallon, « Quelle évolution pour la politique de sécurité de la France en Afrique ? », art.cit., p. 31

27 Général J.-C. Thomann, « Généralités sur notre politique militaire en Afrique », art. cit., p. 8

Dans la continuité des années 1990, la France s'engage en Afrique dans le respect des régimes et des autorités régulièrement et démocratiquement élus. Elle condamne les prises de pouvoir par la force et défend l'intégrité des territoires et des frontières. Son engagement militaire sur le continent n'est donc envisageable que dans le cas d'une requête de pays africain et sous mandat de l'ONU²⁸. L'unilatéralité des années 1960 à 1990 laisse donc la place à un déploiement multilatéral, réalisé en accord avec les pays africains et, de plus en plus souvent dans le cadre d'une action européenne.

Au cours des années 2000, l'Union européenne devient un acteur à part entière en matière de paix et de sécurité en Afrique. À partir de 2005, elle développe un volet africain de la politique européenne de sécurité et de défense²⁹. La France projette des militaires au sein de forces européennes dès 2003 avec l'opération *Artémis* en République Démocratique du Congo et poursuit dans cette direction avec des opérations au Tchad, en République centrafricaine ou au Mali.

Aujourd'hui, le dispositif militaire français en Afrique repose sur plusieurs éléments aux caractéristiques différentes³⁰. Il combine des forces prépositionnées permanentes, les forces françaises au Gabon³¹, les forces françaises de Djibouti³² et les forces françaises en Côte d'Ivoire créées le 21 janvier 2015. Des militaires français sont également projetés au Sénégal, à Dakar, où les éléments français forment un pôle opérationnel de coopération à vocation régionale³³. La France engage naturellement des hommes dans le cadre de ses opérations extérieures. Enfin, elle est également présente à travers ses forces de souveraineté à La Réunion et Mayotte avec les forces armées en zone Sud de l'Océan indien (1 900 hommes). Tout considéré, la France déploie près de 6 500 militaires français sur le théâtre africain.

Le dispositif français comprend désormais une présence importante sur la façade atlantique de l'Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon). Il joue aussi un rôle logistique conséquent en Afrique de l'Ouest et Centrale (Mali, Tchad, Centrafrique). Il permet enfin de se positionner sur la façade orientale du continent (Djibouti, La Réunion-Mayotte).

28 P. Pascallon, « Quelle évolution pour la politique de sécurité de la France en Afrique ? », art.cit., p. 34

29 J. de Rohan, *La politique africaine de la France*, rap. cit., p. 34

30 J.-P. Chevènement et G. Larcher, *Sahel : Pour une approche globale*, rap. cit., p. 166-167

31 900 militaires à Libreville, dont 450 permanents

32 1 900 militaires, dont 1 400 permanents

33 50 militaires, dont environ 260 permanents

CHAPITRE II

LES MISSIONS D'INTERVENTION

2.1 Des missions circonscrites dans le temps

Une mission d'intervention peut se définir comme une opération de combat limitée dans le temps et dont l'objectif premier est l'élimination ou la neutralisation d'une force ennemie par une intervention directe. Ces missions d'intervention appartiennent à une période bien précise de l'histoire politique française située entre la fin de l'empire colonial et le milieu des années 1990³⁴.

Le premier exemple d'une telle opération en Afrique après la décolonisation se situe au Gabon. En février 1964, la France intervient pour rétablir la position du président gabonais Léon M'Ba (1902-1967) menacé par des opposants. Elle engage les troupes de marine, notamment une compagnie du 7^e régiment d'infanterie de marine de Dakar (7^e RIMa), un état-major et deux compagnies de Fort-Lamy au Tchad ainsi que la compagnie autonome des parachutistes d'infanterie de marine de Brazzaville³⁵. Du fait de la proximité des troupes, l'opération peut être déclenchée très rapidement, entre le 18 et le 19 février. Elle entraîne la mort de deux hommes côté français³⁶, mais permet de rétablir le président Léon M'Ba au pouvoir.

C'est toutefois à la fin des années 1970 que la France connaît ses missions d'intervention les plus importantes : *Tacaud* au Tchad en 1978, *Bonite* (aussi appelée *Léopard*) au Zaïre la même année, et *Barracuda* en République centrafricaine en 1979.

Tacaud, Tchad (février 1978 – mai 1980)

Déstabilisé par une guerre civile qui a commencé en 1965, le Tchad a déjà connu une intervention française en 1969 (*Limousin*). En 1978, le pays est à nouveau miné par les divisions internes qui se sont multipliées depuis 1975. En avril de la même année, un coup d'État a amené au pouvoir le général Malloum qui a tenté dans un premier temps de mener des négociations avec les rebelles. Jusqu'en 1977, le front de libération nationale du Tchad (Frolinat³⁷) – qui regroupe les rebelles du nord - ne mène pas d'opérations d'envergure, sauf dans le Tibesti, mais profite de la période pour améliorer sa capacité opérationnelle grâce à une aide libyenne³⁸.

34 La fin de la Guerre froide et le repositionnement français entraînent la disparition de ce genre de mission, la dernière du genre étant l'opération *Azalée* en 1995.

35 Jean-Louis Dufour, « Les troupes de marine dans les interventions africaines des années 1960 à nos jours », dans Maurice Vaïsse (dir.), *Les troupes de marine dans l'armée de terre*, Lavauzelle, 2001, p. 263

36 André Foures, « Caractères des interventions militaires françaises outre-mer de 1960 à nos jours », *Revue Historique des Armées*, décembre 1987, n°169, p. 92-101, tableau p. 101

37 Mouvement armé tchadien créé en 1966 par Ibrahim Abatcha pour lutter contre le régime du sud.

38 Ministère de la Défense, *Les interventions militaires françaises au Tchad*, tome 2, Service historique de l'armée de terre, octobre 1989, tome 2, p. 35

Au début de l'année 1978 cependant, les rebelles du nord prennent les villes de Faya-Largeau, Ounianga, Fada et Koro-Toro. Durant ces combats, l'armée tchadienne perd 2 000 hommes ainsi qu'un matériel considérable³⁹. Les rebelles menacent rapidement de s'emparer de la capitale N'Djamena, au point que le général Malloum demande l'aide de la France en vertu des accords signés en 1976⁴⁰. Visant à apporter une assistance militaire technique immédiate aux forces tchadiennes, le plan *Citronnelle* est déclenché le 3 février 1978. On commence dans le même temps à préparer un engagement plus durable. L'opération *Tacaud* est finalement lancée après le premier tour des élections législatives françaises, le 26 mars 1978⁴¹.

Elle a la particularité d'évoluer au coup par coup, en fonction de la situation sur le terrain, ce qui explique la mise en place progressive des éléments. Elle peut être décomposée en trois grandes phases : une opération de combat de février 1978 à mars 1979 qui permet de stabiliser la situation militaire, une période de neutralité de mars à juillet 1979 et une aide à la reconstruction de l'État tchadien de juillet 1979 à mai 1980.

Les effectifs français représentent en moyenne plus de 2 000 hommes avec un pic à 2 200. Le dispositif est composé d'une section de vingt-deux conseillers instructeurs appartenant à la 11^e division parachutiste et 9^e division d'infanterie de marine et de trois groupements tactiques interarmes formés d'éléments de la Légion étrangère (1^{er} REC, 2^e REI) et de l'infanterie de marine (3^e RIMa) stationnés à Abéché, Ati, Mongo et Moussoro. Chaque groupement est constitué d'une compagnie d'infanterie motorisée, d'un escadron d'automitralleuses légères et d'une section de mortiers. Des éléments de l'aviation légère sont aussi engagés avec quatre hélicoptères légers Alouette III et huit hélicoptères de manœuvre Puma (sept cargos et un canon-cargo).

L'adversaire n'est plus une bande de rebelles faiblement armée comme en 1969 mais se compose désormais de forces militaires organisées et équipées de matériel moderne : missiles sol-air, mortiers de 120 mm, canons de 75 et de 106 mm sans recul, lance-roquettes RPG-7⁴².

Afin de stopper les offensives rebelles, les troupes françaises mènent plusieurs opérations de combat entre avril et l'été 1978. *Tacaud* entre ainsi en action lors des combats de Salal (15 - 25 avril 1978) où la force composée d'un groupement constitué autour d'un escadron d'automitralleuses légères s'oppose à un bataillon adverse de 400 à 500 hommes. Les combats sont violents et débouchent sur un repli français vers Moussoro, Salal restant aux mains des rebelles. Ces événements entraînent le 27 avril le déploiement de dix Jaguar afin de fournir un appui aérien aux troupes, ce qui permet de stabiliser le front sur la ligne Abéché-Ati-Moussoro.

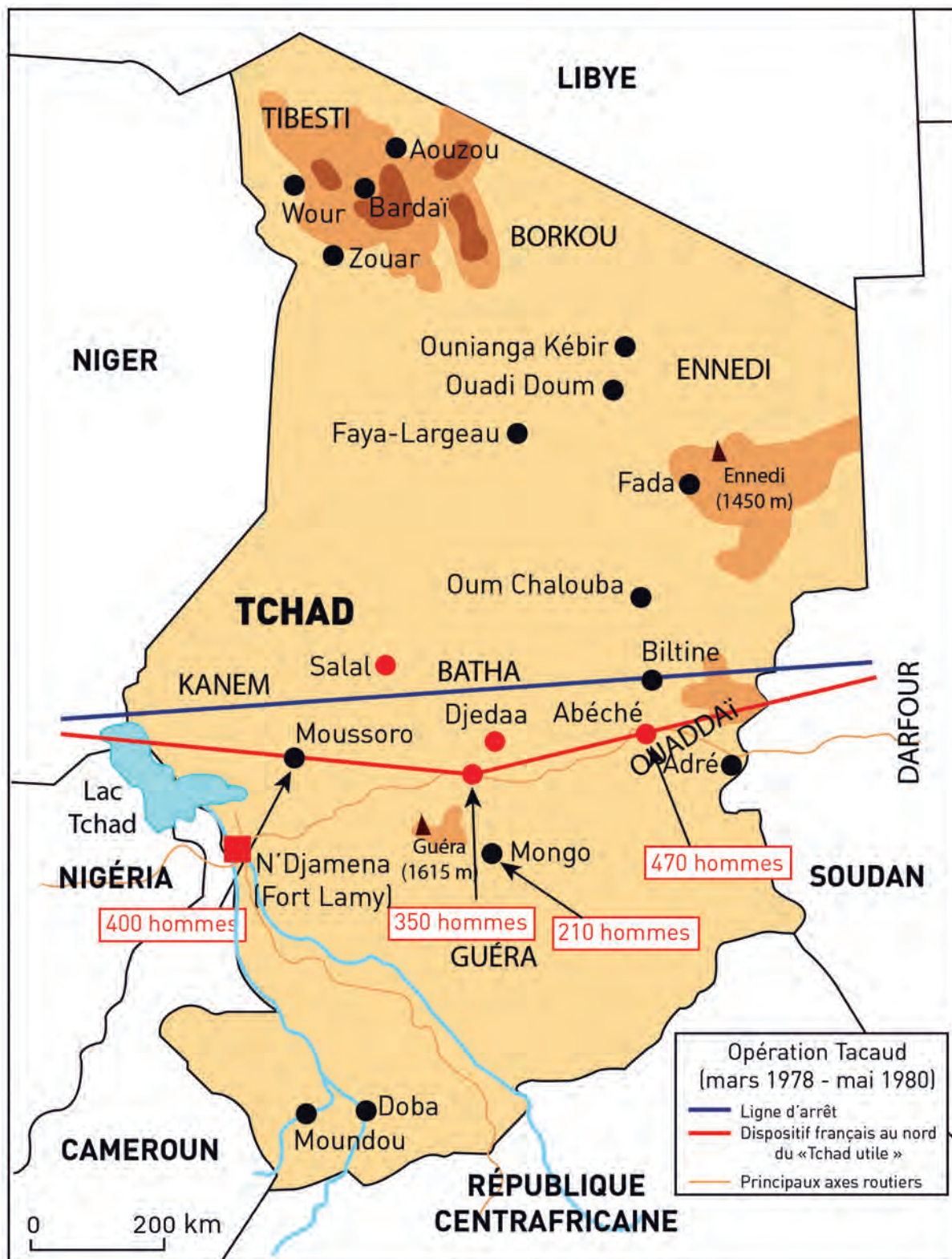
Les 19 et 20 mai, les forces françaises combattent deux compagnies (200 à 300 combattants) du front de libération nationale (Frolinat) à Ati et prennent la ville. Ces derniers sont armés de mortiers, armes automatiques et mitralleuses. La France engage l'état-major tactique de Mongo, une compagnie du 3^e RIMa et une section de l'armée tchadienne. Les rebelles offrent une forte résistance ; il faut aux soldats français deux jours et un appui de l'aviation légère et des Jaguar pour reprendre l'agglomération. La prise d'Ati s'achève avec un bilan d'une centaine de rebelles tués, trois prisonniers et 80 armes récupérées tandis que côté français, on compte trois morts et une dizaine de blessés.

39 CDEF/DREX, Répertoire typologique des opérations, op. cit., p. 34

40 P. Pascallon, « Quelle évolution pour la politique de sécurité de la France en Afrique ? », art.cit., p. 19

41 Ministère de la Défense, *Les interventions militaires françaises au Tchad*, op. cit, p. 123

42 Jérôme de Lespinois, « Emploi de la force aérienne Tchad 1969-1987 », *Penser les Ailes françaises*, juin 2005, n°6, p. 67-74



Opération Tacaud, carte de Stéphane Mantoux, *Les Guerres du Tchad*, Lemme édit., 2014 ©

L'offensive française se déplace ensuite à Djedaa où le détachement de Jaguar se déploie dans un premier temps, avant que le groupement tactique d'Abéché n'intervienne entre le 31 mai et le 1^{er} juin. Près de 600 rebelles du front de libération nationale (Frolinat), armés de mortiers, canons et mitrailleuses sont repliés dans la ville. La 1^{re} compagnie du 3^e RIMa et deux sections de marsouins (3^e compagnie du 3^e RIMa), un escadron du 1^{er} REC, une batterie d'un régiment d'artillerie de marine (11^e RAMa), des gendarmes et des soldats tchadiens prennent place à l'ouest et au sud du village. Les soldats français déclenchent des feux massifs terrestres et aériens et reprennent la ville en faisant une centaine de tués et trois prisonniers blessés. Ils sortent vainqueurs de ces accrochages, qui mettent un terme à la poussée des rebelles vers N'Djamena⁴³, ces derniers connaissant par ailleurs des luttes intestines de plus en plus importantes.

À partir du second semestre de 1978, la situation se stabilise après des négociations entre le général Malloum et les rebelles aboutissant à la constitution d'un gouvernement d'union nationale. Cependant de graves dissensions éclatent à nouveau et provoquent la bataille de N'Djamena, du 12 au 15 février 1979. Les efforts français pour réconcilier les factions restent infructueux et un repli de toutes les troupes françaises déployées sur le territoire tchadien vers N'Djamena s'opère à partir d'août 1979. Malgré la démission du général Malloum et la mise en place d'une force d'interposition neutre les affrontements reprennent entre les diverses factions tchadiennes et débouchent sur des combats meurtriers en mars 1980. La France annonce le retrait des troupes françaises en avril 1980. L'opération prend fin en mai sur un bilan de 18 tués et 27 blessés.



Tchad, juin 1978, opération *Tacaud*, © ECPAD, Roland Pellegrino.

43 Pierre de Tonquédec, *Face à Khadafi, Opération Tacaud*, Saint-Cloud, SOTECA, 2012, p. 46

Bonite, Zaïre (19 mai -15 juin 1978)

Parmi les opérations françaises en Afrique, *Bonite* est restée célèbre dans les mémoires pour son opération aéroportée sur Kolwezi en mai 1978⁴⁴. Sous la dictature du président Joseph-Désiré Mobutu (1965-1997), le Zaïre subit les assauts des « Tigres katangais » depuis la fin des années 1970. Réfugiés en Angola, soutenus et formés par les Soviétiques et les Cubains, ces derniers avaient déjà été refoulés lors de l'opération *Verveine* en 1977. Mais le 11 mai 1978, près de 3 000 Katangais pénètrent dans Kolwezi. La ville s'étend sur environ 40 kilomètres carrés et est constituée de plusieurs quartiers distincts, nettement séparés. Elle compte plus de 100 000 habitants dont 3 000 Européens, essentiellement des Belges et Français travaillant dans le secteur minier. Kolwezi concentre les richesses minières du Zaïre (cuivre et cobalt) et constitue, de ce fait, un objectif important au sein de la province du Shaba.

Sur place, les forces zaïroises voient une partie des leurs rallier les Tigres tandis que le reste est refoulé. Alors que les exactions contre la population, et notamment les Européens, commencent, la crise devient inter-nationale. La France décide donc d'envoyer un régiment parachutiste (le 2^e REP au complet) renforcé par l'assistance militaire du Zaïre et trois équipes parachutistes du 13^e RDP. Les effectifs s'élèvent ainsi à 710 hommes⁴⁵. Après le départ de plusieurs centaines de Katangais le 15 mai, il reste près de 500 hommes, regroupés en petites unités face aux forces françaises⁴⁶.

L'idée de manœuvre consiste à reprendre le contrôle des quartiers résidentiels par un largage de parachutistes au centre de la ville, pour accéder ensuite à l'aéroport situé à 6 kilomètres.



Opération *Bonite*, 1978, CDEF/DREX, *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 21

44 Colonel Michel Goya, « La légion saute sur Kolwezi », *Guerre et Histoire*, décembre 2013, n°16

45 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 24

46 Général Rémy Gausserès, [commandant d'unité lors de l'opération], « Les enseignements de Kolwezi. Mai 1978 », Supplément à Objectif Doctrine 37, Les Cahiers du Retex n° 12, 2003, p. 27-31

Un assaut vertical permet ainsi de ménager l'effet de surprise et d'éviter des représailles sur les populations civiles. Des forces belges sont également présentes à Kolwezi quoiqu'aucune coordination préalable n'ait pu être établie, Paris et Bruxelles n'étant pas parvenus à s'entendre sur une opération commune⁴⁷.

Le 19 mai, en début d'après-midi, trois compagnies et l'état-major du régiment (soit 400 hommes) sont largués à une altitude inférieure à 250 mètres sur Kolwezi. Immédiatement pris sous le feu, les légionnaires perdent un homme et ont six blessés. Les forces françaises s'engagent alors dans des combats de rue pour délivrer les civils européens pris en otages ou cachés chez eux. Au soir, les parachutistes ont réussi à s'emparer du centre-ville et de la vieille ville. Les Katangais contrôlent alors la cité-satellite de Manika. Le lendemain matin, la seconde vague de parachutistes est larguée. 200 hommes de la 4^e compagnie et de la compagnie d'appuis du régiment découvrent alors plusieurs charniers à l'est de la nouvelle ville. À la fin de la journée, les légionnaires prennent le contrôle de la zone minière de Metal-Shaba tenue par 200 rebelles, ainsi que de Manika.

Du 21 au 27 mai, le régiment continue à tenir la ville et se déploie vers Likasi et Lubumbashi en laissant le contrôle de Kolwezi aux forces belges, aérotransportées sur l'aérodrome le 20 mai. Les 28 et 29 mai, l'ensemble du régiment est regroupé sur Lubumbashi à l'exception d'une compagnie et de la section mortier qui restent à Kolwezi. Le rapatriement des légionnaires du 2^e REP est terminé le 15 juin. L'opération est un succès militaire et constitue la première opération aéroportée d'envergure depuis Suez en 1956. Même si l'on estime que 120 Européens et 500 civils zairois ont trouvé la mort avant l'arrivée des parachutistes⁴⁸, près de 2 000 ressortissants européens peuvent être évacués. Le bilan français est quant à lui de 5 tués et 15 blessés contre 250 rebelles tués⁴⁹.

Barracuda, Empire Centrafricain (septembre 1979 -juin 1981)

L'opération *Barracuda* voit intervenir les troupes françaises dans l'empire centrafricain de Bokassa 1^{er}. L'intérêt de la Libye et l'URSS pour la Centrafrique et l'attitude politique ambiguë de Jean-Bedel Bokassa (1921-1996) constituent des premiers motifs d'inquiétude pour la France. Toutefois, une série de facteurs - dégradation du climat social, émergence d'une opposition intérieure et extérieure et surtout la mise en cause personnelle de l'empereur à propos du massacre de lycéens et d'étudiants perpétré à Bangui au printemps 1979 - contraignent la France à agir pour évincer le chef de l'État et appuyer l'opposition⁵⁰. En effet plusieurs éléments plaident pour une intervention militaire rapide : l'aggravation de la crise intérieure en Centrafrique, une campagne de presse critique en France à l'égard de la bienveillance de l'État vis-à-vis de Bokassa, les demandes d'aides formulées par certains dirigeants de pays voisins (Senghor et Houphouët-Boigny) afin d'assurer la stabilité politique et la sécurité de la région et surtout les menaces pesant sur les ressortissants français et l'échec d'une solution négociée.

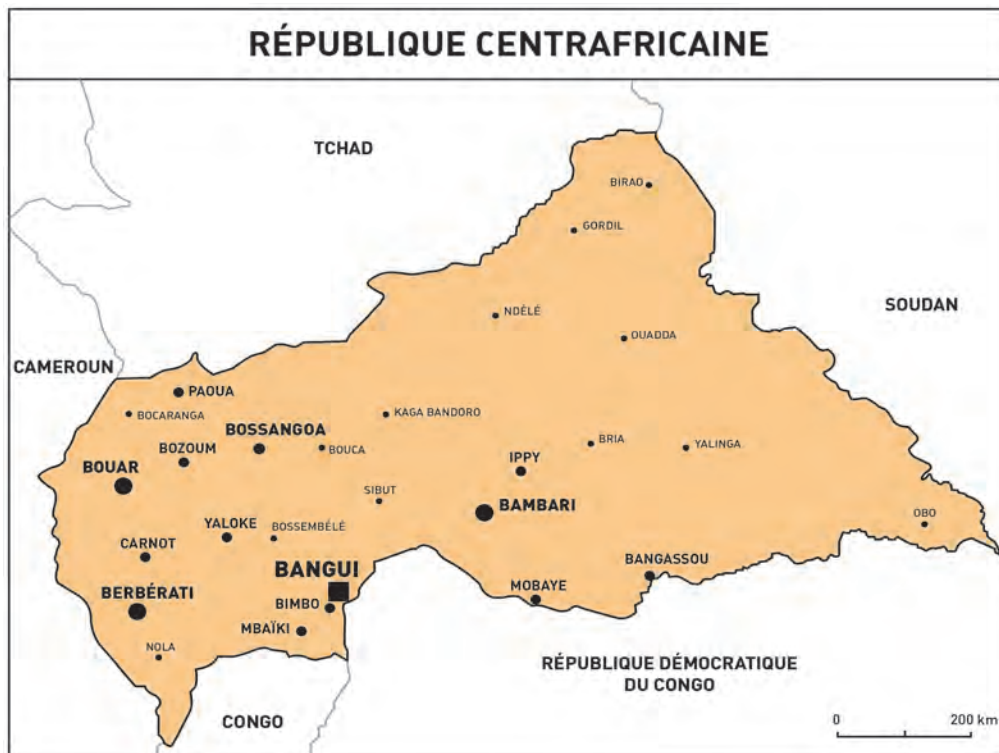
47 Adjudant-chef Jean-Claude Saulnier, *Une vie de légionnaire*, Nimrod, 2013, p. 105

48 M. Goya, « La légion saute sur Kolwezi », art. cit., p. 26

49 R Gausserès, « Les enseignements de Kolwezi-mai 1978 », art. cit., p. 30

50 Ministère de la Défense, *Les interventions militaires françaises au Tchad*, op. cit., p. 338

Dans un premier temps, entre septembre et novembre 1979, l'opération *Barracuda* poursuit plusieurs objectifs : assurer la protection des ressortissants français et du nouveau gouvernement et soutenir les forces armées centrafricaines (FACA) dans leur mission de maintien de l'ordre, en évitant toute implication directe. Sont ainsi détachés par l'armée de terre un état-major tactique, trois compagnies parachutistes, un peloton d'automitralleuses, un détachement de l'aviation légère (DETALAT), une équipe de parachutistes du 13^e RDP. Avec un élément santé et des hommes du 1^{er} RPIMa, les effectifs sont ainsi portés à 500 hommes.



République centrafricaine, Ministère des Affaires étrangères, 2004.

Le 20 septembre, les troupes de l'infanterie de marine s'emparent de l'aéroport de Bangui M'Poko⁵¹. Elles procèdent immédiatement à l'aérotransport des troupes, des matériels et du détachement de l'aviation légère de N'Djamena vers Bangui. Les troupes françaises prennent également possession des points stratégiques de la ville : aéroport, ambassade, siège du gouvernement, maison de la radio. Au soir du 23 septembre, toute menace immédiate est écartée dans la capitale sans qu'il ait été fait usage des armes. Les troupes assurent ainsi la sécurité de Bangui en enrayant les pillages, en neutralisant les deux bataillons de la garde impériale de Berengo, où réside l'empereur et en capturant un groupe de 37 Libyens armés⁵². La protection des 3 200 ressortissants français a été assurée sans que par ailleurs des pertes soient à déplorer.

L'opération *Barracuda* évolue alors progressivement. À partir de mai 1980, les troupes sont partagées en deux sous-groupements à Bangui et Bouar et sont chargées d'aider à la reconstruction et l'instruction de l'armée centrafricaine afin que celle-ci soit d'un volume suffisant pour assurer la sécurité dans le pays. La zone d'action des forces françaises s'étend désormais à l'ensemble du pays afin d'en assurer la stabilité. *Barracuda* s'achève en juin 1981 et fait place aux éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) qui resteront en Centrafrique jusqu'en 1998.

⁵¹ Florent de Saint-Victor, « 45 ans d'opérations militaires en Centrafrique », *Lettre du RETEX - Opérations*, n°8, 9 décembre 2013, p. 1-8

⁵² Ministère de la Défense, *Les interventions militaires françaises au Tchad*, op. cit., p. 365

Osido, Comores (7 décembre-16 décembre 1989)

L'opération au Togo en 1986 ainsi que les deux opérations *Osido* et *Azalée* aux Comores en 1989 et 1995 sont, elles aussi, caractéristiques des missions d'intervention : très courtes, elles opposent les troupes françaises et des putschistes. Dans la première, la France envoie 200 parachutistes à la demande du gouvernement comorien en vertu de l'accord de défense du 17 août 1960⁵³.

Pour *Osido*, c'est l'assassinat du président Ahmed Abdallah (1919-1989) dans la nuit du 26 au 27 novembre 1989 et la menace pesant sur la stabilité de l'archipel des Comores qui motive l'intervention. Les autorités locales et les forces armées comoriennes (500 hommes) tiennent pour responsable les mercenaires (600 hommes) commandés par Bob Denard⁵⁴ qui jouaient depuis plusieurs années un rôle assez trouble dans l'île. Devant la réprobation internationale à l'annonce de l'assassinat du président Abdallah, la crainte d'un affrontement entre les autorités locales et la garde présidentielle et à la demande des autorités comoriennes, une opération est décidée. Elle doit reprendre le contrôle du pays et contraindre les mercenaires à le quitter.

Le commandement opérationnel est assuré par le commandant supérieur des forces armées de la zone sud de l'océan indien (FAZSOI). À ces unités s'ajoutent une unité élémentaire des parachutistes du 2^e REP en alerte à Djibouti, un détachement d'assistance militaire d'instruction de l'infanterie de marine (1^{er} RPIMa), le détachement de l'aviation légère de l'armée de terre de Djibouti, des parachutistes (le 1^{er} RPC) accompagnés d'une antenne chirurgicale⁵⁵. L'armée de terre dispose de 710 hommes qui sont soutenus par 490 marins et plusieurs navires (un aviso escorteur, un bâtiment de transport léger, un ravitailleur et deux patrouilleurs)⁵⁶. Outre la réduction de la menace constituée par la garde présidentielle, les forces françaises ont également pour objectif de préserver la sécurité des 1 200 ressortissants français. Enfin, l'assistance militaire est présente pour encadrer les forces comoriennes et à terme assurer la protection extérieure des Comores.

Les troupes appareillent le 12 décembre 1989 et se saisissent trois jours plus tard de l'aéroport d'Hahaya, de la caserne de Kandani et du camp de Hombo. Aussitôt, des négociations sont engagées avec les mercenaires ; les installations militaires sont démilitarisées. On finit par aboutir au principe d'un départ de Bob Denard et de 22 mercenaires pour l'Afrique du Sud tandis que la totalité de la garde présidentielle est regroupée à Kandani sans effusion de sang. Le 16 décembre 1989, *Osido* s'achève officiellement et le détachement d'assistance militaire d'instruction resté sur place, encadre la garde présidentielle devenue Force comorienne de sécurité⁵⁷. Aucune perte n'est à déplorer, les mercenaires ayant abandonné le terrain devant le déploiement des parachutistes envoyés par Paris.

Azalée, Comores (29 septembre-11 octobre 1995)

Un nouveau coup d'État militaire secoue les Comores en 1995 quand le président élu – Said Mohamed Djohar (1918-2005) – de la République des Comores est renversé par Bob Denard. Sa troupe d'une quarantaine d'hommes est accompagnée par près de 700 soldats putschistes dont certains avaient déjà participé à un coup d'État précédent. Réfugié à l'ambassade de France, le Premier ministre réclame une intervention en vertu des accords de défense franco-comoriens de 1978⁵⁸. La France accepte l'intervention notamment afin de protéger ses ressortissants (278 en Grande Comore).

53 Pierre Pascallon, *Politique sécuritaire de la France en Afrique*, p. 19

54 Walter Bruyère-Ostell, *Histoire des mercenaires*, Tallandier, 2013

55 Celle du régiment parachutiste de commandement et de soutien, le 7^e RPCS.

56 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 80

57 Elle le reste jusqu'au 8 janvier 1990

58 André Dumoulin, *La France militaire et l'Afrique*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1997, p. 115

Elle engage un état-major tactique, quatre compagnies d'infanterie, une section d'éclairage et de renseignement, un commando de renseignement et d'action dans la profondeur, un détachement avancé des transmissions et des équipes de la direction du renseignement militaire (DRM), des parachutistes du 13^e RDP, des hommes du 41^e régiment des transmissions et du service d'information et de relation publique des armées. Ils sont accompagnés d'un groupement du commandement des opérations spéciales (les marsouins du 1^{er} RPIMa et le groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN) qui partent avec deux hélicoptères de manœuvre Puma. Enfin, un détachement de l'aviation légère fait aussi partie de la mission⁵⁹. La Marine déploie plusieurs navires (une frégate, deux patrouilleurs et un bâtiment de transport léger), un Breguet Atlantic ainsi que des hommes du commando Jaubert. Quant à l'armée de l'Air, elle fait intervenir huit Transall C-160, un Hercules C-130 et un gros porteur A 310. Le mandat de l'opération *Azalée* consiste à protéger les ressortissants français et à faire échec au coup d'État.



Opération *Azalée*, 1995, CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 222.

Dans la nuit du 3 au 4 octobre, des commandos marine sont lancés tandis que le 1^{er} RPIMa est hélicoptéré pour s'emparer des aérodromes d'Iconi et d'Hahaya. À la nuit tombée, la ville de Moroni où se trouve l'ambassade de France est sous contrôle. Le 4 octobre au soir, Bob Denard libère le président (qui est transféré à la Réunion) ; il se rend le lendemain avec ses mercenaires qui sont évacués en métropole pour être écroués. Dans le même temps, les rebelles prisonniers sont transférés aux autorités comoriennes. Le 11 octobre, la situation étant pour partie stabilisée, les troupes se désengagent mais un détachement - sous le nom d'*Azalée II* - est maintenu afin d'assurer la protection des ressortissants français et aider les autorités locales à reconstituer leurs forces de sécurité. À la fin de l'opération, on dénombre seulement deux journalistes blessés contre 5 tués et une dizaine de blessés du côté des rebelles⁶⁰.

Ce type d'opération n'est pas renouvelé par la suite pour différentes raisons. Les évolutions internationales - la fin de la Guerre froide en particulier - modifient considérablement la place des différents pays dans le jeu géopolitique. Elles font émerger de nouvelles théories politiques - comme les « soft idéologies » incarnées par le *Soft Power* de Joseph Nye⁶¹ - qui obligent tous les pays à repenser les relations internationales. Les conflits qui plaçaient l'Afrique au cœur des enjeux européens s'éloignant, ils autorisent la France à changer de paradigme en matière d'intervention

59 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 220

60 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 224

61 S. Joseph Nye, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990

africaine, d'autant que François Mitterrand souhaite se débarrasser des accusations récurrentes de « Françafrique »⁶² tout en se démarquant de l'héritage gaullien. Cette nouvelle orientation est inaugurée à l'occasion du XVI^e sommet Afrique-France avec le discours de La Baule prononcé le 20 juin 1990. Ce texte, écrit par Erik Orsenna, souligne combien le développement va de pair avec la démocratie. Il s'agit désormais de privilégier des relations nouvelles avec les pays africains en sacrifiant leur souveraineté et en engageant des opérations de nature différente. Les missions d'intervention appartiennent donc à la période 1960 -1990 jusqu'à l'opération *Serval* en 2013 qui, en raison de la demande de l'État malien attaqué par les terroristes, renoue avec ce principe d'intervention⁶³.

2.2 Bilan

En dehors des appréciations politiques qui ont fini par avoir raison d'elles, ces missions d'intervention ont globalement été des succès militaires car, au niveau stratégique, elles ont généralement permis d'atteindre les objectifs fixés. Ainsi, au Gabon, en 1964 le président Léon M'Ba a été rétabli. Au Tchad en 1978, l'opération *Tacaud* est d'abord un succès militaire : les rebelles du Nord, soutenus par la Libye, sont bloqués dans leur progression vers le sud du Tchad. Les opérations entraînent la tenue de négociations entre les différentes tendances de la rébellion et les autorités locales ; lors des combats dans la capitale, plus d'un millier de civils européens sont évacués vers Libreville et Yaoundé. Enfin, l'aide aux populations locales est maintenue. Toutefois, la mission est un échec à long terme, notamment sur le plan politique. C'est pourquoi elle se désengage au moment où la tension réapparaît à N'Djamena. *Tacaud* constitue donc un exemple de succès militaire qui ne débouche pas sur un succès politique. Les autres missions s'achèvent sur une tonalité plus positive : au Zaïre, Barracuda permet d'évacuer les ressortissants et de repousser l'offensive des Katangais tout en autorisant le maintien en RCA d'un dispositif permanent aux portes du Tchad ; l'intervention militaire au Togo en 1986 prévient la chute du général Eyadema, le chef de l'État togolais, visé par un coup d'État ; *Oside* empêche les putschistes de Bob Denard de prendre le pouvoir et enfin *Azalée* neutralise les rebelles et capture les mercenaires, qui sont envoyés en France pour être jugés.

Ces interventions ont été menées avec une rapidité qui a permis de bénéficier d'un effet de surprise important. Cela a été rendu possible par le cadre institutionnel français qui autorise le président de la République à lancer une intervention sans avoir besoin de solliciter le Parlement. D'un point de vue militaire, la rapidité des interventions est renforcée par la mise en œuvre du dispositif d'alerte « Guépard » qui est déployé pour la première fois en 1967 pour faire face à des troubles à Djibouti⁶⁴.

62 Les années 1990 correspondent en France à la publication de l'ouvrage de Pierre Péan sur Jacques Foccart. Pierre Péan, *L'Homme de l'ombre : éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la V^e République*, Paris, Fayard, 1990. Depuis, des travaux universitaires ont vu le jour, comme le travail de Jean-Pierre Bat, *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Folio histoire, 2012 et ceux de Maurice Vaïsse et Philippe Oulmont (dir.), *De Gaulle et la décolonisation de l'Afrique subsaharienne*, Karthala, 2014. Nous signalons également le travail, encore non publié, de Benoît Beucher, *La Françafrique, entre mythe et réalités*, Bruxelles, Université Libre, 2010 qui propose une excellente petite synthèse sur la question.

63 L'opération *Serval* connaît deux périodes successives, l'une qui relève de l'intervention, l'autre qui relève de la contre-insurrection. Elle est abordée plus loin.

64 M. Goya, « Les opérations extérieures en perspective historique [1962-2008] », art. cit., p. 65

Il est appliqué aux troupes professionnelles - notamment celles qui deviendront en 1983 la force d'action rapide (FAR) - et prévoit la mise sous alerte à 72 heures d'unités pendant un mois. Avec la professionnalisation totale et la dissolution de la FAR en 1999, le dispositif est étendu à l'ensemble des forces terrestres⁶⁵. Aujourd'hui, l'alerte Guépard NG⁶⁶ permet le départ en opération extérieure d'unités désignées dans des délais contraints de réaction immédiate (12 heures) et rapide (de 48 heures à 9 jours). Ce dispositif permet de tenir une brigade en alerte pendant six mois et mobilise jusqu'à 5 000 hommes⁶⁷.

La rapidité d'intervention dépend également des capacités logistiques de l'armée française, notamment en matière de transport. Pour agir vite, le choix du transport aérien est décisif, le théâtre d'intervention étant situé à plusieurs milliers de kilomètres de la métropole. À la fin des années 1970, le commandement du transport aérien militaire (COTAM) dispose de près de 350 appareils de onze types différents sur un total de 1 500 aéronefs de près de trente types. Le transport aérien militaire représente trois escadrons de douze Transall C-160, quatre escadrons de quinze Noratlas N 2501 et quatre Douglas DC-8⁶⁸. Alors que les Transall permettent de transporter 16 tonnes de matériel ou 89 passagers⁶⁹ et les Noratlas 8 tonnes ou 45 passagers⁷⁰, il est décidé de s'équiper en C-130 à partir de décembre 1987. Ce dernier possède en effet des capacités supérieures avec un transport allant jusqu'à 20 tonnes de matériel ou 120 passagers⁷¹.

Après la guerre d'Algérie, *Tacaud* constitue un exemple africain de détachement loin des bases⁷². L'acheminement du personnel et des moyens est assuré par deux DC-8 et deux C-160 effectuant respectivement huit et seize rotations⁷³. Pour *Bonite*, une première opération aéroportée avait été planifiée puis abandonnée. Finalement, l'opération est maintenue et même avancée pour maintenir la surprise, le 2^e REP étant embarqué pour Kinshasa sur des appareils de l'armée de l'air américaine⁷⁴ avant ensuite d'être largué en deux vagues depuis des C-130 zaïrois et C-160 français sur Kolwezi⁷⁵. L'opération qui se déroule dans des conditions météorologiques défavorables met en lumière la faculté d'adaptation des forces françaises. Une première intervention pour évacuer les Français de Bangui est envisagée⁷⁶ mais celle-ci est rapidement abandonnée. Le transport se fait depuis N'Djamena où les forces de *Tacaud* participent à l'intervention. La proximité du territoire tchadien joue évidemment dans l'effet de surprise et est décisif dans la vitesse d'exécution. L'aérotransport est effectué tout d'abord via deux rotations de huit C-160 puis par l'envoi de quatre hélicoptères Puma⁷⁷. Pour *Oside* et *Azalée*, les troupes sont déployées par voie maritime et par hélicoptère. Elles bénéficient de la proximité des îles comoriennes de Mayotte (40 minutes de vol) et de la présence de troupes dans l'Océan indien et à Djibouti⁷⁸.

65 Nicole Fouilleul, *Entre professionnalisme traditionnelle et professionnalisation en cours : la cohésion dans les troupes de marine*, Centre d'études en Sciences sociales de la Défense, octobre 2001, p. 39

66 Guépard nouvelle génération. Rénové en 2012, il a été intégré en 2014 à l'échelon national d'urgence défini dans le *Livre blanc* de 2013.

67 Directive de mise sur pied du dispositif Guépard, Publication interarmées PIA-7.0.1.1_Guépard (2013), n° D-13-010873/DEF/EMA/EMP.2/DR du 12 septembre 2013 (Amendée le 9 octobre 2013)

68 Lieutenant-colonel Pierre Decaillot, *De l'intérêt de la France de disposer d'un nombre minimum d'avions de transport militaires à grosse capacité et long rayon d'action*, Brevet technique d'Etat-major, année 1979, p. 7

69 Armée de l'air, dossier transport, <http://www.defense.gouv.fr/air/technologies/aeronefs/transport/transport>, consulté le 08/04/2014

70 Dossier Nord N.2501 Noratlas, <http://www.avionslegendaires.net>, consulté le 08/04/2014

71 Armée de l'air, dossier transport, art. cité.

72 La même année, il y a une opération au Liban.

73 Ministère de la Défense, *Les interventions militaires françaises au Tchad*, op. cit., p. 118

74 Lcl P. Decaillot, *De l'intérêt de la France...*, op. cit., p. 12

75 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 25

76 Opération *Black-Pass*

77 Ministère de la Défense, *Les interventions militaires françaises au Tchad*, op. cit., p. 362

78 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 80 et p. 221

Ce prépositionnement constitue donc un facteur décisif car il permet d'intervenir rapidement. Non formalisé militairement au moment de la décolonisation alors même que la présence française en Afrique est importante⁷⁹, le prépositionnement devient central à partir du moment où les opérations nécessitent d'intervenir au centre de l'Afrique, au Tchad en particulier. La présence des troupes rend possible les travaux de planification et le déploiement de *Barracuda* ; l'aérotransport est également effectué depuis N'Djamena alors que pour *Bonite*, il avait fallu huit heures de transport depuis Solenzara en Corse jusqu'à Kinshasa⁸⁰. La mise en place de *Manta* (1983) puis *Epervier* (1986) bénéficie par la suite de ce dispositif, avec un soutien logistique et matériel venant de Centrafrique. De la même façon, après *Bonite*, la France étend sa zone d'influence au Zaïre, ex-colonie belge, francophone, créant ainsi un axe de positionnement Tchad-Centrafrique-Zaïre unique au cœur de l'Afrique. Ce prépositionnement s'accompagne d'un processus de professionnalisation de la troupe. Jusqu'en 1969, la Légion étrangère est la seule force professionnelle⁸¹. La multiplication des interventions nécessite de renforcer le dispositif si bien qu'une première vague de professionnalisation touche plusieurs régiments des troupes de marine⁸² au cours d'une première opération au Tchad.

Au niveau tactique, ces opérations se caractérisent par des missions de très courte durée qui soulignent rapidement la supériorité au combat des troupes françaises. D'une durée de quelques jours – dix jours pour *Oside*, treize pour *Azalée*, quinze au Gabon - à quelques mois - deux mois pour *Bonite*, trois pour la première partie de *Barracuda*, de sept mois pour la première phase de *Tacaud*, elles évitent l'enlisement, diminuent le risque de pertes au combat tout en étant très efficaces en termes de saisies et destructions importantes d'armes. Ainsi durant *Barracuda*, plus de 1 000 armes sont récupérées dont deux automitrailleuses légères, quatre canons sans recul, quinze mortiers, vingt-et-un lance-roquettes, dix mitrailleuses et trente-huit fusils mitrailleurs⁸³. Ces missions d'intervention permettent à la France d'éprouver ses armées et leur doctrine sur le théâtre africain.

Cette supériorité est avant tout le fait d'une bonne coordination des armes, de la qualité individuelle et collective des soldats français. En effet, lors de *Tacaud* en plus des troupes de l'armée de terre sont déployés 110 hommes de l'armée de l'Air et des marins. Les dix Jaguar et l'avion ravitailleur KC-135 Stratotanker assurent l'appui aérien qui permet renforcer l'action des troupes au sol. La Marine déploie des commandos et du personnel de l'aéronavale (un total de 40 hommes) avec un Breguet Atlantic. Durant *Bonite*, des moyens aériens de transport participent à l'opération aéroportée et des escadrons de Mirage zaïrois pilotés par des Français sont aussi présents, quoique peu efficaces⁸⁴. Pour *Barracuda*, ce sont respectivement 40 et 20 hommes de l'Armée de l'Air et de la Marine qui sont engagés. Enfin, *Oside* et *Azalée* ont une forte composante Marine en raison du caractère insulaire du théâtre d'opération, mais l'armée de l'Air est également impliquée, notamment pour le transport.

79 En 1964, on compte ainsi plus de 8 000 hommes répartis dans six Etats : parmi eux, essentiellement des soldats des troupes de marine, dont 1 400 au Niger, 1 200 en Centrafrique, 1 600 au Congo et 3 000 au Tchad. J.-L. Dufour, « Les troupes de marine ... », art. cit., p. 263

80 R. Gausserès, « Les enseignements de Kolwezi-mai 1978 », art. cit., p. 27

81 La professionnalisation des troupes de marine s'amorce justement en 1969 (avec le 3^e RIMa de Vannes et le 8^e RPIMA de Castres) de façon à répondre aux besoins des OPEX.

82 N. Fouilleul, *Entre professionnalisme traditionnelle et professionnalisation en cours*, op. cit., p. 35

83 R. Gausserès, « Les enseignements de Kolwezi-mai 1978 », art. cit., p. 30

84 J.-C. Saulnier, op. cit., p. 120

CHAPITRE III

LES MISSIONS DE CONTRE-INSURRECTION

3.1 Vers un retour de la contre-insurrection ?

Une mission de contre-insurrection peut se définir comme une opération de combat face à un ennemi bien identifié appelé, selon les cas, les territoires et les périodes « insurgé », « rebelle », « guérillero », « terroriste ». Bien implanté sur un territoire défini, cet ennemi mène des opérations sporadiques tout en prenant la population en otage pour s'imposer aux autorités légitimes. L'objet de la mission de contre-insurrection consiste à sécuriser l'espace par zones, à reprendre ainsi le contrôle du territoire en dissociant les populations de l'organe insurrectionnel tel qu'il a été identifié pour remettre en place les autorités légitimes. De par sa nature initiale, la mission de contre-insurrection ressemble fort à la mission d'intervention, mais elle en diffère par la durée des opérations et par les moyens mis en œuvre. Après 1962, les missions de contre-insurrection de l'armée française en Afrique ont été peu nombreuses. Elles réapparaissent avec l'intervention au Tchad en 1969 dans le cadre de l'opération *Limousin*, puis en Mauritanie avec l'opération *Lamantin* en 1977 puis font un retour remarqué avec l'opération *Serval* au Mali récemment.

Limousin (mars 1969 - septembre 1972)

Indépendant depuis 1960, le Tchad est secoué par plusieurs crises internes soutenues par un mécontentement des masses rurales. Les difficultés économiques et un pouvoir central détenu en majorité par les ethnies du sud contribuent à la naissance d'une opposition et de mouvements de rébellion. La création du front de libération nationale (Frolinat) en juin 1966 et la formation d'une armée de 1 500 hommes débouche sur la mise en place d'une situation quasi-insurrectionnelle dans le centre du pays, dans l'est et dans le Tibesti et au nord. Les forces armées tchadiennes (1 850 hommes) n'arrivent pas à gérer la situation en dépit d'un premier envoi de troupes réalisé entre août et novembre 1968 sur la base de l'accord de défense de mai 1961 (3^e RPIMa envoyé soutenir les forces tchadiennes dans leur reprise d'Aouzou)⁸⁵. Les troupes tchadiennes se trouvent rapidement dépassées et la capitale semble menacée. À la demande du président François Tombalbaye, le général de Gaulle décide le 18 mars 1969 de faire intervenir des forces françaises afin d'éviter que la situation politique ne dégénère⁸⁶.

85 En réalité, il faut regarder ce premier envoi de troupe comme le point de départ de l'opération. Colonel Michel Goya, « L'intervention militaire française au Tchad (1969-1972) », *Lettre du RETEX - Recherche n°6*, 26 novembre 2013.
86 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations, op. cit.*, p. 12



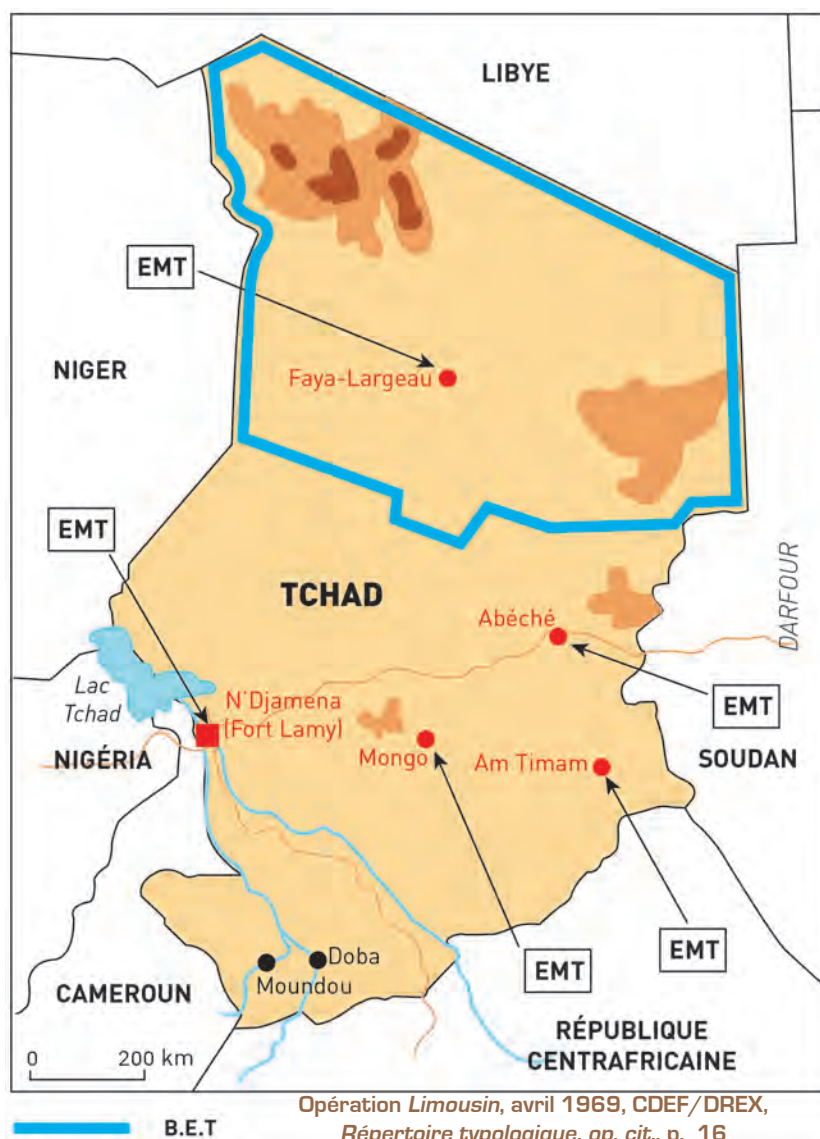
Tchad, 1970, Opération *Limousin*, © ECPAD.

Près de 1 600 soldats français sont engagés en trois grandes phases. Dans un premier temps, entre avril et septembre 1969, ils interviennent en urgence pour stabiliser la situation militaire sur la totalité du territoire tchadien, notamment au sein des préfectures du nord du pays : Borkou, Ennedi et Tibesti (BET). À partir de septembre 1969 et jusqu'en juin 1971, ils sont engagés sur le théâtre tchadien tout en réorganisant l'armée tchadienne qui double ses effectifs. Enfin, de juin 1971 à août 1972, les forces françaises se désengagent progressivement et transfèrent les responsabilités opérationnelles aux autorités tchadiennes.

Dans un premier temps les forces françaises sont réparties en cinq groupements ou état-major tactique (EMT) : à Mongo, à Am Timam, à Largeau, à Abéché et à N'Djamena. C'est de Mongo que part la première offensive, au centre et à l'est du Tchad. Dès son arrivée, les troupes présentes à Mongo sont confrontées à une bande de 250 rebelles. En cumulant feux aériens et combat au sol, les forces françaises reprennent le terrain tout en aidant la population et en créant des milices villageoises. Ainsi, elles font perdre le soutien de la population au front de libération nationale (Frolinat).

À partir de 1970, les opérations se déroulent essentiellement dans le nord du pays. Le nouveau régime du colonel Kadhafi en Libye apporte son soutien au front de libération nationale (Frolinat) si bien qu'en juillet, une série d'offensive est lancée sur la région Borkou, Ennedi et Tibesti (BET). Les Français sont obligés d'envoyer des renforts depuis de Fort-Lamy et Fort-Archambault pour dégager les postes avancés encerclés par les rebelles⁸⁷.

⁸⁷ Ces missions reçoivent aussi des noms de code : Opération *Ephémère* en mars 1970 ; opération *Moquette* en juillet 1970.



À cette phase défensive succède, entre janvier et juin 1971, une phase offensive connue sous le nom d'opération *Bison*. 900 soldats français et 350 tchadiens traquent les rebelles dans le Tibesti au moyen de 150 véhicules, 18 hélicoptères et 8 avions. Le front de libération nationale (Frolinat) subit des pertes très sévères mais cela ne suffit pas à faire basculer le conflit. Devant le bilan humain français conséquent (50 morts en trois ans⁸⁸), on renonce à engager davantage d'hommes. Alors qu'une partie du Tchad (dit le « Tchad utile ») est pacifié et l'armée tchadienne réorganisée, le désengagement français commence. La France laisse cependant une assistance militaire technique (le 6^e RIAOM avec quelques éléments aériens). L'opération prend fin à l'été 1972 avec la visite du président Pompidou au Tchad, événement politique destiné à marquer le succès de l'engagement français.

Lamantin, Mauritanie (décembre 1977 - juillet 1978)

Bien que *Lamantin* soit une opération à dominante aérienne, elle mérite sa place dans la présente étude par les capacités de projection qu'elle met en œuvre car elles ont des conséquences sur le reste des opérations françaises en Afrique. La question au cœur de l'intervention est celle du Sahara espagnol et des revendications effectuées par plusieurs pays : Algérie, Mauritanie, Espagne et Maroc. La naissance en mai 1973 du front pour la libération de la sagaia El-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario), bientôt soutenu par l'Algérie, et opposé à la Mauritanie et au Maroc, entraîne l'intervention française. En effet, dès 1975 le Polisario lance des raids contre les intérêts mauritaniens et français en s'attaquant à l'industrie minière. En 1977, après plusieurs attaques où des Français sont tués et enlevés, la sécurité des ressortissants français étant désormais compromise, l'Etat mauritanien étant quant à lui menacé, la France décide d'intervenir à la demande de la Mauritanie. Elle doit amener le Front Polisario à renoncer à ses raids⁸⁹.

88 A. Foures, « Caractères des interventions militaires françaises outre-mer de 1960 à nos jours », art.cit.

89 Général Michel Forget, « Mauritanie 1977 : *Lamantin*, une intervention extérieure à dominante air », *Revue historique des armées*, mars 1992, n°186, p. 4

Essentiellement confiée aux forces aériennes, la mission consiste à surprendre un raid du Front Polisario et à le réduire. La particularité de *Lamantin* repose sur le fait que chaque intervention française doit être validée par les autorités mauritaniennes puis françaises, ce qui nécessite une préparation constante des forces françaises qui peuvent être sollicitées à n'importe quel moment. Les opérations sont menées depuis Dakar, soit à près de 1 000 - 1 500 kilomètres du théâtre d'opération, induisant des vols de près de cinq heures. De leur côté, les forces de l'armée de terre mettent en œuvre des petits groupes de parachutistes chargés de guider les Jaguars. Déployés sur le terrain, ces groupes jouent un rôle d'alerte et participent au déclenchement des actions offensives.

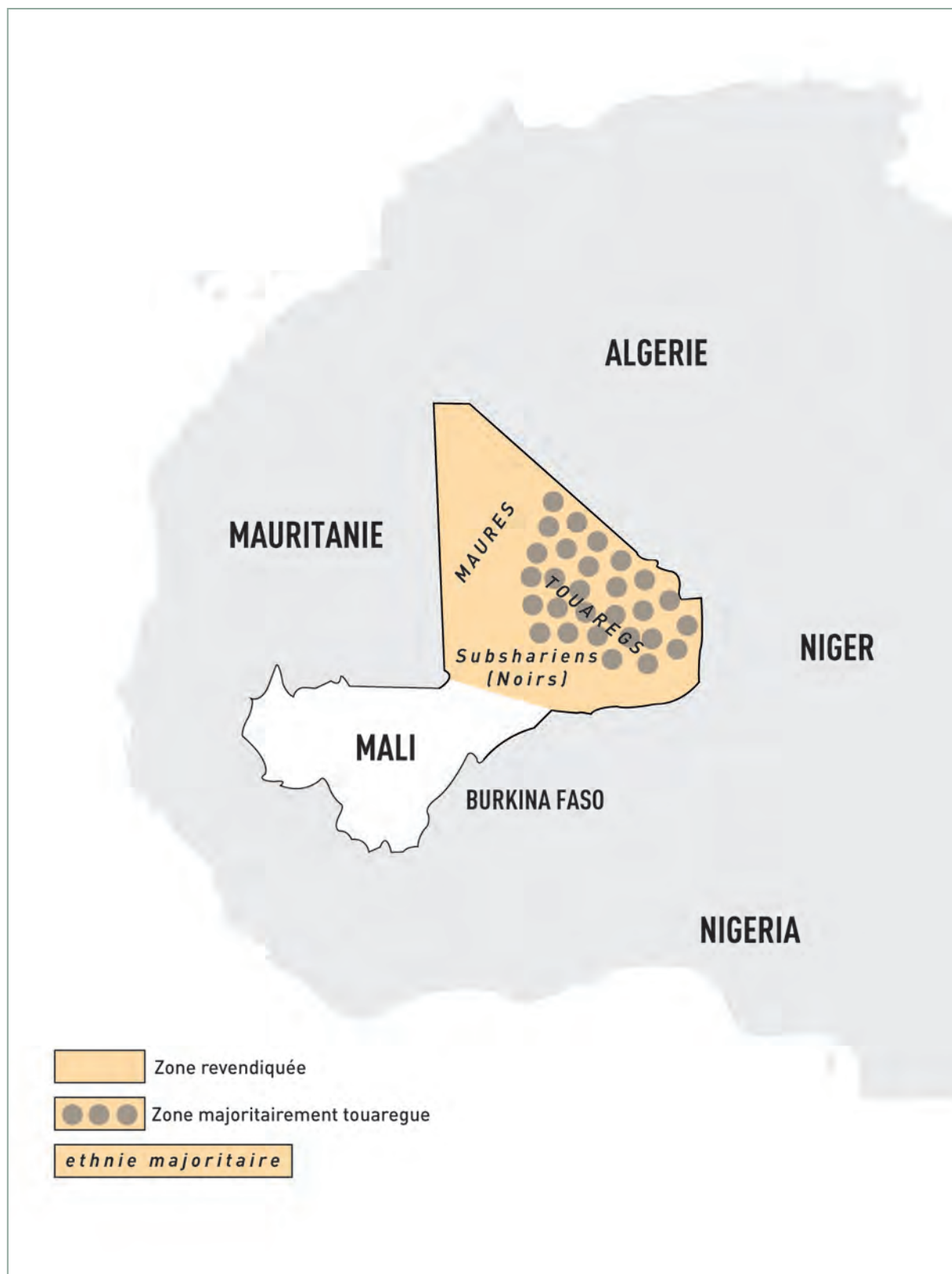
L'intervention française couplée à de meilleures offensives mauritaniennes permet de repousser peu à peu les assauts du Front Polisario. Mais la chute du président Moktar Ould Daddah, en juillet 1978, à la suite d'un coup d'État militaire entraîne la fin des revendications mauritaniennes sur le Sahara occidental et du même coup la fin des raids ennemis. Cela marque également la fin des opérations de *Lamantin* qui reste toutefois en place, de manière très allégée, jusqu'en mai 1980.

Serval, Mali (11 janvier 2013 - 31 juillet 2014)

Serval constitue un exemple d'opération dont la nature évolue en cours de route. Mission d'intervention initialement, elle se transforme en mission de contre-insurrection en raison du développement des opérations. Depuis son indépendance, le Mali a vécu plusieurs vagues de rebellions, certaines d'entre elles provenant des Touaregs qui s'estiment marginalisés par l'autorité centrale. Cette question touarègue entraîne en octobre 2011 la création du mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) dont une branche se radicalise pour créer le mouvement islamiste Ansar Eddine⁹⁰. Le 14 janvier 2012, ces deux mouvements lancent une offensive depuis l'Adrar des Ifoghas vers le sud du Mali, en revendiquant l'autodétermination et l'indépendance de l'Azawad (soit les provinces de Kidal, Tombouctou et Gao). L'offensive prend fin en avril ; les Touaregs proclament l'indépendance du Nord Mali. Durant l'été, plusieurs groupes terroristes (Al-Qaïda au Maghreb islamique ou AQMI), le mouvement pour l'unicité et la justice en Afrique de l'ouest (MUJAO) ainsi qu'Ansar Eddine s'opposent au MNLA et, au cours de l'automne, prennent le contrôle du nord du Mali, préparant une offensive en direction de la capitale.

En parallèle, en réaction à la défaite politique et militaire du début 2012, le président Amadou Toumani Touré est renversé par un coup d'État militaire en mars. La Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) prend alors des sanctions économiques, financières et diplomatiques à l'encontre de la junte installée à Bamako. Des négociations sont menées et ces sanctions levées après un accord prévoyant le transfert du pouvoir au président de l'Assemblée nationale. Début janvier 2013, plusieurs unités terroristes font route vers le sud du Mali, s'emparant de la ville de Konna. L'État malien sollicite alors l'assistance de la France, qui s'engage le 11 janvier, en déployant au plus fort 4 500 hommes des forces terrestres.

⁹⁰ Conscient de la dégradation la situation au Sahel, le CDEF/DREX publie dès janvier 2013 un cahier sur la question. Commandant © Mériadec Raffray, *Les rébellions touarègues au Sahel*, Cahiers du Retex, Recherche, CDEF/DREX, janvier 2013.



Les revendications touarègues, 2012.

Quatre phases se dégagent clairement de *Serval*⁹¹ :

- du 11 janvier au 22 février, la France cherche avant tout à stopper l'avancée des terroristes. Plusieurs patrouilles d'hélicoptères issues du 4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales, stationnées au Burkina Faso, engagent le combat contre une colonne de *pick-up* des groupes armés djihadistes (GAD) ou groupes armés terroristes (GAT) dans le centre du pays. Les trois jours suivants, de nouvelles forces françaises appartenant aux troupes de marine et à la Légion étrangère sont déployés au Mali⁹². Ils sont soutenus par une compagnie de combat du génie (6^e RG) provenant du dispositif d'alerte Guépard en France. Ces hommes constituent le premier groupement tactique interarmes (GTIA 1) chargé de sécuriser l'aéroport de la capitale avant de lancer la première action terrestre d'envergure vers Sévaré et Diabali. Il fait ensuite reculer les groupes armés djihadistes vers le Nord en prenant le contrôle de la ligne Diabali-Kona entre le 14 et le 21 janvier. À cette date, du fait de la résistance rencontrée, il est décidé d'augmenter les effectifs. *Serval* passe ainsi de 750 à 2 500 personnes si bien que trois autres groupements tactiques interarmes sont formés ainsi qu'un groupement aéromobile (GAM)⁹³ ;



GTIA Sévaré, janvier 2013, © ECPAD

91 Les informations de ce chapitre proviennent de CDEF/DREX, *Synthèse RETEX de l'opération Serval au Mali, janvier-mai 2013, Cahier du RETEX*, novembre 2013, p. 38 (classement DR) et du livre du général Bernard Barrera, *Opération Serval, notes de guerre. Mali 2013*, Paris, Seuil, 2015.

92 Le 21^e RIMa du dispositif *Epervier* (Tchad) accompagnés par un escadron du 1^{er} REC et une batterie Proterre du 3^e RAMa ; un EMT léger et une section du 3^e RPIMa, un escadron blindé du 1^{er} RHP issus de l'opération *Licorne* (Côte d'Ivoire) ; deux compagnies de combat des 2^e et 3^e RIMa.

93 GTIA 2 avec le 92^e RI, un GTIA 3 autour du 1^{er} RIMa, un GTIA 4 autour du 2^e REP. Il y a également un groupement aéromobile (GAM). CDEF/DREX, *Synthèse RETEX de l'opération Serval au Mali, op. cit.* p. 40

- Du 23 janvier au 12 février, le dispositif monte en puissance pour entreprendre une reconquête du territoire malien afin de le libérer complètement. Le 25 janvier, une reconnaissance offensive est lancée vers Tombouctou et Gao (GTIA 1 et GAM). Elle a pour mission d'empêcher l'ennemi de piéger le terrain en occupant la zone avant lui. Ce groupement tactique interarmes est divisé en deux éléments lesquels sont encadrés par un appui aéromobile car il y a 600 kilomètres à parcourir et 164 véhicules à déplacer⁹⁴. L'aérodrome et la ville de Tombouctou sont pris le 27 janvier. En parallèle, les éléments du dispositif *Sabre* (forces spéciales) se lancent vers Gao. Ils se saisissent de l'aéroport et du pont de la ville en neutralisant une quinzaine de terroristes. Le 28 janvier, les forces françaises accompagnées de troupes maliennes sécurisent Bamako, Sévaré, Gao et Tombouctou. *Serval* compte alors 2 000 hommes. Afin de consolider l'avancée des troupes en direction du nord et de l'est du pays, il est ordonné de s'emparer des aérodromes de Kidal et Tessalit et de la ville de Menaka.
- Du 12 février au 15 avril, les forces françaises poursuivent leur progression en profondeur tout en se scindant en deux ensembles géographiques, le nord et le centre. Au nord, une partie des troupes cherche à détruire les forces d'AGMI. Le mouvement national de libération de l'Azawad (MNL) tente de se rapprocher des forces françaises qui s'engagent du 16 février au 1^{er} avril dans le massif de l'Adrar des Ifoghas. Les GTIA 3 et 4 ainsi que la force armée tchadienne en intervention au Mali (FATIM) investissent et ratissent le territoire (la vallée d'Amettetaï et le cirque du Tigharghar). Bien organisés, les groupes terroristes sont installés sur des positions défensives, mais au terme des opérations près de 250 hommes sont neutralisés, quarante tonnes d'équipements et de munitions saisies⁹⁵. Les troupes françaises s'emploient à empêcher la reconstitution d'un sanctuaire terroriste dans la région. Au centre, la mission consiste à traquer le MUJAO autour de Gao. Un groupement tactique interarmes (GTIA 2) combat les groupes du MUJAO entre le 21 février et le 15 avril. Ils sont rapidement désorganisés à la suite de la chute de Gao tandis que la population locale coopère de plus en plus avec la force. Cela correspond très largement aux objectifs qui consistent à localiser les bases de repli et les camps du MUJAO, de provoquer une attrition dans ses rangs, de le priver de ses ressources (population et financement *via* trafics).
- Enfin, durant la dernière période, du 16 avril au mois de mai 2013, un désengagement progressif est organisé afin de transférer le contrôle des opérations à la mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA⁹⁶) qui devient bientôt la mission multidimensionnelle des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)⁹⁷. Les effectifs français passent de 5 300 à 3 200 au 1^{er} juillet, puis se réduisent à 2 500 en octobre 2013. Cependant, les troupes poursuivent leur action dans la région de l'est autour de Gao et vers Tessalit et Kidal contre les groupes terroristes dont les membres cherchent désormais à se fondre dans la population et à éviter le contact avec la force *Serval*.

En juillet 2014, quand l'opération *Serval* s'achève, elle a largement atteint les objectifs fixés : les groupes terroristes qui menaçaient la capitale ont été stoppés ; *Serval* a mis fin à une implantation pérenne du terrorisme dans le désert au nord du Mali. Ces résultats ont été acquis au prix d'un engagement déterminé des militaires français qui a cependant coûté la vie à neuf soldats et blessé une soixantaine d'entre eux. Mais ces opérations effectuées conjointement avec les forces armées maliennes ou en coordination avec les forces africaines de la MISMA, puis de la MINUSMA,

94 CDEF/DREX, « Synthèse RETEX de l'opération *Serval* au Mali, janvier-mai 2013 », *Cahier du Retex*, novembre 2013, p. 42

95 CDEF/DREX, « Synthèse RETEX de l'opération *Serval* au Mali », art. cit. p. 54

96 Autorisée par la Résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies en date du 20 décembre 2012

97 Créée par la Résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations unies le 25 avril 2013

ont neutralisé plusieurs centaines de terroristes. Elles ont également permis la découverte d'armement et de munitions. En plus de la démonstration d'un savoir-faire certain, la France a su répondre avec l'aide de ses alliés⁹⁸ au défi logistique posé par le cadre de l'opération (2 000 kilomètres séparent Bamako de Tessalit). Les avions engagés dans l'opération (avions de chasse, ravitailleurs, avions de transport tactiques et stratégiques) ont effectué plus de 13 000 heures de vol lors de 7 500 sorties, délivrant près de 300 bombes⁹⁹.



Mali, opération *Serval*, ECPAD ©

3.2 Bilan

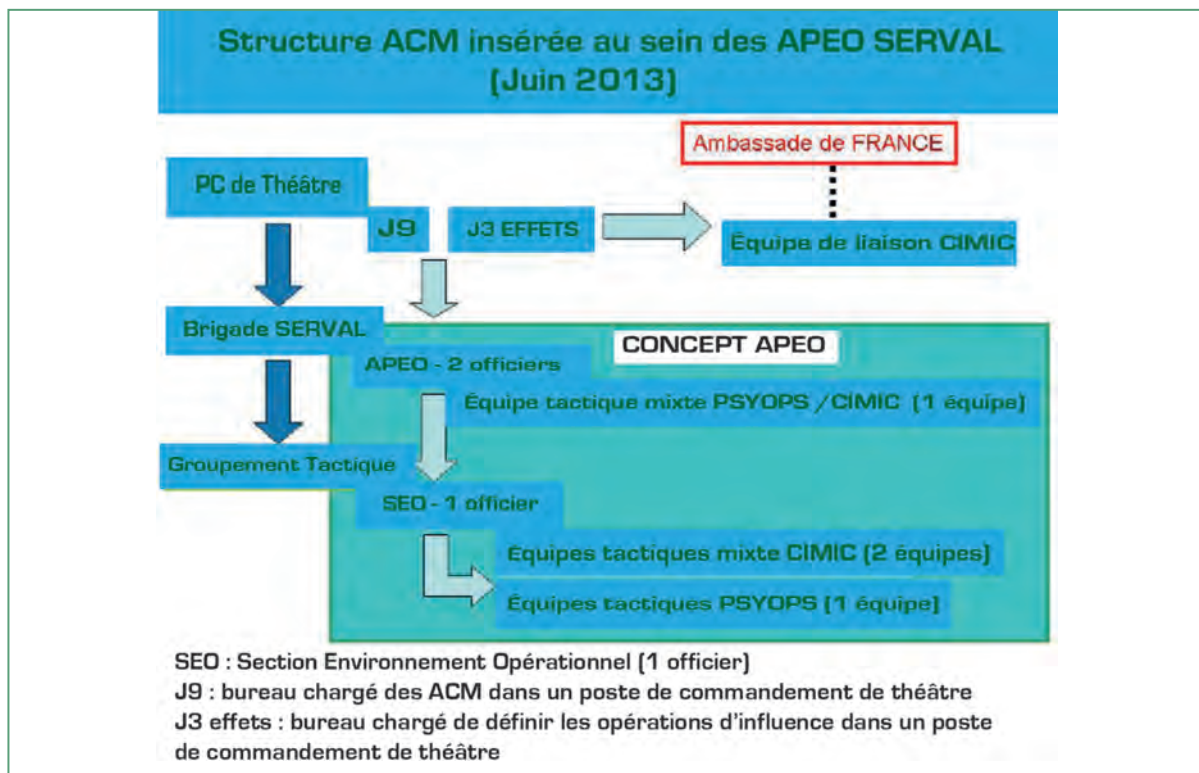
Entre *Lamantin* et *Serval*, trente-cinq ans se sont écoulés sans que la France ne mène de missions de contre-insurrection en Afrique. La réapparition de ce type d'opération s'explique d'abord par la présence d'un ennemi clairement identifié, par les menaces d'une déstabilisation régionale et l'urgence de la situation qui ont justifié le retour à un système d'intervention rapide. Mais s'il s'agissait de pouvoir bénéficier des effets de la surprise stratégique, ce retour à la contre-insurrection se justifie en grande partie par une volonté politique et militaire qui exige désormais que la guerre soit courte¹⁰⁰. Il s'agit aussi de rendre l'intervention la moins coûteuse possible en hommes et matériels et d'éviter toute dérive des surcoûts des opérations extérieures.

⁹⁸ *Serval* a pu compter sur le soutien de huit pays pour les missions de transport aérien ou de ravitaillement en vol : Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Grande-Bretagne, Espagne, Etats-Unis et Pays-Bas. EMA, Dossier de référence Sahel, <http://www.ema.defense.gouv.fr/operations/index.php/sahel/dossier-de-reference.html>, consulté le 17/03/2015

⁹⁹ GBU 12, GBU 49, AASM, MK82. Les différents bataillons logistiques qui se sont succédés ont ainsi été amenés à parcourir en moyenne 400 000 kilomètres/mois, soit l'équivalent de 10 fois le tour de la terre chaque mois

¹⁰⁰ Colonel Michel Goya, « La guerre de trois mois : l'intervention militaire en perspectives », *Politique étrangère*, été 2013, vol. 78, n°2, p. 157-168

Si l'on s'en tient à une analyse stratégique, *Serval* constitue une réussite : en moins de quelques mois, la situation au Mali a été stabilisée, les offensives rebelles ont été stoppées et les groupes terroristes délogés du nord du pays. C'est aussi le cas des autres missions de contre-insurrection. *Limousin* a permis de stopper la rébellion dans son avancée vers le sud ; la population a pu bénéficier d'un soutien médical gratuit et les forces locales ont été réorganisées, la France engageant jusqu'à 650 cadres dans le centre de formation de Moussoro et l'école d'officiers de Fort-Lamy. Mais la formation des cadres de l'armée tchadienne s'est révélée insuffisante et si le « Tchad utile » a été pacifié, la rébellion est restée présente dans le nord du pays. Le conflit n'étant pas totalement stabilisé de nouvelles offensives rebelles sont apparues et ont nécessité la mise sur pied de l'opération *Tacaud*. L'opération *Lamantin* en Mauritanie s'analyse un peu de la même manière : des objectifs à court terme atteints mais qui ne permettent pas de modifier en profondeur la situation locale¹⁰¹, même si l'aide française a permis à l'Etat mauritanien de mieux répondre aux attaques du Front Polisario et de se défendre contre les offensives sur son territoire. À plus long terme, il apparaît évident que la réussite de ces opérations ne permet pas toujours de réduire totalement l'ennemi. Ainsi au Mali, la menace terroriste régionale n'a pas disparu d'autant qu'elle a su profiter de son caractère transfrontalier et de la nature désertique de la zone sahéenne pour se reconfigurer. Du point de vue des enseignements, la situation exige une stratégie de plus long terme qui passe à la fois par un renforcement des actions civilo-militaires intégré dans les actions sur les perceptions et l'environnement opérationnel (APEO) pour rétablir les autorités locales et le tissu socio-économique tout en envisageant la mise en place d'un partenariat avec les États de la région (G5 Sahel¹⁰²) afin de repenser la conduite des opérations dans l'ensemble de la bande sahélo-saharienne (BSS)¹⁰³.



101 Le conflit se déplace vers le Maroc par la suite. 101 M. Forget, « Mauritanie 1977 : *Lamantin*, une intervention extérieure à dominante air », art. cit. p. 5

102 Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso.

103 Il s'agit ni plus ni moins d'une approche globale dont les origines intellectuelles trouvent leurs fondements dans la pensée de Gallieni et de Lyautéy. La France avait en quelque sorte découvert de nouveau l'intérêt de l'action civilo-militaire au moment de la guerre en Afghanistan. Cf. Sarah Aubertin, *Le Développement, un défi aux relations entre forces armées et organisations civiles en Afghanistan*, Cahier de la recherche doctrinale, CDEF/DREX, 2010

D'un point de vue doctrinal, ces succès attestent de la qualité de la force d'intervention notamment lors des opérations des années 1970 qui a été le fait de troupes fraîchement professionnalisées. Ainsi, le 6^e RIAOM de Fort-Lamy est-il un corps professionnalisé quand il est engagé dans l'opération de 1969¹⁰⁴. De même, le 3^e RIMa quand il est appelé à relever le 2^e REP. Aujourd'hui, et particulièrement pour *Serval* la question de la professionnalisation n'est plus de mise. En revanche, la capacité d'intervention en urgence reste l'un des facteurs du succès. Cette capacité dépend de deux dispositifs : les forces prépositionnées et le système d'alerte Guépard. Le prépositionnement a été décisif en 2013. Il a permis d'acheminer des troupes dans un délai extrêmement court et de stopper l'offensive des terroristes qui se ruiaient vers Bamako. Mais il ne se résume pas à une question de logistique de transport. Les troupes françaises présentes en Afrique apportent leurs compétences dans des domaines variés comme la mise à disposition d'un état-major interarmes (Sénégal), la présence de forces spéciales (Burkina Faso) capables d'engager une capacité aéromobile et un commando, ou des forces en nombre suffisant pour former un groupement tactique interarmes (*Epervier* au Tchad), ou pour envoyer ou faire transiter des troupes (*Licorne* en Côte d'Ivoire)¹⁰⁵. *Serval* a également été l'occasion de tester l'efficacité du dispositif Guépard « nouvelle génération » (NG). Le commandement des forces terrestres (CFT) a pu déployer les effectifs en alerte en métropole : près de 200 hommes ont été projetés dans les 48 heures suivant le déclenchement de l'opération. Par exemple, une compagnie du 2^e RIMa a été envoyée le 12 janvier après seulement huit heures de préparatifs¹⁰⁶. Au total, 60 % des troupes françaises au Mali sont issues de ce dispositif Guépard NG.

Sur le plan tactique, la France a fait preuve d'une évidente supériorité au combat, aujourd'hui comme hier. Au cours des années 1970, les rebelles du Tchad, armés simplement de pistolets mitrailleurs et de fusils, n'ont pas atteint un degré de perfectionnement qui leur permet de lutter avec efficacité¹⁰⁷. Ils sont d'ailleurs dépassés par la capacité française à mettre en œuvre des moyens aériens pour le transport, la reconnaissance et surtout l'appui feu, particulièrement les détachements d'intervention hélicoptérés. Cette supériorité tactique n'empêche cependant pas la France d'éprouver de lourdes pertes (50 tués côté français) si bien que l'offensive tchadienne est arrêtée après 1972. Quarante ans plus tard, avec *Serval*, la supériorité tactique au combat constitue de nouveau un élément clé de la décision. L'importance du déploiement a généré une surprise telle qu'il a poussé l'ennemi à fuir plutôt qu'à combattre devant des colonnes de véhicules blindés et l'appui aérien. Le premier objectif de reconquête a ainsi été atteint sans combat¹⁰⁸. Ensuite, selon un rythme soutenu, les forces françaises ont mené une manœuvre recoupant un large éventail de capacités : combat de contact, lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI ou IED), appui feu sol-sol (artillerie), appui feu air-sol (bombes guidées, roquettes, canons, missiles), aérocombat (omniprésence des hélicoptères), logistique (élongations importantes au sein du territoire malien, climat désertique), assistance militaire opérationnelle (AMO). Ces missions appartiennent au domaine classique de l'intervention rapide (avec les missions d'intervention) qui a fait ses preuves¹⁰⁹.

104 Colonel Michel Goya, « L'intervention militaire française au Tchad (1969-1972) », *Lettre du RETEX – Recherche* n°66, 26 novembre 2013, p. 3

105 Christophe Guilloteau et Philippe Nauche, *L'opération Serval au Mali*, Rapport d'information n°1288, 18 juillet 2013, p. 37

106 C. Guilloteau et P. Nauche, *L'opération Serval au Mali*, *op.cit.*, p. 38

107 Claude d'Abzac-Epezy et Jérôme de Lespinois, « Les interventions militaires françaises en Afrique, des années 70 aux années 90 : l'exemple du Tchad » dans Pierre Pascallon (dir.) *La politique de sécurité de la France en Afrique*, Harmattan, 2004, p. 54

108 *Synthèse RETEX de l'opération Serval au Mali, janvier-mai 2013*, p. 48

109 Colonel Michel Goya, « Mali : l'intervention militaire en perspectives », *Cahiers du CESAT* n° 33, septembre 2013, p. 15

CHAPITRE IV

LES MISSIONS D'APPUI

4.1 Des dispositifs de longue durée ou d'influence

Une mission d'appui peut se définir comme une mission de combat de longue durée dont le but final consiste à reconstituer les forces nationales derrière une ligne de défense. Les missions d'appui de la France en Afrique découlent des missions d'intervention et de contre-insurrection mises en place à la fin des années 1970. Cependant, elles peuvent parfois être de très courte durée mais, dans un cadre qui n'appartient pas à l'ancien « pré carré » français participer plus durablement à une politique d'influence comme ce fut le cas au Zaïre avec *Verveine*¹¹⁰. Globalement, ces missions d'appui constituent souvent le prolongement d'opérations plus anciennes comme ce fut le cas avec *Limousin*, *Tacaud* et *Barracuda*. La France a déployé des dispositifs de longue durée avec *Epervier* (Tchad, 1986-2014), *Boali* (République centrafricaine, 2002-2013).

Verveine, Zaïre (6 -16 avril 1977)

Après l'éviction en 1961 de la grande figure indépendantiste du Congo belge, Patrice Lumumba par Joseph Kasa-Vubu, premier président du Congo-Kinshasa, Joseph Désiré Mobutu (1930-1997) finit par prendre le pouvoir avec le soutien des États-Unis qui luttent contre le communisme en Afrique. D'abord président de la République démocratique du Congo (1965-1971), il rebaptise son pays du nom de Zaïre (1971) tout en exerçant un pouvoir de plus en plus autocratique. Mais depuis l'indépendance, le pays s'est enfermé dans une logique des Blocs qui nuit aux intérêts économiques du pays, le tout se doublant de crises internes récurrentes : rébellions de 1964-1965, manifestations étudiantes de 1969 et 1971, etc. En mars 1977, un conflit supplémentaire - appelé guerre du Shaba - déstabilise encore davantage le pays. Des milliers de miliciens du Front national de libération du Congo passent la frontière entre l'Angola et le Zaïre pour envahir la province du Shaba (ex-Katanga). Les « Tigres Katangais » s'emparent des villes de Kisengi, Kapanga et Dilolo. En butte à l'action du Front Polisario, le Maroc offre alors rapidement son aide au Zaïre car ainsi il peut s'opposer plus facilement à l'organisation de l'unité africaine (OUA) considérée comme acquise à l'Algérie et au Polisario. L'éloignement géographique entre le Maroc et le Zaïre pose toutefois un problème d'ordre logistique. Joseph Désiré Mobutu et le roi Hassan II demandent donc conjointement l'aide de la France qui accepte d'intervenir sur la base du protocole de coopération militaire signé entre Paris et Kinshasa en 1975. Cette opération, essentiellement aérienne, permet à la France de se positionner au-delà de son ancienne zone de colonisation et d'étendre son influence.

L'opération *Verveine* est déclenchée le 6 avril 1977. Le lendemain, 11 Transall C-160 décollent en direction de Rabat. Le pont aérien du Maroc vers le Zaïre débute le 9 avril. Il engage les 11 Transall ainsi que deux DC-8F, soit environ 140 personnes au sein des équipages et du personnel de soutien. *Verveine* prend fin le 16 avril avec le désengagement du détachement français. Le bilan du matériel transporté s'élève à 125 véhicules, 9 remorques et 36 tonnes de fret en une semaine¹¹¹.

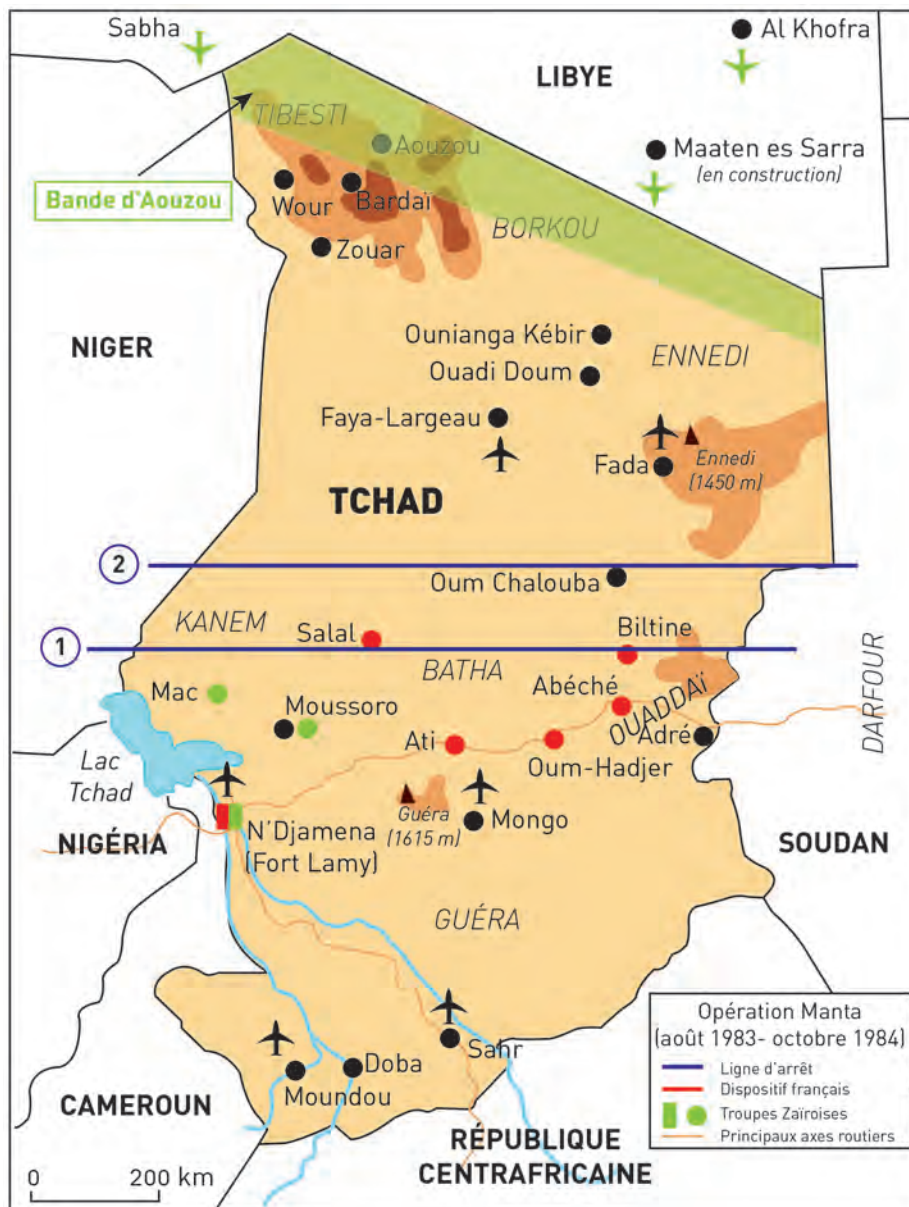
¹¹⁰ Commandant Laurent Levitte, « L'opération *Verveine* en 1977 : maîtrise de la projection de force et diplomatie aérienne », *Penser les Ailes françaises*, n° 24, hiver 2010/2011, p. 61-70.

¹¹¹ L. Levitte, « L'opération *Verveine* en 1977 [...] », art. cit., p. 68

Le conflit prend fin le 26 mai lorsque les forces zairoises reprennent Kapanga. L'opération *Verveine* est une réussite si ce n'est que les Tigres Katangais reviennent l'année suivante lors de l'attaque sur Kolwezi, attaque qui nécessite une nouvelle intervention armée, l'opération *Bonite*.

Manta, Tchad (9 août 1983 -11 novembre 1984)

Après l'opération *Limousin* en 1969, la France revient au Tchad dans le cadre de l'opération *Tacaud* (mars 1978-mai 1980), puis de nouveau en août 1983 avec l'opération *Manta*. Les raisons du retour de la France au cœur de l'Afrique tiennent aux négociations de 1980 qui avaient permis la constitution d'un gouvernement national de transition (GUNT) présidé par Goukouni Oueddei, ancien chef rebelle, rival d'Hissène Habré. Mais en dépit des efforts réalisés, les affrontements avaient repris avec les partisans de l'ancien Premier ministre, Hissène Habré. Quand les troupes



Opération *Manta*, carte de Stéphane Mantoux, *Les Guerres du Tchad*, Lemme édit., 2014 ©

françaises évacuent le Tchad en 1980, le conflit reste virulent. Goukouni Oueddei est renversé par Hissène Habré en juin 1982. Dès lors, les forces rebelles du GUNT, soutenues par la Libye du colonel Kadhafi, tentent de faire tomber le gouvernement. Elles lancent une puissante offensive en 1983, prennent Abéché, menacent N'Djamena. En juillet 1983, à partir du Cameroun, la France met au point une mission d'évacuation de ressortissants (opération *Bernacle*) pour intervenir en cas d'aggravation de la situation.

Malgré quelques succès tchadiens - Hissène Habré reprend Faya-Largeau le 30 juillet - le gouvernement national de transition (GUNT) mais surtout les Libyens écrasent les forces armées régulières grâce à un matériel moderne et sophistiqué dont un recours à l'aviation pour soutenir les actions au sol (Faya-Largeau bombardé par les Sukhoi Su-22 libyens¹¹²). Les États-Unis décident de soutenir Hissène Habré contre le colonel Kadhafi, ce qui détermine le président François Mitterrand à intervenir directement le 9 août 1983. La France envoie tout d'abord du matériel et des instructeurs avant d'engager des troupes. Au plus fort de l'opération, 3 500 hommes sont déployés dont 3 200 de l'armée de terre¹¹³, ce qui fait alors de *Manta* la plus importante OPEX entreprise par la France depuis la guerre d'Algérie.

Dans un premier temps, du 9 au 23 août, le dispositif se met en place et des instructeurs sont envoyés auprès des forces armées nationales tchadiennes (FANT). Les forces françaises sont divisées en deux éléments positionnés pour l'un à N'Djamena et pour l'autre à Abéché (groupement Echo). Un nouveau groupement est installé autour de Moussoro et Salal (groupement Oscar) à partir du 15 août. Des renforts sont également déployés depuis la France et la Centrafrique, ces derniers issus des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) portant le nombre d'hommes à un millier. Du 2 septembre au 21 décembre 1983, le dispositif se consolide et fait face à plusieurs tentatives offensives des rebelles et des Libyens. En réaction, les moyens de l'ALAT de l'artillerie et des blindés sont renforcés car la piste de N'Djamena ne permet pas d'accueillir des avions de type Boeing 747¹¹⁴. Un nouveau groupement est mis en place à Ati (groupement Charlie) avec une unité élémentaire venant du Gabon.

Pour faire face à la menace aérienne libyenne, sont déployés au sein de l'ALAT et de l'armée de l'air douze hélicoptères SA 330 Puma, dix-neuf hélicoptères Gazelles, trois avions d'observation L-19, deux avions de transport Nord 2501, quatre Jaguar, quatre Mirage, deux Breguet Atlantic et deux KC-135 Stratotanker. Surtout, afin de déjouer les raids libyens, la France déploie sur le théâtre tchadien des radars légers de surveillance d'aérodrome *Sneri* à Moussoro, Ati et N'Djamena ainsi que des batteries de missiles sol-air Crotale à N'Djamena et un radar *Spartiate* (système polyvalent d'atterrissage, de recueil, de télécommunication et d'identification de l'armée de terre) à Biltine¹¹⁵. Ce déploiement est pensé pour être dissuasif et tente d'interdire l'accès au sud du Tchad.

112 P. de Tonquédec, *Opération Tacaud*, op. cit., p. 113

113 Ils appartiennent à la 9^e DIMa, à la 31^e Brigade, à la 11^e DP, à la Brigade aéromobile, au 13^e RDP, au 44^e RT, au 5^e RHC et à l'état-major de la force d'action rapide (EM/FAR). CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 54

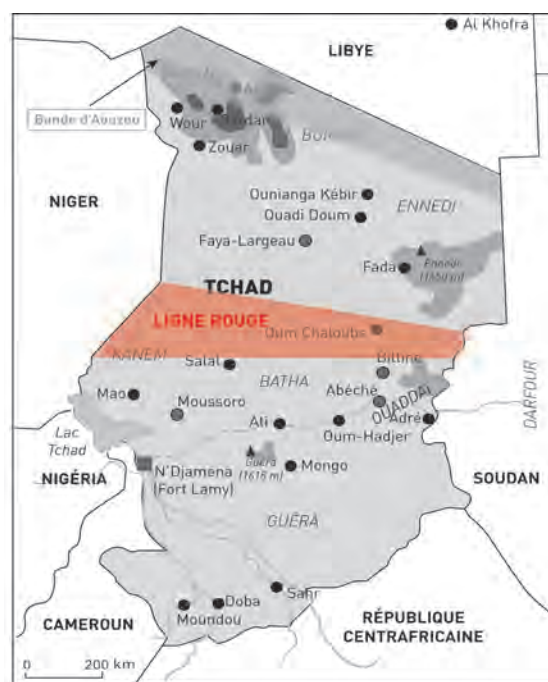
114 C. d'Abzac-Epezy et J. de Lespinois, « Les interventions militaires françaises en Afrique, des années 70 aux années 90 : l'exemple du Tchad », art. cit., p. 62

115 Arnaud Delalande, « De *Manta* à *Epervier* : opérations aériennes au-dessus du Tchad », <http://airpower.over-blog.com>, 13 décembre 2013, consulté le 21/03/2014



Opération Manta, 1983 © ECPAD.

Alors que jusque-là le dispositif français est resté défensif, le mois de janvier 1984 est marqué par une offensive aérienne française. En effet, la Libye pousse et soutient Goukouni Oueddei à prendre Zigey, près de Salal. En réaction, une opération aérienne est lancée à Toro Doum, au nord de Zigey où la France perd un Jaguar et son pilote¹¹⁶. Les effectifs français passent de 2 850 à 3 500 hommes¹¹⁷. Dès lors, aucune percée rebelle d'envergure n'est à signaler. Les Libyens sont bloqués au nord et des dissensions se font sentir entre les forces du gouvernement national de transition (GUNT) et les troupes libyennes, la coalition commençant à se désagréger¹¹⁸. Des négociations sont menées entre la France, le Tchad et la Libye et un accord de « retrait simultané et concomitant » des troupes françaises et libyennes est signé en septembre 1984. *Manta* s'achève le 11 novembre 1984 avec le désengagement des troupes¹¹⁹ sur un bilan de 13 morts et 8 blessés¹²⁰.



La « ligne rouge » imposée par la France à Oueddei et Khadafi, s'étendra du 15° parallèle au 16° parallèle, plus au nord, après l'attaque de Zigey, le 25 janvier 1984.

116 C. d'Abzac-Epezy et J. de Lespinois, « Les interventions militaires françaises en Afrique, des années 70 aux années 90 : l'exemple du Tchad », art. cit., p. 56

117 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 55

118 A. Delalande, « De Manta à Epervier : opérations aériennes au-dessus du Tchad », art.cit.

119 *Via l'opération Silure* (25 septembre - 11 novembre 1984)

120 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 57

***Epervier*, Tchad (16 février 1986- 31 juillet 2014)**

Signataire des accords de septembre 1984, le colonel Kadhafi est censé retirer ses troupes du territoire tchadien. Cependant, la Libye maintient non seulement ses troupes dans la région Borkou, Ennedi et Tibesti mais renforce ses effectifs et son dispositif comme en témoigne la construction d'une piste d'atterrissage de 3 800 m pour appareils gros porteurs à Ouadi-Doum¹²¹. En massant ses troupes au nord du Tchad tout en s'appuyant sur la rébellion au sud, le colonel Kadhafi espère faire tomber le gouvernement d'Hisène Habré pour installer les forces du gouvernement national de transition (GUNT), favorables à Tripoli. Il renouvelle donc bientôt ses attaques en direction de N'Djamena. Le 10 février 1986, les soldats du GUNT attaquent plusieurs localités au-delà de la « ligne rouge » fixée au 16^e parallèle par Paris. La France réplique immédiatement par la mise en place de l'opération *Epervier*¹²².

La particularité de l'opération est la primauté des opérations aériennes. Les effectifs sont composés de 600 hommes de l'armée de terre¹²³ pour 800 de l'armée de l'air¹²⁴. Les éléments de l'armée de terre ont pour fonction d'assurer la protection statique des sites de N'Djamena et de Moussoro via les batteries antiaériennes, d'empêcher toute action d'envergure au sud du 16^e parallèle mais surtout de former et entraîner les forces armées nationales tchadiennes et les accompagner dans leur reconquête du nord du pays¹²⁵. Si *Epervier* peut se reposer pratiquement sur la seule force aérienne, c'est parce que l'on assiste dans le même temps au succès de l'aide militaire et technique qui autorise une réelle montée en puissance des FANT. En face, les Libyens alignent 5 500 hommes et 1 500 rebelles coalisés tchadiens. Ces troupes sont équipées de blindés lourds et disposent d'une artillerie puissante. Elles bénéficient également d'un appui aérien conséquent car la Libye dispose de 489 avions de combat français et soviétiques, dont seize bombardiers Tupolev Tu-22, des chasseurs Mirage et MiG ainsi qu'une vingtaine d'Antonov affectés au transport¹²⁶. Elle est également aidée par des conseillers allemands de la RDA et des Cubains.

L'installation d'*Epervier* dans la durée s'est réalisée en plusieurs phases. Entre février et mars 1986, le dispositif monte en puissance, puis se renforce après novembre car en dépit d'un déploiement d'une quarantaine d'avions, les forces françaises sont en infériorité numérique par rapport aux forces aériennes libyennes. Dans une position essentiellement défensive, la France se contente d'abord de soutenir les forces armées nationales tchadiennes et de reconquérir le nord. Du 1^{er} juin au 10 septembre 1987, ces dernières tentent de reprendre sans succès la bande d'Aouzou à l'extrême-nord du territoire tchadien. Elles mènent également un raid en profondeur en territoire libyen qui aboutit à la destruction victorieuse de la base de Maaten al Sarra. Le 11 septembre 1987, un cessez-le-feu est conclu entre le Tchad et la Libye ce qui permet de réduire le dispositif français à 1 200 hommes. Le 31 août 1989, la signature de l'accord d'Alger entre le Tchad et la Libye met fin au conflit¹²⁷.

121 P. de Tonquédec, *Opération Tacaud*, op. cit., p. 113

122 C. d'Abzac-Epezy et J. de Lespinois, « Les interventions militaires françaises en Afrique, des années 70 aux années 90 : l'exemple du Tchad », art. cit., p. 57

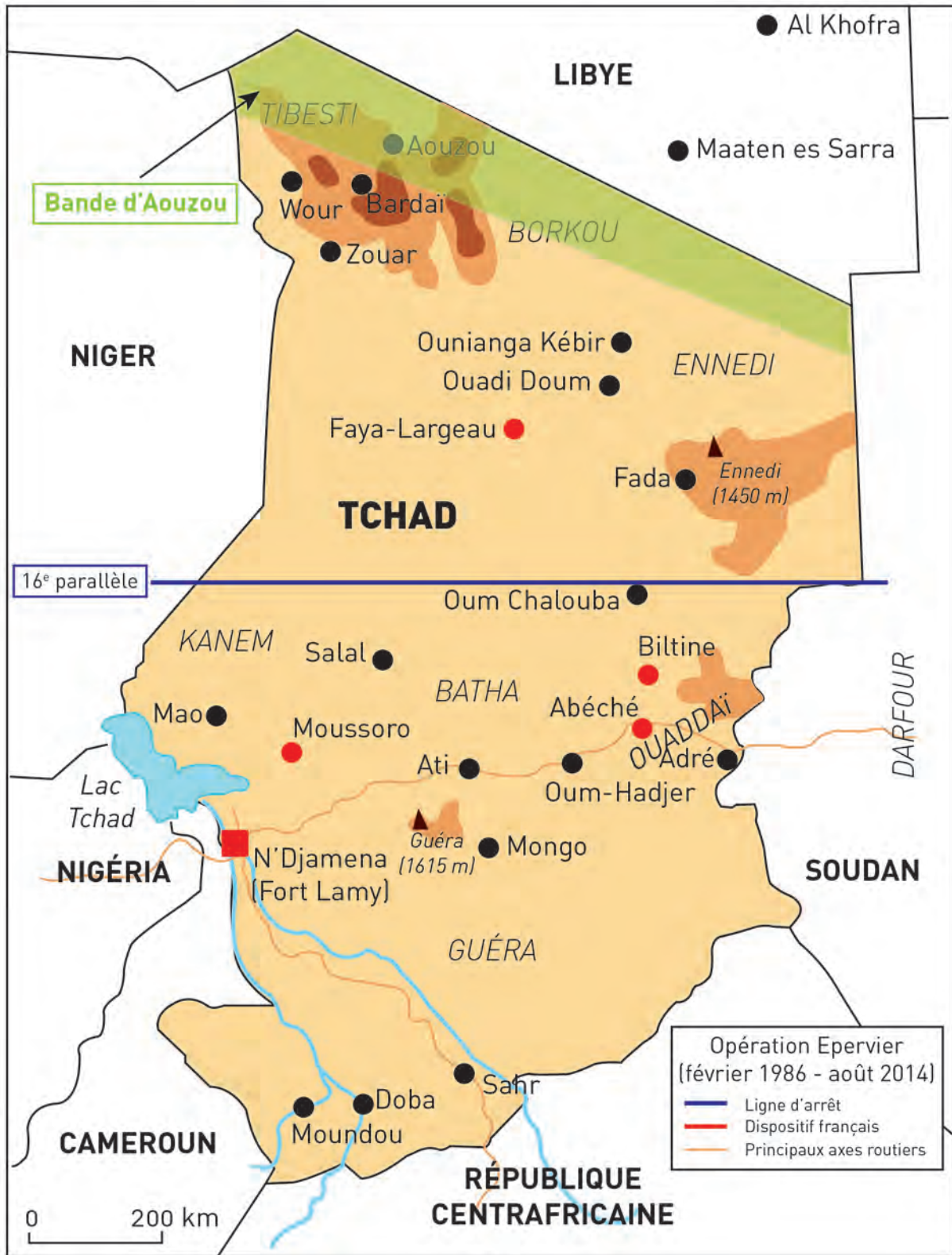
123 Ces effectifs de l'armée de Terre appartiennent aux unités de la FAR, au 13^e RDP, au 402^e et 403^e RA.

124 Avec seize Jaguar, quatre KC-135 Stratotanker, quatre Mirage, sept C-160 et cinq hélicoptères SA 330 Puma.

125 J. de Lespinois, « Emploi de la force aérienne Tchad 1969-1987 », art.cit., p. 74

126 C. d'Abzac-Epezy et J. de Lespinois, « Les interventions militaires françaises en Afrique, des années 70 aux années 90 : l'exemple du Tchad », art. cit., p. 57

127 A. Delalande, « De Manta à Epervier : opérations aériennes au-dessus du Tchad », art. cit.



Opération Epervier, carte de Stéphane Mantoux, *Les Guerres du Tchad*, Lemme édit., 2014 ©

Ce conflit qui n'a pas entraîné de pertes humaines a montré combien la France était capable de venir en appui d'un pays en difficulté. Précédée par une mission d'observation (mission *Musaraigne*) qui se contentait d'informer la France de la construction de pistes¹²⁸, l'aide de la France s'est traduite par le bombardement de la piste de Ouadi-Doum (mission *Trionyx*) pour éviter que l'aviation libyenne ne vienne bombarder le territoire tchadien : le 16 février 1986, onze Jaguar protégés par des Mirages détruisent le dispositif. En représailles, un Tupolev Tu-22 libyen largue quatre bombes sur l'aéroport de N'Djamena le lendemain et endommage la piste. Si le rétablissement de la supériorité aérienne sur le territoire tchadien permet de mettre en place un pont aérien sur la capitale tchadienne, ce dernier bombardement prouve toutefois que les avions basés sur le territoire libyen peuvent causer des dommages¹²⁹.

L'attaque tchadienne sur Maaten al Sarra le 5 septembre 1987 conduit aussi à une réponse aérienne libyenne. Le 7 septembre, en riposte, deux Tu-22 tentent de bombarder les installations françaises de N'Djamena. Comme les Mirage français ne peuvent l'intercepter à temps, c'est le 403^e régiment d'artillerie qui stoppe l'avion ennemi par un tir de missiles Hawk¹³⁰. C'est au second essai que le Tu-22 est touché, celui-ci est détruit alors que ses trappes à missiles sont ouvertes. Ses quatre bombes sont éjectées mais n'étant pas armées, elles n'explorent pas au sol¹³¹. Quant au deuxième Tu-22, il bombarde Abéché sans conséquences et réussit à s'échapper sans être touché par la défense sol-air¹³².

Mission d'appui d'abord conçue comme opération extérieure en 1986, *Epervier* se transforme petit à petit en dispositif de stationnement permanent de façon à constituer l'un des maillons des bases prépositionnées françaises en Afrique. Elle participe d'une politique de points d'appui et d'influence en Afrique qui apparaît au grand jour à la fin du conflit entre le Tchad et la Libye. Sa mue en dispositif permanent a été justifiée par la nécessité de devoir assurer la protection des intérêts français en particulier des ressortissants résidant au Tchad et d'apporter un soutien logistique aux forces armées tchadiennes. Par ailleurs, les troupes françaises apportent à la population une aide médicale et soutiennent des actions dans le domaine de l'éducation et la santé. Enfin, la force peut être sollicitée pour apporter ses capacités et infrastructures à des contingents nationaux et internationaux comme lors des missions EUFOR Tchad/RCA et MINURCAT.

Juste avant août 2014, *Epervier* déployait environ 950 militaires français à travers un état-major interarmées, un groupement terre (320 militaires et 80 véhicules) assurant des missions de reconnaissance, de garde des emprises et d'appui aux forces tchadiennes, un groupement Air (150 militaires et une douzaine d'aéronefs) assurant des missions de chasse et de reconnaissance, et une base de soutien interarmées assurant le support opérationnel des unités. Ces troupes sont réparties entre la base aérienne de N'Djamena, le détachement du camp d'Abéché et le détachement de Faya-Largeau¹³³.

128 Général (2s) Bernard Molard, « L'air et l'espace : une continuité stratégique », *Penser les Ailes françaises* n° 20, été 2009, p. 116-125

129 C. d'Abzac-Epezy et J. de Lespinois, « Les interventions militaires françaises en Afrique, des années 70 aux années 90 : l'exemple du Tchad », art. cit., p. 58

130 Colonel (er) Jean-Pierre Petit, « Le succès du Hawk au Tchad », *Les Cahiers du Retex* n°6, 2002

131 A. Delalande, « De Manta à Epervier : opérations aériennes au-dessus du Tchad », art. cit.

132 J. de Lespinois, « Emploi de la force aérienne Tchad 1969-1987 », art.cit., p. 74

133 EMA, Dossier de référence Tchad, <http://www.ema.defense.gouv.fr/operations/index.php/tchad/dossier-de-reference.html>, consulté le 24/03/2014

Noroît, Rwanda (4 octobre 1990-13 décembre 1993)

Après l'indépendance du Rwanda en 1962, l'ethnie minoritaire tutsie est pour partie forcée à l'exil par la majorité hutue, alors que dans la période précédente, jusqu'au début de la période coloniale, les Tutsis, bien que minoritaires, avaient dominé le pays. Avec l'indépendance et le début du processus démocratique, les Hutus prennent le pouvoir au Rwanda. En exil, les Tutsis créent le front patriotique rwandais (FPR) afin de reconquérir le pouvoir. Ils sont dès lors soutenus par l'Ouganda qui voit là un moyen de répondre aux visées expansionnistes de son président. Le 1^{er} octobre 1990, des forces rebelles du Front Patriotique Rwandais passent la frontière ce qui engendre des troubles intérieurs d'origine ethniques. Ces violences entraînent l'intervention française dans le cadre des accords de 1975 signés entre la France et le Rwanda¹³⁴. On craint également pour la sécurité des expatriés français et étrangers. L'opération *Noroît* est déclenchée le 4 octobre 1990.

Elle se décompose en plusieurs phases. Entre le 5 et le 16 octobre 1990, les forces françaises organisent l'évacuation des ressortissants à Kigali et à Ruhengeri (respectivement 770 et 170) et aident, avec les forces belges, au rétablissement de l'ordre. À partir du 17 octobre et jusqu'au 5 décembre, le dispositif s'allège se contentant d'assurer la sécurité de l'aéroport avant de se transformer en une mission de présence et d'assistance aux forces armées rwandaise (FAR) jusqu'en décembre 1993. Les forces présentes sur place évoluent en fonction de leurs missions. Ainsi dans un premier temps, un état-major tactique (EMT) à deux compagnies motorisées et aéroportées ainsi que des parachutistes (13^e RDP) sont engagés. À partir de décembre 1990, un état-major tactique est envoyé en relève, de même que l'on envoie à partir d'avril 1991 un détachement d'assistance militaire d'instruction (DAMI) composé de parachutistes de la 1^{1^e} DP. Il s'implante à Ruhengeri. Les effectifs de l'armée de terre sont d'environ 350 hommes puis 200 à partir de décembre 1990¹³⁵. Les seules opérations que *Noroît* mène sont une intervention dans le sud du pays en février 1992 où des troubles éclatent, et l'opération d'évacuation de ressortissants *Volcan* en février 1993 à Ruhengeri. Le coup d'État d'octobre au Burundi et l'incursion du front patriotique rwandais (FPR) en novembre 1993 ne modifient pas le dispositif qui est toutefois sollicité par le gouvernement et des ONG en termes de soutien logistique humanitaire. L'application des accords d'Arusha signés le 4 août 1993 entre le gouvernement rwandais et le FPR et le déploiement prévu d'une force de l'ONU - mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) - entraînent la fin de l'opération *Noroît* en décembre 1993.

Balata-Aramis, Cameroun (février 1994-31 mai 2008)

Au milieu des années 1990, la France s'engage dans la durée au Cameroun en menant les opérations *Balata* et *Aramis* qui apportent une aide au pays dans le contentieux qui l'oppose au Nigeria à propos de la presqu'île de Bakassi, riche en hydrocarbures. Dans un premier temps, en vertu des accords de défense et de coopération signés en 1974, la France envoie deux hélicoptères Puma

134 Pierre Pascallon, *La politique de sécurité de la France en Afrique*, p. 19

135 Ils appartiennent successivement en fonction des relèves au 2^e REP, 3^e RPIMa, 8^e RPIMa, 2^e RIMa, 1^{er} RPIMa, 6^e RPIMa, 21^e RIMa et 1^{er} RI. CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 90

et des commandos parachutistes¹³⁶, puis déploie avec une cinquantaine d'hommes une assistance portant sur les domaines du commandement, de la logistique, du renseignement, de l'instruction opérationnelle et de l'évacuation afin d'assurer la surveillance des frontières. Quatorze ans après son enclenchement, l'opération prend fin le 31 mai 2008 à la suite d'accords politiques qui ont permis d'attribuer la presqu'île de Bakassi au Cameroun.

Boali, République centrafricaine (octobre 2002-décembre 2013)

À la fin de l'opération *Bonite* au Zaïre en 1981, la France déploie en Centrafrique des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO). Leur mission a plusieurs volets : il s'agit d'assurer la montée en puissance des forces armées centrafricaines, leurs bases à Bangui et Bouar pouvant être utilisées dans le cadre du prépositionnement en Afrique et servent à l'acculturation et l'entraînement des troupes¹³⁷. Ils participent ainsi à un nombre important d'opérations en Afrique : *Manta* au Tchad puis *Noroit*, *Volcan*, *Amaryllis* et *Turquoise* au Rwanda, *Requin* au Gabon, *Verdier* au Togo et *Bajoyer* au Zaïre. En octobre 1997, les EFAO quittent la Centrafrique dans le cadre d'un désengagement qui dure six mois (Opération *Cigogne*, octobre 1997 - avril 1998). Sur décision présidentielle, il a été établi que les forces françaises se recentrent sur le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Tchad et Djibouti. Elles restent présentes à travers le programme de coopération de Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP) officialisé au même moment.

En dépit du programme RECAMP, la stabilité de la Centrafrique est loin d'être assurée. En octobre 2002, le président Jacques Chirac et le président-général François Bozizé, qui vient de prendre le pouvoir à la suite d'un coup d'État, signent un accord aboutissant en mars 2003 au déploiement de l'opération *Boali*. Dans un contexte d'instabilité politique forte, il s'agit de soutenir les forces armées centrafricaines et la force multinationale de la Communauté économique et monétaire des États d'Afrique centrale (CEMAC). Prévue pour être composée de 300 hommes en octobre 2002, la mission Boali regroupe en réalité 200 à 250 hommes au sein d'un état-major, une compagnie d'infanterie et un détachement de soutien. Accompagnés de coopérants, ils assurent des missions d'instruction et de conseils auprès des unités, des sous-officiers et des officiers des forces armées centrafricaines (FACA) ainsi qu'auprès de certaines unités de la force multinationale en Afrique (FOMUC)¹³⁸ afin de développer les savoir-faire techniques et tactiques. En novembre 2006, les troupes françaises appuient la FOMUC dans la ville de Birao. Elles apportent un soutien en renseignement et en logistique. Elles déploient également un appui-feu aérien. Des renforts sont envoyés en RCA depuis le Gabon et la métropole grâce au dispositif Guépard. En mars 2007, l'aérodrome en bordure de Birao est repris aux rebelles de l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR). Des unités prépositionnées au Tchad, au Gabon et en Côte d'Ivoire ainsi que des forces de métropole interviennent pour venir en aide à un détachement d'instruction opérationnelle

¹³⁶ Opération « *Aramis* », www.alat.fr/page211.html, consulté le 25/03/2014

¹³⁷ CDEF/DREX, *Opérations en Afrique centrale : Epervier et Boali*, Cahier du Retex, mars 2008. Florent de Saint Victor, « 45 ans d'opérations militaires françaises en République centrafricaine », *Lettre du Retex-Opérations* n°8, 9 décembre 2013, p. 1-8. Nous suivons ces deux sources pour la suite du paragraphe

¹³⁸ La force multinationale en Afrique (FOMUC) est créée en 2002. Elle est remplacée par la FOMAC (Force multinationale de l'Afrique centrale) le 12 juillet 2008

(DIO) isolé dans la ville et menacé par les rebelles¹³⁹. En décembre 2012, une compagnie de marsouins (8^e RPIMa) est chargée d'assurer la sécurité des ressortissants français et des emprises de la capitale Bangui. Un état-major tactique et une compagnie de légionnaires (2^e REP) viennent en renfort depuis le Gabon, accompagnés d'une compagnie du 2^e REI et de deux hélicoptères Puma venant du Tchad. Plus de 600 militaires français sont déployés. Enfin, en mars 2013, la reprise des combats autour de Bangui nécessite un renforcement par 300 militaires des forces françaises du Gabon qui sont envoyés en Centrafrique en plus des 250 militaires déjà présents sur place.



Boali : missions d'instruction et de conseils auprès des unités, des sous-officiers et des officiers des forces armées centrafricaines - © ECPAD/EMA

En avril 2010, s'inscrivant dans le cadre des modifications apportées après la renégociation des différents accords de défense en Afrique (suite au *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2008), les relations entre la France et la Centrafrique sont modifiées. Le partenariat de défense ne prévoit plus l'intervention de la France, y compris en cas d'ingérence extérieure. C'est pourquoi, depuis mars 2013 et la prise de pouvoir par la Séléka (coalition de partis politiques et de forces rebelles opposés au président centrafricain François Bozizé), le détachement *Boali* se concentre sur la protection des ressortissants français et des points d'intérêt stratégiques (emprises diplomatiques, points de regroupement des ressortissants), sur le soutien logistique, administratif et technique de la force africaine de stabilisation en Centrafrique¹⁴⁰ et sur la sécurisation de l'aéroport de M'Poko. Les renforts sont en partie désengagés en juin 2013, abaissant les effectifs français à 400 hommes avant le déploiement de l'opération *Sangaris* le 5 décembre 2013 qui vient remplacer l'opération *Boali*.

¹³⁹ CDEF/DREX, *Retours d'expérience 1/2007*, Cahier du Retex, octobre 2007, p. 75

¹⁴⁰ Ancienne FOMUC, devenue en juillet 2008 la Mission de consolidation de la paix (MICOPAX), puis en décembre 2013, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA)

4.2 Bilan

Sur un plan stratégique, les opérations *Manta* et *Epervier* ont été des succès car *Manta* a entraîné l'arrêt des offensives rebelles vers le sud du pays et provoqué la tenue de négociations. Quant à *Epervier*, l'opération est une véritable réussite car elle met non seulement un terme à la guerre entre le Tchad et la Libye, mais signe la fin des offensives rebelles du Nord qui se multipliaient depuis 1969. Son inscription dans la durée permet la montée en puissance de l'armée tchadienne, la consolidation d'une armée régulière désormais capable de mener des opérations victorieuses décisives comme celle de Maaten al Sarra le 5 septembre 1987. Ainsi le dispositif permanent a-t-il permis de stabiliser la région. Pour *Noroît* au Rwanda et le « doublon » *Balata/Aramis* au Cameroun, les missions prennent fin parce que les deux parties du conflit arrivent à un règlement. Ainsi, au Rwanda, les rebelles du Front Patriotique Rwandais et le gouvernement signent des accords entraînant le retour au calme et le déploiement d'une force de l'ONU. Les différents objectifs du détachement ont toutefois été remplis (évacuation de ressortissants, protection des installations et personnels désignés, instruction et réorganisation des forces locales) et enfin, la présence française a dissuadé le front patriotique rwandais (FPR) de conduire des offensives autour de Kigali. Au Cameroun, la présence des forces françaises pousse à la négociation et à la signature d'accords. De son côté, *Boali* a su assurer avec succès la protection des ressortissants et des intérêts français à Bangui particulièrement après la prise de pouvoir de la Séléka en mars 2013. Bien que l'opération ait pour partie contribué à la formation de troupes des forces armées centrafricaines, il reste encore une marge de progression car c'est bien l'inefficacité de ces forces dans la guerre contre les rebelles de l'UFDR puis contre les membres de la Séléka qui a déclenché la création de l'opération *Sangaris*.

Sur un plan opérationnel, le succès de ces opérations s'explique par la capacité d'intervention rapide de l'armée française en Afrique. Celle-ci provient à l'évidence du prépositionnement des troupes, de la qualité des infrastructures de transport (aérien notamment) et de l'efficacité du dispositif d'alerte Guépard. *Manta* a bénéficié dans un premier temps de la présence de troupes françaises au Cameroun pour le déploiement de l'opération *Bernacle* et en Centrafrique, au Gabon et au Tchad pour le déploiement d'avions de combat de l'opération *Orque*¹⁴¹. Le prépositionnement révèle aussi son utilité lors du déploiement de renforts qu'ils viennent de France ou de Centrafrique, avec l'engagement des éléments français d'assistance opérationnelle. Si *Epervier* s'est reposé sur le soutien prépositionné, il a surtout apporté ses capacités logistiques aux opérations françaises suivantes *Noroît* et *Turquoise* au Rwanda, *Requin* au Gabon, *Verdier* au Togo, *Croix du Sud I* et *II* au Niger, *Pélican II* et *III* au Congo, *Khaya* en Côte d'Ivoire et *Artemis Mamba* en République Démocratique du Congo.

La qualité du prépositionnement dépend aussi des moyens de transports fournis par la France pour acheminer troupes et matériels sur le théâtre d'opération. La complexité et l'ampleur du transport mis en place durant l'opération *Verveine* illustre la qualité opérationnelle de l'armée française. Opération modeste en comparaison du pont aérien de Berlin en 1948 ou du pont de Sarajevo en 1992, *Verveine* a néanmoins constitué un excellent banc d'essai de la capacité de réaction et d'intervention extérieure du transport aérien militaire¹⁴². Dans certains cas, comme pour *Manta*, l'écueil logistique initial a d'ailleurs été compensé par le prépositionnement.

¹⁴¹ CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 55

¹⁴² Victor Bréhat, « L'opération Verveine, chronique », *Revue de la Défense nationale*, juillet 1977, p. 162-165

Sur un plan tactique enfin, l'armée française sait tirer le bénéfice de ses retours d'expérience sur les différents théâtres d'opération. *Manta* a su prendre en compte les enseignements de *Tacaud*, notamment à propos de l'emploi de l'ALAT. La qualité tactique des forces françaises s'explique en outre par l'emploi d'unités professionnelles issues de la force d'action rapide, qui possèdent une expérience et pour tout dire une expertise des interventions sur le continent africain. De ce fait, elles peuvent véritablement intervenir en tant que missions d'appui. *Epervier* a bénéficié également de son ancrage dans la durée mais aussi du retour d'expérience des opérations antérieures : *Limousin*, *Tacaud*, *Manta*. Toutefois, la dominante aérienne de cette mission a conduit à des modes d'action différents. Le dispositif était fondé sur la dissuasion aérienne et antiaérienne tandis que la composante terre tenait le terrain en s'appuyant sur l'appui aérien et en assurant la protection des moyens anti-aériens, notamment les batteries de missiles.

Reste que globalement, la mission d'appui relève souvent d'une mission d'assistance comme ce fut le cas avec *Noroît* et les forces armées rwandaises, raison qui explique qu'il y ait eu peu d'activités opérationnelles à part l'évacuation des ressortissants de Kigali et Ruhengeri où des légionnaires du 2^e REP doivent secourir et évacuer des ressortissants dans le sud du pays en février 1992.



Les actions civilo-militaires dans un village du Mali, 2013 - J. Lempin © ECPAD/EMA

CHAPITRE V

LES MISSIONS D'INTERPOSITION

5.1 De la mission de combat à la stabilisation

Une mission d'interposition peut se définir comme une mission de stabilisation, sans ennemi déclaré et visant à s'interposer entre deux belligérants. Ces missions résultent d'une évolution importante du contexte international au tournant des années 1990. En effet, la chute du mur de Berlin, la dissolution du Pacte de Varsovie (1991) et la fin de la Guerre froide mettent un terme aux conflits périphériques entre l'Est et l'Ouest en Afrique. Dans la mesure où il n'apparaît plus nécessaire de soutenir les anciens régimes alliés, une mutation politique des enjeux français en Afrique se fait jour après le sommet Afrique-France de La Baule du 20 juin 1990. Le processus a été initié dès la fin des années 1980 par l'un des ministres, Bernard Kouchner, ancien médecin cofondateur de l'ONG *Médecins sans frontières* qui a milité pour un « devoir d'ingérence humanitaire ». Dès lors, chemine l'idée qu'il faut admettre les organisations non gouvernementales comme des acteurs à part entière de la résolution des conflits ou que l'on peut concevoir des interventions « militaro-humanitaires ». Sur le plan militaire, cela se traduit par la multiplication d'opérations de stabilisation, la France étant dans ce cadre chargée de protéger ses ressortissants et les populations locales en cas de conflit tout en n'ayant pas la possibilité de faire usage des armes sauf en cas de légitime défense.

Paradoxalement ces missions d'interposition renforcent l'idée que la France n'intervient qu'au sein de son ancien « pré carré » car celles-ci se déroulent uniquement dans des pays avec lesquels les relations sont anciennes et solides : le Togo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Centrafrique où elle maintient un dispositif permanent, le Rwanda, qui n'est certes pas une ancienne colonie mais un pays francophone où la France souhaite élargir son influence. En revanche, dans le cadre de missions de l'ONU ou de l'Union européenne situées dans la deuxième moitié de la décennie 1990 – sur la base du principe de « responsabilité à protéger » émis par l'Assemblée générale des Nations unies - la France est amenée à intervenir en Éthiopie, en Angola ou en Somalie c'est-à-dire dans des pays où les liens historiques sont faibles. Les missions françaises d'interposition reflètent donc d'une certaine manière le poids de l'histoire et ses permanences et les choix politiques internationaux.

5.2 Des mandats d'opérations et des contextes variés

Ces missions d'interposition se caractérisent par des mandats variés répondant à une nécessité de maintien de la paix. Afin de faire cesser un conflit, les forces françaises doivent permettre l'établissement d'un climat de paix, ou du moins de sécurité. Leur particularité est la non qualification de factions en ennemi. Ces missions s'effectuent donc avec des savoir-faire militaires tout en cherchant à éviter le combat. En effet, que ce soit en contrôlant des zones, en établissant une logistique de transport ou en s'interposant entre les belligérants, les ordres renvoient à des pratiques militaires telles que l'aménagement de postes de combat, l'observation ou la patrouille, sans une dimension d'affrontement qui pouvait les caractériser auparavant¹⁴³. De *Verdier* au Togo et au Bénin

¹⁴³ Jacques Thouvenin, « Quelles ressources pour quelles missions ? Le cas français », *Métamorphose des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'interventions*, Actes du colloque des 14, 15 et 16 juin 1994, Centre d'études en Sciences sociales de la Défense, avril 2000, p. 124

en 1991 jusqu'à *Licorne* en 2002, les mandats ont varié et évolué mais ils sont caractérisés par le concept commun d'interposition développé en trois tendances : une protection et évacuation de ressortissants français et étrangers, une stabilisation du territoire *via* l'interposition défensive entre nationaux, des phases de contacts épisodiques hostiles fondés sur l'application par les militaires français de la légitime défense.

Protection et évacuation de ressortissants

La principale raison d'intervention de la France en Afrique est la présence de ressortissants français dans ces pays qui basculent dans le conflit. L'interposition entre les belligérants est notamment décidée afin que les Français résidant sur place ne souffrent pas des effets d'une guerre civile. Ainsi durant l'opération *Verdier*, la France s'engage de façon à dissuader les belligérants de s'affronter et pour assurer la sécurité des ressortissants français (3 200 personnes, dont 2 800 à Lomé). L'opération est déclenchée le 28 novembre 1991 après la rébellion de certains membres des forces armées togolaises opposés au gouvernement du Premier ministre Joseph Kokou Koffigoh.

Les opérations *Almandin I* et *II* voient la Centrafrique se déchirer lors de plusieurs crises internes, à la suite de mutineries au sein de certaines unités des forces armées centrafricaines entre avril 1996 et juin 1997. Pour ces deux opérations, les objectifs sont similaires : assurer la sécurité des ressortissants et intérêts français (installations des EFAO, résidence de l'ambassadeur, zones de vie des ressortissants), protéger la présidence et le président Ange Patassé, garantir la sécurité de certains axes (Bangui et ses alentours) et de points sensibles (immeuble de la télévision, dépôts de carburant, centrale électrique). Pour *Almandin I*, cela se traduit par des patrouilles dans les quartiers européens, ce qui dissuade les mutins de s'attaquer aux expatriés. Une évacuation est toutefois menée le 19 avril 1996, au moyen de véhicules blindés. *Almandin II* se distingue par une menace plus accentuée à l'encontre des ressortissants étrangers si bien que les moyens aériens sont portés à six cargos capables d'évacuer 4 000 personnes vers Libreville ou N'Djamena en trois jours. Les installations des éléments français d'assistance opérationnelle sont le lieu de refuge spontané de nombreux expatriés français ou étrangers (comme en atteste la journée du 24 mai 1996). Après de nouvelles émeutes en novembre, les EFAO se déploient à nouveau en ville et assurent la sécurité de l'ambassade et des ressortissants, dont 1 586 Français. Du fait de sa présence, la France peut également intervenir de façon défensive.

Interposition défensive

Durant l'opération *Verdier*, au Togo en 1991-1992, la France engage près de 680 hommes¹⁴⁴. Dans ce cadre, deux compagnies et quatre C-160 sont positionnés à Cotonou au Bénin, tandis qu'un détachement de dix hommes est déployé à l'ambassade de France à Lomé, la capitale togolaise. Les forces françaises à Cotonou pèsent sur les événements en faveur du gouvernement et réussissent à retarder l'offensive rebelle sur le siège du gouvernement le 3 décembre lorsque des blindés donnent l'assaut au bâtiment et obtiennent la reddition du Premier ministre. De la même façon, l'opération *Iskoutir* menée à Djibouti par l'infanterie de marine (5^e RIAOM) entre février 1992 et juin 1999 vise à porter assistance aux populations civiles du nord, à favoriser le

144 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations, op. cit.*, p. 128

retour à la négociation et faire respecter le cessez-le-feu entre l'armée djiboutienne et le Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD)¹⁴⁵. Cette mission est suivie dès janvier 1999 par l'opération *Khor Angar* dont l'objectif est de s'interposer et de protéger Djibouti des débordements de la guerre entre l'Erythrée et l'Éthiopie. Cette mission défensive et temporaire s'achève en juillet 2000 après la signature d'un cessez-le-feu entre les deux pays.

L'opération *Turquoise* répond aux mêmes enjeux : s'interposer entre le gouvernement hutu, ses forces armées et les rebelles tutsis du front patriotique rwandais (FPR) et protéger les populations civiles de deux ethnies, cibles de massacres organisés par les deux camps. En effet, depuis l'attentat contre les présidents burundais et rwandais d'avril 1994, les extrémistes Hutus (milices, unités militaires, population) s'en prennent à la minorité Tutsie et aux Hutus modérés, tandis que le front patriotique rwandais (FPR) répond aux massacres avec des exactions contre la population civile. L'armée de terre française projette alors plus de 2 500 hommes du 22 juin au 22 août 1994, avec comme impératif de respecter une stricte neutralité vis-à-vis des factions. Ces effectifs sont issus pour la plupart de la force d'action rapide (FAR) et proviennent notamment des éléments prépositionnés en Afrique : EFAO de Centrafrique, forces françaises de Djibouti. Dès le 24 juin, les forces françaises assurent la protection du camp de réfugiés de Cyangugu, à l'extrême sud-ouest du pays, près de la frontière zairoise. Avec une hausse des mouvements de population et des activités des bandes armées ainsi qu'une progression rapide du front patriotique rwandais (FPR) depuis le nord et l'est du pays, les militaires français décident de mettre en place une zone humanitaire sûre (ZHS) reliant le lac Goma et la frontière sud du pays, englobant le sud-ouest rwandais¹⁴⁶. Afin d'y permettre l'action humanitaire, les agresseurs en sont repoussés et tenus à l'écart. À partir du 6 juillet, la ZHS est contrôlée en refoulant les tentatives d'infiltration du front patriotique rwandais (FPR), en désarmant les forces armées rwandaises et milices hutues et en recueillant toute personne cherchant asile dans cette zone. À partir de la mi-juillet, des réfugiés fuyant les offensives du FPR s'établissent dans la région de Goma. Les troupes françaises s'y déploient et engagent parfois le combat à Goma. Les activités prioritaires sont surtout d'ordre sanitaire et alimentaire, avec un maintien de l'ordre nécessaire. Dans les camps de la ZHS, aux missions de présence, d'assistance et d'interdiction de zone s'ajoute la répression contre des bandes de pillards. Du 1^{er} au 21 août, les forces françaises sont progressivement relevées dans la ZHS par la mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), le dispositif français étant totalement désengagé le 22 août. En dépit des critiques, cette interposition rapide et dans la profondeur entre forces armées et FPR a permis aux forces françaises d'extraire et de mettre en lieu sûr de nombreux réfugiés, orphelins et religieux menacés. Grâce au désarmement des forces rwandaises et des milices par les troupes françaises, la ZHS a tenu son rôle : deux millions de personnes ont été mises en sécurité. Par ailleurs, le Service de santé des armées a effectué plus de 5 000 interventions et a enrayer une épidémie de choléra à Goma¹⁴⁷.

Avec les troubles en Centrafrique au printemps 1996, la France déploie 1 150 hommes de l'armée de terre entre le 18 et le 29 avril 1996 qui contribuent à former *Almandin I*¹⁴⁸. Elle s'engage en premier lieu avec une démonstration de force des éléments blindés (AML et VAB) soutenus par des survols d'hélicoptères (SA 330 Puma) afin de dissuader les mutins et de redonner courage aux forces centrafricaines loyales. La force française mène des actions de patrouille dans les quartiers européens. Sa présence et son action permettent ainsi au personnel de la sécurité présidentielle de reprendre le contrôle et de contenir les mutins. *Almandin II* est déclenchée le 18 mai 1996 par

145 Jean-Michel Boucheron, *Les forces françaises de Djibouti*, Rapport d'information n°2591, 21 septembre 2000, p. 37

146 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 192

147 *idem*, p. 194

148 *idem*, p. 233

une nouvelle mutinerie. L'opération dure cette fois-ci plus longtemps et se déroule en plusieurs phases avec différents mandats. Durant la première moitié du mois de mai, les objectifs sont les mêmes que pour *Almandin I*. La période de calme qui suit est mise à profit pour restructurer les forces armées centrafricaines. À partir de novembre, une deuxième mutinerie des forces armées centrafricaines (FACA) fait intervenir de nouveau les forces dans les mêmes conditions. Enfin, à partir de janvier 1997, les militaires français transfèrent leur capacité d'intervention à la mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB) tout en lui apportant un appui ponctuel. Les effectifs évoluent de 2 100 en mai, à 1 750 durant la période de calme suivant la première mutinerie, à 2 300 avec le retour des affrontements.

Avant l'opération *Licorne* de 2002, un premier déploiement français a lieu en Côte d'Ivoire en décembre 1999 avec l'opération *Khaya*. Des soldats ayant participé à la MINURCA se révoltent à la suite du non-paiement de leur solde. Cette mutinerie aboutit au départ précipité du président Henri Konan Bédié qui se voit contraint de se réfugier à l'ambassade française. La France décide de s'interposer et intervient pour évacuer le président. Elle déploie 526 hommes de l'armée de terre ainsi que trois hélicoptères Cougar et douze blindés légers ERC-90 Sagaie. L'évacuation s'effectue en deux rotations : le 26 décembre, le président et sa famille sont exfiltrés vers Lomé au Togo tandis que le lendemain treize autres personnes issues du gouvernement sont évacuées¹⁴⁹.

Phases de contacts et légitime défense

L'interposition défensive entre les parties belligérantes peut parfois déboucher sur des phases de contacts hostiles épisodiques nécessitant une réponse militaire appropriée, en fonction du degré de légitime défense. En tant que mission d'interposition, ces opérations sont fondées sur une action visant à rétablir la paix. La question de l'engagement au combat est donc importante. Les règles d'engagement doivent alors définir le degré de légitime défense, la possibilité de répondre à des tirs et de tuer. *Verdier* s'appuie sur une légitime défense élargie avec l'autorisation d'ouvrir le feu si cela est nécessaire pour libérer les ressortissants victimes d'actions violentes¹⁵⁰. *Turquoise* se réfère à la résolution n°929 du Conseil de sécurité de l'ONU qui autorise la France à agir au Rwanda. L'opération se conforme donc aux dispositions du Chapitre VII de la Charte de l'ONU : l'usage des armes peut être fait pour exécuter les missions, en l'occurrence une « action temporaire [...] à caractère strictement humanitaire ».¹⁵¹

Sur le théâtre d'opération, cela peut se traduire par des évacuations comme dans la région de Butaré le 3 juillet 1994 où le groupement du commandement des opérations spéciales intervient sous la pression du front patriotique rwandais (FPR). L'opposition à l'infiltration de forces, le désarmement des forces armées ou de milices - comme dans la ZHS au Rwanda - participent de ce processus. Sur *Almandin I* et *II*, les phases de contacts sont plus nombreuses. Alors que le principe de légitime défense est répété, on insiste aussi sur le fait que les unités doivent faire preuve de fermeté mais pas d'agressivité et que les atteintes à la sécurité doivent relever d'une attaque délibérée pour répondre. L'engagement se fait au moyen de véhicules de l'avant blindé, d'automitrailleuses légères AML 90 et de véhicules légers de reconnaissance et d'appui à canon de 20 mm, ainsi que par l'emploi d'hélicoptères Puma. *Almandin II* se déroule dans un climat plus violent, les militaires français essuyant des tirs sporadiques à partir du 19 mai 1996. Les missions de contact se justifient parfois par la nécessité de reprendre un point stratégique (comme la maison de la radio occupée par des mutins,

149 *Idem*, p. 313

150 *Idem*, p. 128

151 *Idem*, p. 187

le 22 mai 1996), par la nécessité de protéger physiquement les hommes¹⁵², ou en raison d'opérations de repréailles comme c'est le cas dans la nuit du 4 au 5 mai, action aboutissant au départ des mutins du sud-ouest de la capitale et permettant le retour des forces loyalistes¹⁵³. Le bilan humain de ces opérations d'interposition est globalement positif : un blessé dû à une mine sous un véhicule pour *Verdier*, un mort de maladie et trois blessés au combat pour Turquoise, aucune perte pour *Almandin I*, deux morts et une quinzaine de blessés légers pour *Almandin II*, aucune perte pour Khaya.

5.3 *Licorne*, un cas particulier

L'opération *Licorne* reste un cas particulier au sein des missions d'interposition pour deux raisons : elle marque la transition entre les interventions strictement françaises et celles sous mandat multinational type ONU ou UE. En outre, sa durée, son évolution face à la diversité des situations et sa transition vers un dispositif permanent en font un cas à part qui la rattache à des opérations comme *Boali* ou *Epervier*. *Licorne* est la dernière opération d'interposition traditionnelle de la France en Afrique, en tant qu'interposition strictement française, dans un cadre des accords de défense. Elle opère la transition vers l'engagement multinational et reflète la réforme de la politique africaine de 1997-1998 qui défend l'emploi de nouveaux modes d'action : éviter le bilatéralisme en recourant aux organisations régionales et s'engager sous la légitimité de l'ONU¹⁵⁴.

Le 19 septembre 2002, la Côte d'Ivoire est victime d'une tentative de coup d'État. Le mouvement patriotique de la Côte d'Ivoire (MPCI) prend le contrôle du nord du pays qui est coupé en deux. Les villes de Bouaké et Korhogo passent sous contrôle des rebelles. Le 22 septembre, la France engage l'opération *Licorne* pour assurer la sécurité des ressortissants français et étrangers. Elle déploie ses troupes de marine, le 43^e BIMA stationné à Abidjan, renforcé d'éléments de la 11^e brigade parachutiste. Les forces françaises procèdent à des évacuations de ressortissants à Bouaké les 25 et 26 septembre et à Korhogo les 29 et 30. Au 1^{er} octobre, les effectifs de *Licorne* sont de 1 260 hommes¹⁵⁵.

Le 17 octobre, le président Laurent Gbagbo signe un accord de cessation des hostilités avec le MPCI. Une fois le cessez-le-feu signé, des renforts français sont envoyés pour le contrôler. A la fin du mois de novembre, deux nouveaux mouvements rebelles (le mouvement populaire du grand ouest ou MPIGO et le mouvement pour la justice et la paix, MJP) commencent à agir sur l'ouest du territoire. De nouveaux renforts sont envoyés en Côte d'Ivoire ce qui porte les effectifs à 2 500 hommes. À partir de janvier et jusqu'au 10 février 2003, le MJP et le MPIGO lancent des attaques contre les forces françaises ; ils ouvrent un front au sud-ouest, aidés par les forces armées du Libéria. Janvier voit également le début du mandat de la mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire (MICECI). La signature des accords de Linas-Marcoussis, le 24 janvier, prévoit le maintien au pouvoir du président Gbagbo et la création d'un « gouvernement de réconciliation nationale ». En mai, la résolution n°1479 crée la mission des Nations unies en Côte d'Ivoire (MINUCI) transformée en opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) en février 2004. Cette dernière prévoit le déploiement de 6 240 casques bleus pour une période initiale de douze mois à compter du 4 avril. La force *Licorne* est désignée soutien de l'ONUCI.

152 Le 4 janvier 1997, un officier et un sous-officier du 6^e RPIMA sont assassinés par des mutins durant une tentative de médiation avec les rebelles, à Bangui. Florent de Saint Victor, « 45 ans d'opérations militaires françaises », art. cit., p. 3

153 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 247

154 Général Emmanuel Beth, « L'opération *Licorne*, une opération nationale en soutien d'une mission de l'ONU », *L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre - Actes de la journée d'études du 5 février 2007*, Fondation pour la Recherche Stratégique, 2007, p. 11

155 CDEF/DREX, *Enseignements de l'opération *Licorne**, Cahier du Retex, juillet 2004, p. 6

Licorne se structure dans un premier temps autour de la sécurisation et de l'évacuation des ressortissants, avant de s'interposer et de tenter de conduire les parties belligérantes à la négociation¹⁵⁶. L'opération est toutefois marquée par des phases de combat avec des ennemis déterminés et bien armés. Les forces françaises sont contraintes de combiner tirs directs d'engins blindés et appui aérien d'hélicoptères armés ou de mortiers¹⁵⁷. Les combats font des pertes importantes côté français comme le 25 août 2003 où une patrouille fluviale française est prise à partie sur la presqu'île de Sakassou. L'accrochage fait deux morts et un blessé. L'année suivante, le 6 novembre 2004, un Sukhoi Su-25 ivoirien bombarde un cantonnement français à Bouaké tuant 9 militaires français et en blessant 31. Le dispositif fait face à un nouvel enjeu avec la crise post-électorale de décembre 2010, où le président sortant Laurent Gbagbo refuse de quitter le pouvoir. Le dispositif est alors renforcé à plus de 1 600 hommes. Les militaires français mènent notamment plusieurs missions d'évacuation entre le 31 mars et le 16 avril 2011 où plus de 5 000 ressortissants français et ivoiriens sont accueillis au camp de Port-Bouët. 3 000 personnes sont alors évacuées tandis que le soutien à l'ONUCI continue pendant la période, sous la forme de neutralisation des véhicules blindés et des armes lourdes (4 et 10 avril). À l'été 2011 cependant, *Licorne* est réduite à 700 militaires. Avec la normalisation de la situation sécuritaire en République de Côte d'Ivoire, les objectifs qui justifiaient l'engagement ont été atteints. La France a donc décidé de mettre fin à cette opération le 21 janvier 2015, mais en vertu d'un partenariat de défense signé en janvier 2012¹⁵⁸, elle maintient sur le territoire 450 hommes au titre d'une force de présence appelée forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI).

5.4 Bilan

À travers leurs principaux enseignements, *Licorne* comme les autres missions d'interposition démontrent de nouveau tout l'intérêt des forces prépositionnées en Afrique pour tout ce qui concerne les interventions d'urgence et les renforcements. L'importance des capacités d'appui au commandement et de la mobilité tactique constitue l'une des composantes importantes de l'opération *Licorne* (élongations importantes). Plus spécifiquement, *Licorne* est un exemple révélateur de la pertinence à entretenir l'aptitude permanente des armées à la réversibilité et à la maîtrise de la force, notamment lors d'engagements en zone urbaine et des missions de contrôle de foule.

156 E. Beth, « L'opération *Licorne*, une opération nationale en soutien d'une mission de l'ONU », *art.cit.* p. 12

157 CDEF/DREX, *Enseignements de l'opération Licorne*, Cahier du Retex, juillet 2004, p. 13

158 Lequel souligne le positionnement géographique de la Côte d'Ivoire, la qualité de ses infrastructures portuaires et aéroportuaires et les capacités d'Abidjan pour constituer une plateforme stratégique, opérationnelle et logistique majeure.

CHAPITRE VI

LES MISSIONS DE SECURISATION

6.1 Des missions au mandat multinational

Une mission de sécurisation peut se définir comme une mission de stabilisation menée par une force internationale sous mandat de l'ONU, sans ennemi déclaré et visant à rétablir une situation de paix par la sécurisation d'un territoire en conflit. La seconde partie de la décennie 1990 met en lumière des changements importants pour l'armée française et pour ses opérations en Afrique. En effet, depuis l'opération *Turquoise* au Rwanda en 1994 et ses critiques, la France souhaite changer ses modalités d'intervention sur le continent africain. Ce changement doctrinal s'effectue en parallèle à une évolution politique qui vise à respecter la légitimité des régimes élus et à n'intervenir qu'à travers un cadre validé par l'ONU. Cette démarche est également suivie d'une restructuration de l'armée qui se professionnalise complètement à partir de 1996.

Les opérations françaises en Afrique sont désormais envisagées sous mandat d'une organisation internationale et dans un cadre multilatéral. Une première tentative avait été effectuée en 1992 en Somalie avec l'opération *Oryx* en soutien de la force de paix des Nations unies présente sur place. Toutefois c'est à partir de l'opération *Croix du Sud II* que la France s'engage dans les missions multilatérales en Afrique. Elle participe ainsi à de nombreuses opérations de l'ONU telles MINURCA en Centrafrique (1997-1999), MINUÉE en Éthiopie et Érythrée (2001) ou ONUCI en Côte d'Ivoire (depuis 2004). Elle fait également partie des opérations préparées par l'Union européenne comme *Artémis-Mamba* en République démocratique du Congo (2006), ou EUFOR Tchad/RCA dans ces deux pays (2008-2009).

La principale difficulté de ces opérations repose sur leur caractère multinational. En effet, en engageant différents pays aux cultures, langues et parfois façon d'opérer distinctes, ces opérations de sécurisation font face à des défis importants dans la préparation et le déploiement. Le succès de l'interopérabilité passe ainsi par une vision commune des interventions¹⁵⁹. Selon les pays, les impératifs sont variés, chacun poursuivant des objectifs nationaux particuliers et des buts militaires propres aux opérations. Les premiers tendent souvent à réduire l'efficacité de l'intervention (participation faible en personnel, *caveats*¹⁶⁰, etc.) afin de ne pas froisser les opinions publiques réticentes au déploiement de troupes.

Le nombre de pays participant augmente la durée de prise de décision ce qui impacte considérablement la vitesse d'intervention. Dès lors, les réelles réussites militaires se limitent aux opérations où un pays détient le *leadership* de manière clairement affirmée. C'est le cas sur l'opération *Artémis* où la France engage des moyens militaires et financiers conséquents tandis que les alliés la soutiennent en apportant une légitimité *via* leur nombre. Le *leadership* déterminé d'un Etat apparaît donc important en ce qu'il permet de réaffirmer l'efficacité militaire multinationale et d'éviter les aléas de la décision collective.

159 M. Goya, « Les opérations extérieures en perspective historique (1962-2008) », art. cit., p. 66

160 Restrictions quant à l'emploi des forces dans un contingent multinational pour des raisons nationales

6.2 Modalités du maintien de la paix

Les caractéristiques de ces opérations de sécurisation multinationales sont assez similaires aux opérations d'interposition strictement françaises. En effet, là aussi, il s'agit de s'interposer entre factions belligérantes et de contrôler des zones permettant la protection, la sauvegarde ou l'évacuation des populations¹⁶¹. Dans ce type d'opération, on retrouve également des troupes militaires chargées de maintenir la paix en évitant de combattre. Ce maintien de l'ordre passe alors par une démonstration de force, pour ne pas avoir à l'utiliser : les militaires devant éviter les affrontements et n'ouvrir le feu qu'en cas, ultime, de légitime défense. Arrêter les guerres sans user de la force n'est pas aisé et les expériences de la Somalie et de la Bosnie montrent que ce type d'opérations peut déboucher sur un lourd bilan pour les militaires français¹⁶².

Ces missions de sécurisation s'établissent selon un vaste éventail de contextes et de règles d'engagements. On peut toutefois en déterminer deux grandes catégories. La France participe à ces opérations soit en tant que composante d'une opération multinationale de maintien de la paix à travers l'emploi de ses troupes (*Oryx*, *Croix du Sud I/II*, *Dorca*, *ONUCI*, *EUFOR RDC*, *EUFOR Tchad/RCA*), soit en tant que soutien de ces opérations auxquelles elle apporte une aide logistique et un appui (*Bubale*, *Almandin III*, *MINURCA*, *MINUÉE*). L'opération *Artémis* reste à part, à cause de l'importance de l'implication française.

Emploi des troupes en tant que composante des missions multinationales

En Somalie, la chute du général Siyad Barre en 1991 déclenche une situation de lutte ouverte des clans pour le pouvoir. Alors que la population souffre également d'une famine qui cause plusieurs centaines de milliers de morts, l'exode de deux millions de personnes décide la communauté internationale à engager des troupes. Le 24 avril 1992, les Nations unies votent la résolution n°751 autorisant des opérations humanitaires et instituant la mission *ONUSOM*.

La considération humanitaire est importante dans le lancement de l'intervention internationale. En effet, au printemps 1992, *Médecins sans Frontières* rapporte les conditions de vie terribles et la famine dans le pays¹⁶³. La question humanitaire n'est toutefois pas la seule considération prise en compte : une campagne intensive de communication des médias américains ainsi que les enjeux politiques intérieurs décident les Etats-Unis à mettre en place un pont aérien puis à intervenir et soutenir la mission de l'ONU. Le 3 décembre, avec la résolution n°794, les Nations unies autorisent le déploiement de la force d'intervention unifiée (ou UNITAF pour *United Task Force*) dont la mission consiste à établir un environnement sécurisé pour les opérations humanitaires.

La France, où Bernard Kouchner est ministre de la Santé et de l'Action humanitaire, accompagne dans un premier temps le pont humanitaire américain. Elle lance ensuite l'opération *Oryx* et rejoint la force multinationale UNITAF sous mandat de l'ONU et sous commandement américain (opération *Restore Hope*). L'armée de terre déploie donc 2 400 hommes issus de la force d'action rapide (FAR) et des forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj). Ceux-ci interviennent dans une région stratégique car frontalière avec l'Ethiopie, permettant des transits de rebelles et de troupes gouvernementales.

161 Jacques Thouvenin, « Quelles ressources pour quelles missions ? Le cas français », art. cit., p. 124

162 M. Goya, « Les opérations extérieures en perspective historique (1962-2008) », art. cit., p. 66

163 Antonin Tisseron, *Oryx : Un succès méconnu (1992-1994)*, Cahier du Retex, novembre 2013, p. 21

Les Français quadrillent et contrôlent alors les axes importants. Les militaires prennent ensuite le commandement de la région de Baydoa et mènent une lutte contre les groupes armés, avant de maintenir une présence permanente dans les villes et de patrouiller dans leurs environs.

Grâce à des missions où s'interpénètrent l'humanitaire et le militaire et *via* une organisation décentralisée du commandement et un éparpillement des unités, les militaires français réussissent à réduire l'insécurité dans leurs zones d'action. L'opération prend fin en décembre 1993.

D'octobre 1994 à décembre 1995, la France engage des hommes au sein des opérations *Croix du Sud I* et *II* entre le Niger et le Tchad. Les militaires français sont ainsi chargés de mettre en place une cellule de liaison entre les rebelles touarègues du comité des rebelles de l'Azawad et le gouvernement nigérien en conflit depuis 1991 et récemment parvenus à un accord. Cette cellule, armée par un contingent franco-burkinabé, a pour mission dans un premier temps d'instaurer un climat de sécurité en patrouillant dans la région d'Agadez et de sécuriser les réunions organisées par le comité de suivi des accords de Ouagadougou.

La France participe ensuite à une mission multinationale aux côtés de l'Algérie, du Sénégal et du Burkina-Faso afin de contrôler le respect du cessez-le-feu, la récupération, la remise et le stockage de l'armement. L'armée de terre engage donc trente-six hommes et douze véhicules légers tous terrains ainsi que cinq véhicules légers de reconnaissance et d'appui. Ils appartiennent aux troupes de marine et à la Légion étrangère¹⁶⁴. *Croix du Sud I* prend fin après la signature d'accords entre les Touaregs et le gouvernement nigérien en avril 1995, tandis que *Croix du Sud II* s'achève en décembre.

L'opération *Dorca* est menée par la France au Tchad entre le 31 juillet et le 11 septembre 2004. Elle apporte un soutien humanitaire aux réfugiés soudanais présents dans le pays et est engagée au profit des organisations internationales soutenant la mission de l'Union africaine au Soudan (AMIS) à travers un déploiement réduit et placé sous plusieurs mandats : un homme est déployé sous mandat ONU au Soudan, deux hommes sous mandat OTAN au Soudan, cinq hommes sous mandat UE au Tchad, au Soudan et en Ethiopie ainsi quatre hommes sous mandat national au Tchad. À ce déploiement, s'ajoutent les éléments français au Tchad chargés du soutien administratif et logistique¹⁶⁵. Les missions effectuées durant *Dorca* consistent ainsi à acheminer l'aide alimentaire et sanitaire aux camps de réfugiés de l'est du Tchad et à sécuriser les camps de réfugiés du sud-est.

La France participe à l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (*ONUCI*) en engageant une vingtaine de militaires. Ils prennent part aux missions ou servent comme officiers de liaison parmi les 8 000 hommes de l'*ONUCI*. Déployée sur le territoire ivoirien depuis octobre 2004, l'opération observe et contrôle l'application du cessez-le-feu, aide le gouvernement à réinsérer les éléments rebelles. La mission consiste également à soutenir le processus de paix et à organiser les élections.

La composante militaire, bien qu'importante numériquement, n'est qu'un des outils de l'ONU pour appuyer l'action politique et le *peace-building*¹⁶⁶. Issu de la grande catégorie du *peace-keeping* regroupant la prévention des conflits, ce concept qui relève de l'action diplomatique vise à arrêter les conflits ou à maintenir la paix. Il doit réduire le risque d'affrontements futurs en renforçant les capacités nationales et en posant les bases d'une paix durable à long terme.

164 1^{er} RPIMa, à la DRM et au 13^e RDP, puis au 43^e BIMa. CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 210-211

165 CDEF/DREX, *Opérations en Afrique centrale : Epervier et Boali*, Cahier du Retex, mars 2008, p. 36

166 Colonel Patrick Chanliou, « RCI : Le point de vue d'un chef des opérations », *Doctrine Tactique* n° 28, septembre 2013, p. 73

En Côte d'Ivoire, les militaires de l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire ont ainsi joué un rôle majeur en complémentarité avec le contingent national de la force *Licorne*, notamment durant la crise autour des élections présidentielles de 2010 où ils ont contribué à protéger la population ivoirienne, objet de nombreuses exactions et des milliers de ressortissants internationaux, permettant d'éviter une aggravation de la situation sécuritaire¹⁶⁷.



Licorne : militaires chargés de la protection de la population ivoirienne © ECPAD

La France intervient en République démocratique du Congo entre juin et décembre 2006 dans le cadre d'une opération sous mandat européen, *EUFOR RDC*. Le mandat couvre la période des élections législatives et présidentielles et consiste à soutenir la mission de l'ONU au sein du territoire (mission des Nations unies en République démocratique du Congo, MONUC), via la résolution n°1671 du Conseil de sécurité de l'ONU¹⁶⁸. L'opération est à dominante terrestre et est sous commandement opératif d'un officier général allemand tandis que la force est aux ordres d'un officier général français et comprend 2 500 hommes¹⁶⁹. Ceux-ci doivent assurer une présence significative en étant prêts à soutenir la MONUC quand celle-ci est surpassée dans ses capacités¹⁷⁰.

167 Général de division Jean-Pierre Palasset, « RCI : de la complémentarité d'une force de l'ONU et d'une opération nationale en soutien de son action », *Doctrine Tactique* n° 28, septembre 2013, p.77

168 Lieutenant-Colonel Stéphane Pau, « L'Union européenne en Afrique : complémentarité et limites dans la stabilisation », *Doctrine* n°12, mai 2007, p.79

169 Chef d'escadron Privat Ternynck, « L'opération Benga, ou l'aérocombat au service de l'action européenne », *Doctrine* n°14, janvier 2008, p.75

170 Général Christian Damay, « L'Union européenne et la gestion d'une crise africaine : la République démocratique du Congo », *L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre - Actes de la journée d'études du 5 février 2007*, Fondation pour la Recherche Stratégique, 2007, p. 18

Parmi les dix-huit nations contribuant au déploiement de l'opération, le contingent français est le plus nombreux, même si la France n'a pas le leadership de l'opération. En effet, celle-ci engage 1 000 hommes et est suivie par l'Allemagne (780), l'Espagne (130) et la Pologne (130)¹⁷¹. Une réserve stratégique est également fournie par la France, prête à intervenir depuis la métropole. Au cours de l'intervention, la force intervient significativement les 21 et 22 août 2006 à Kinshasa, lors de violents affrontements après les résultats du premier tour de l'élection présidentielle¹⁷².

La crise du Darfour, à la frontière entre Tchad, Centrafrique et Soudan entraîne l'engagement de la France au sein d'une opération européenne : *EUFOR Tchad/RCA*. La résolution n°1778 de septembre 2007 autorise ainsi le déploiement d'une force multidimensionnelle au Tchad et en République centrafricaine. Celle-ci est composée de trois éléments : une mission de police des Nations unies, un groupement de la police tchadienne chargé de maintenir l'ordre dans les camps de réfugiés et une présence militaire de l'Union européenne en soutien de l'ONU¹⁷³. Le 28 janvier 2008, les ministres des Affaires étrangères des 27 Etats de l'UE décident de mettre en place une opération militaire. La France y participe comme nation-cadre¹⁷⁴. Cette opération est composée de troupes issues de vingt nations et compte 3 200 militaires, dont 50 % de Français¹⁷⁵.

La force a pour mission de protéger les civils, en particuliers les réfugiés et déplacés. Elle facilite l'acheminement de l'aide humanitaire en améliorant notamment la sécurité dans la zone d'opération. Enfin, elle apporte son appui en termes de sécurité au personnel et aux installations des Nations unies. L'opération est déployée dans les régions de l'est du Tchad et est articulée autour de trois groupements tactiques interarmes : un bataillon polonais au nord, un bataillon irlandais au sud et un bataillon français au centre. Un détachement français est également projeté au nord-est de la Centrafrique, dans la ville frontalière de Birao. Outre ces hommes, la France fournit également les moyens logistiques et de commandement, ainsi que le noyau de l'état-major de l'opération à Paris et en Afrique. Le 15 mars 2009, *EUFOR Tchad/RCA* est relevée par la mission des Nations unies en RCA et au Tchad (*MINURCAT II*).

Soutien logistique et appui aux missions multinationales

En juin 1997, une nouvelle mutinerie des forces armées centrafricaines en Centrafrique entraîne le déploiement de plusieurs éléments français. Alors que les précédentes mutineries avaient nécessité la projection de militaires français dans le cadre de missions d'interpositions, la situation rassemble deux opérations strictement nationales en appui à une force interafricaine ainsi qu'une mission de l'ONU à laquelle participent également des soldats français. L'opération *Bubale* est ainsi destinée à soutenir la force interafricaine de la mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB) *via* à une unité de commandement et logistique de 91 hommes¹⁷⁶.

171 CDEF/DREX, *Opérations en Afrique centrale : Epervier et Boali*, Cahier du Retex, mars 2008, p. 61

172 C. Damay, « L'Union européenne et la gestion d'une crise africaine : la République démocratique du Congo », *art. cit.*, p. 19

173 *Opération Eufor Tchad-RCA (janvier 2008 - mars 2009)*, Cahier du Retex, juillet 2009, p.9

174 Etat qui s'est porté volontaire et reçoit le mandat d'assumer la responsabilité du commandement. Il fournit la structure de commandement et le plus important volume de forces

175 CDEF/DREX, *Opération Eufor Tchad-RCA (janvier 2008 - mars 2009)*, Cahier du Retex, juillet 2009, p.9

176 CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, *op. cit.*, p. 243

L'opération *Almandin III* est, quant à elle, chargée de soutenir par le feu les détachements de la MISAB et assurer la sauvegarde de ses troupes, à travers un appui dans la reprise de certains quartiers de la capitale Bangui. L'opération dure du 20 mai 1997 au 15 avril 1998 et engage 1 650 hommes à travers deux états-majors tactiques, sept compagnies, un escadron d'automitralleuses légères, un détachement du commandement des opérations spéciales et un détachement de l'aviation légère de l'armée de terre.

La France participe à des combats aux côtés de la MISAB : alors que dès le 20 juin, des éléments incontrôlés des forces armées centrafricaines (FACA) tirent au mortier sur Bangui visant la MISAB mais aussi les éléments français d'assistance opérationnelle et l'ambassade de France, la force interafricaine répond et les affrontements se généralisent. Les forces françaises interviennent alors afin d'éviter à la MISAB d'être débordée. Après des oppositions violentes jusqu'au 27 juin, une attaque de la MISAB appuyée par les militaires français conduit à un cessez-le-feu. Ces combats font 7 blessés côté français.

Quant à la mission de maintien de la paix des Nations unies en République centrafricaine (*MINURCA*), elle succède au dispositif *Almandin III* et engage 1 450 hommes à partir du 15 avril 1998. La mission des militaires français au sein de la force consiste à la soutenir, à assurer le bon fonctionnement de l'escale aérienne de Bangui et à participer à la destruction des armes et munitions des mutins. L'armée de terre engage ainsi 160 hommes, jusqu'au 28 février 1999, date à laquelle le contingent français est relevé par l'Égypte.

À la suite du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée de 1998, l'ONU décide du lancement d'une mission d'interposition - mission des Nations unies en Éthiopie et en Érythrée (*MINUÉE*) - chargée de surveiller la cessation des hostilités. Un détachement français doit assurer la sécurité de l'état-major et participer à son bon fonctionnement, en particulier la mise en œuvre des transmissions et des moyens de transport. La France déploie donc deux officiers à l'état-major ainsi qu'une unité de protection et d'administration de 178 personnes. Les forces françaises de Djibouti envoient également une section supplémentaire de 21 hommes. Les effectifs de l'armée de terre sont de 166 soldats, issus essentiellement du 1^{er} REG. Le contingent français est présent du 12 mai au 12 décembre 2001, lorsqu'il est relevé par l'Irlande.

La participation de la France à des opérations multinationales répond donc à plusieurs objectifs. Tout d'abord, cela permet une meilleure répartition des tâches et des dépenses. Sur le plan politique, le fait de passer d'une action unilatérale à des opérations multinationales redonne de la légitimité à l'engagement français sans évoquer le spectre colonial. Cela participe par ailleurs de la volonté d'inscrire la France au cœur du processus de l'Europe de la défense et de transformer l'UE en acteur global, avec un État français en assurant le *leadership*¹⁷⁷.

Cette participation se heurte toutefois à quelques limites, notamment celle de l'exercice de la langue. En Afrique francophone, l'avantage est donné aux contingents parlant français comme les Belges ou les Français, même si l'anglais reste la langue des états-majors internationaux. En outre, l'interopérabilité nécessite une coordination primordiale afin d'éviter les tirs fratricides, ce qui explique que les différentes unités nationales ne sont pas mélangées sur le terrain pour des raisons de non comptabilité des matériels radios, de types de procédures différentes ou d'interprétations

177 Tobias Koepf, « Interventions françaises en Afrique : la fin de l'europanisation? », *Politique étrangère*, 2012/2, p. 418-419

diverses des règles d'engagement¹⁷⁸. Enfin, on peut constater que l'engagement unilatéral français reste encore présent avec des bases très actives sur le continent et des dispositifs permanents utilisés lors des dernières opérations.

6.3 Artémis-Mamba, un succès français et multinational

Première mission de l'Union européenne en Afrique, *Artémis* est fondée sur une première opération française, *Mamba*. Cet élément la diffère des autres missions multinationales de sécurisation en raison de l'importance du *leadership* français, dû à cette projection en amont. Le succès et la souplesse d'*Artémis-Mamba* en font également une opération à part.

Au printemps 2003, des combats entre milices d'ethnies rivales déchirent la ville de Bunia au nord-est du Congo. Le bataillon uruguayen de la mission des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC) présent sur place ne peut s'opposer à l'escalade de la violence¹⁷⁹ et sur décision du Conseil de sécurité, une force internationale est mandatée pour appuyer son action. La France déploie des hommes le 4 mai à travers l'opération *Mamba*, qui devient l'opération européenne *Artémis* le 16 mai.



Eufor RDC Congo © ECPAD

178 S. Pau, « L'Union européenne en Afrique : complémentarité et limites dans la stabilisation », art. cit., p.81
179 « Témoignage du général de division Bruno Neveux », *Doctrine Numéro spécial*, décembre 2006, p. 56

Jusqu'au 16 mai, les soldats français se déploient à Bunia avant qu'*Artémis* n'englobe *Mamba*. La France devient alors nation cadre d'*Artémis*, opération qui est commandée par le général Neveux. Elle engage 1 679 hommes dont 825 de l'armée de terre à Bunia et 294 à Entebbe en Ouganda qui est désigné comme point d'appui car les capacités aéroportuaires de Bunia ne permettent pas la projection de l'ensemble de la force. Les forces multinationales comptent 381 hommes dont le plus grand nombre vient du Royaume-Uni, de Suède, de Belgique et du Canada¹⁸⁰. La force européenne contrôle ainsi les cinq points d'entrée de Bunia et patrouille dans les quartiers, avec un appui aérien. Les règles d'engagement sont suffisamment claires et adaptées ; elles permettent d'emporter la décision par le feu si nécessaire et donnent la capacité de prendre l'initiative. *Artémis* se désengage et quitte le théâtre d'opération le 6 septembre 2003¹⁸¹.

En engageant des moyens militaires et financiers suffisants pour réussir l'opération par elle-même, la France affirme son *leadership*¹⁸². Cela explique en grande partie le succès d'*Artémis-Mamba* qui est original à la fois en raison du caractère unilatéral de son commandement, mais aussi de son autonomie et de sa capacité de décision¹⁸³. Cette place de *leader* affirmée de la France lui permet en outre d'éviter les écueils traditionnels de l'opération multinationale et d'en garantir le succès. Par ailleurs *Mamba* puis *Artémis* illustrent la capacité de la France à se projeter la première et sans délais sur un théâtre ce qui permet d'engager ensuite les renforts internationaux avec souplesse¹⁸⁴.

180 Général Jean-Paul Thonier, « *L'opération Artémis* », Les moyens de l'autonomie stratégique français – Journée d'études organisée par la Fondation pour la Recherche Stratégique, 14 janvier 2004, p. 27

181 « L'opération de l'Union européenne en République démocratique du Congo (Artémis) », *Doctrine* Numéro spécial, décembre 2006, p. 54

182 M. Goya, « Les opérations extérieures en perspective historique (1962-2008) », art. cit., p.66-67

183 J.-P. Thonier, « *L'opération Artémis* », art. cit., p. 29

184 Centre d'évaluation et de retour d'expérience (CEREX), *Enseignements de l'opération Artémis*, Commandement de la Doctrine et de l'Enseignement militaire Supérieur, janvier 2004, p. 3

CHAPITRE VII

LES MISSIONS D'ÉVACUATION DE RESSORTISSANTS

Une mission d'évacuation de ressortissants peut se définir comme une mission visant à protéger des ressortissants résidant à l'étranger en les évacuant d'une zone présentant une menace, lorsque l'Etat dans lequel ils résident n'est plus capable de garantir leur sécurité. L'évacuation de ressortissants français d'Afrique est une composante importante des opérations françaises sur le continent. Dès lors, on la retrouve au sein de différents types de missions : intervention, interposition, sécurisation, etc. Toutefois, certaines opérations n'ont pour finalité que cet enjeu - évacuer des Français d'un conflit local - et se définissent donc uniquement par rapport à cet objectif. La courte durée des interventions les différencient des missions à moyen et long terme.

7.1 Des opérations menées dans l'urgence

Une opération d'évacuation se caractérise par l'urgence dans laquelle elle est menée. En effet, les autorités politiques diffèrent souvent le plus longtemps possible la décision d'évacuation en raison des enjeux diplomatiques et humains impliqués ainsi que pour des raisons financières. Les situations locales débouchant sur des crises politiques ou militaires sont la plupart du temps versatiles et instables et peuvent se dégrader rapidement. En outre, un déploiement préalable des forces françaises sur un sol étranger est peu envisageable en raison du cadre juridique de l'évacuation, ce déploiement étant en principe assujéti à l'aval de l'État étranger. Les capacités de renseignement et d'anticipation doivent donc permettre de préparer au mieux ces évacuations qui sont toujours conduites dans l'urgence¹⁸⁵.

Ce facteur temps se caractérise également par la courte durée des opérations. Il faut agir au plus vite et soustraire les ressortissants français au danger. Ainsi, l'opération *Requin* menée au Gabon entre mai et juillet 1990 voit les ressortissants évacués en trois jours entre le 23 et le 26 mai. Les délais peuvent être encore plus courts comme avec l'opération *Volcan* au Rwanda en 1993 (du 9 au 11 février) ou l'opération *Providence* au Libéria en 2003 (du 7 au 11 juin). La réactivité, la rapidité d'intervention est l'une des qualités premières de l'armée française. Elle est permise par l'intervention des forces prépositionnées qui permettent de répondre au mieux au caractère urgent de ce type de missions. Les éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) de Centrafrique et les moyens aériens du dispositif *Epervier* du Tchad interviennent ainsi durant l'opération *Bajoyer* au Zaïre en 1993. Pour l'opération *Iroko* déployée en Guinée-Bissau en juin 1998, ce sont les forces françaises du Cap Vert qui sont projetées. Quant à l'opération *Malachite* mise en place en République démocratique du Congo en août 1998, la France engage les troupes françaises du Gabon.

¹⁸⁵ Les opérations d'évacuation de ressortissants (RESEVAC), *Doctrine interarmées* DIA-3.4.2, n°136/DEF/CICDE/NP du 02 juillet 2009, p. 10

7.2 Des opérations défensives en cadre urbain

Les opérations d'évacuation s'inscrivent dans une logique défensive. L'emploi de la force dépend donc de l'application de la légitime défense. Toutefois, en raison de la variété des théâtres d'opération, ces évacuations peuvent comprendre des actions offensives et des phases de contact avec l'ennemi. Ainsi, les opérations *Pélican II* et *III* menées au Congo entre le 5 et le 20 juin 1997 s'achèvent sur un tué et neuf blessés (dont cinq graves) côté français car durant les patrouilles menées par les forces françaises, celles-ci se heurtent à des barrages dressés par les rebelles qui aboutissent à des affrontements violents.

Les évacuations de ressortissants s'effectuent globalement en milieu urbain. Les communautés de ressortissants sont en effet concentrées dans les grandes villes ou les pôles industriels. Par ailleurs, les aéroports ou ports d'où partent les évacuations sont situés dans des zones urbanisées. Comme ces espaces supportent de fortes concentrations humaines, ils rendent le déroulement des opérations encore plus complexe car les forces françaises doivent être en mesure de contrôler les foules, sans compromettre le mandat initial. Le rassemblement des ressortissants en ville facilite toutefois la logistique et le déroulement des opérations. Enfin, ces évacuations sont déployées suivant le principe d'un va-et-vient, ce qui permet de limiter la logistique de l'opération¹⁸⁶. Ainsi, durant l'opération *Providence*, la phase d'évacuation a compté 45 rotations hélicoptères en 13 heures¹⁸⁷.

7.3 Des opérations dans un cadre multinational

La connaissance du milieu et la pratique répétée et historique de ce type d'opération depuis l'opération *Bonite* en 1978 font que l'armée française est aujourd'hui reconnue comme une spécialiste de l'évacuation de ressortissants. Ce sont des succès français qui s'inscrivent toutefois de plus en plus dans un cadre multinational. Cela s'explique par plusieurs raisons : les conflits intérieurs des pays d'Afrique peuvent toucher des ressortissants de plusieurs pays. Ceux-ci décident rarement de mener ensemble des opérations d'évacuation mais déclenchent généralement une opération dès qu'un pays le fait. On observe parfois une juxtaposition d'interventions nationales même si les pays appartenant à l'Union européenne tendent de plus en plus à rationaliser, coordonner et mutualiser leurs moyens¹⁸⁸.

Les opérations françaises d'évacuation de ressortissants permettent donc de mettre en sécurité des citoyens français mais également d'autres nationalités. Ainsi, durant l'opération *Bajoyer*, les forces françaises évacuent 438 ressortissants de 32 nationalités différentes (dont 120 Français). L'opération *Amaryllis* menée au Rwanda entre le 9 et le 14 avril 1994 permet d'évacuer 1 250 personnes, dont 445 Français et des ressortissants de 38 autres nationalités. *Pélican II* voit la France évacuer 5 666 ressortissants étrangers (dont 1 524 Français). Enfin, durant *Providence* 535 ressortissants de 37 nationalités différentes (176 libanais, 90 Américains, 67 Ivoiriens, 45 Libériens, 42 Indiens, 18 Français, 14 Chinois) sont évacués.

186 Général de division Thierry Ollivier, « Les opérations d'évacuation de ressortissants au cœur des principaux engagements des forces terrestres », *Doctrine* n° 16, juin 2009, p. 5

187 Général de corps d'armée Bruno Dary, « L'évacuation des ressortissants étrangers du Libéria. Opération Providence », *Héraclès* n° 30, novembre-décembre 2008, p. 18

188 *Les opérations d'évacuation de ressortissants, op. cit.*, p. 8-9

Le savoir-faire français en matière d'évacuation de ressortissants en Afrique fait donc que les gouvernements étrangers se reposent parfois sur les capacités de l'armée française afin d'exfiltrer leurs nationaux en danger. Ainsi l'opération *Chari-Baguirmi* menée au Tchad entre le 1^{er} et le 8 février 2008 a permis de mettre en œuvre le concept de « nation-pilote » : celui-ci officialise le principe de solidarité des Etats membres de l'Union européenne et l'extension de la notion de bénéficiaires de plein droit à l'ensemble des ressortissants européens¹⁸⁹. La nation-pilote doit donc coordonner les mesures de protection de l'ensemble des ressortissants européens en temps de crise. Au Tchad, la France évacue ainsi 1 753 ressortissants dont un tiers de Français. 79 nationalités sont concernées, et notamment des Allemands dont le gouvernement a loué par la suite la qualité et les compétences de l'armée française.

¹⁸⁹ Capitaine de vaisseau Xavier Gérard, « La conduite des opérations d'évacuation de ressortissants », *Doctrines* n° 16, juin 2009, p. 15

CHAPITRE VIII

LES MISSIONS HUMANITAIRES

Une mission humanitaire peut se définir comme une mission visant à accomplir une aide d'urgence dans le cadre de crises exceptionnelles telles que des actions d'accompagnement au profit des populations locales, un secours en urgence des populations victimes de catastrophes naturelles, des actions de prévention et de lutte contre des épidémies. Les missions de l'armée française en Afrique comportent souvent une composante humanitaire. Via l'action du service de santé des armées, l'action humanitaire trouve sa place notamment durant les opérations de rétablissement et de maintien de la paix. Certaines opérations sont toutefois strictement humanitaires et diffèrent donc des autres types de missions où l'humanitaire n'est qu'un des objectifs stratégiques de la force engagée.

Cette action prend plusieurs formes : de l'accompagnement des populations civiles, en passant par le secours durant les catastrophes naturelles jusqu'à la prévention épidémique¹⁹⁰. Ainsi, l'opération *Godoria* menée à Djibouti du 26 mai au 29 juin 1991 a pour but de soutenir l'armée djiboutienne à regrouper, loger, nourrir et soigner les réfugiés éthiopiens fuyant la guerre civile. Une composante plus militaire est également présente avec le désarmement des militaires et la mise en lieu sûr des armes¹⁹¹. L'armée de terre poursuit une logique d'accompagnement humanitaire avec la mise en place de consultations, soins, interventions chirurgicales et fourniture des médicaments. Elle déploie 1 800 personnes qui permettent de soutenir les forces djiboutiennes dans le contrôle des flux de réfugiés par voies terrestre, maritime et aérienne. Les forces françaises prennent ainsi en charge près de 35 000 réfugiés et récupèrent 13 000 armes individuelles et plus de 600 armes lourdes.

Le service de santé des armées intervient aussi au profit des populations victimes de catastrophes ou d'épidémies. Pour cela, il dispose de la force d'assistance humanitaire militaire d'intervention rapide. Cette dernière a plusieurs fonctions regroupées en trois formations spécifiques. Elle peut engager l'élément médical militaire d'intervention rapide qui est une formation sanitaire de campagne polyvalente, aérotransportable et autonome. Elle peut également projeter la cellule d'identification des victimes militaires de catastrophes. Enfin, elle peut déployer la Bioforce. Créée en 1983, cette structure est destinée à secourir les États faisant face à des situations de crise épidémiologique. Ses objectifs sont d'identifier la nature des problèmes et de procéder à une vaccination de masse des populations menacées¹⁹².

La Bioforce est ainsi engagée en République centrafricaine du 14 mars au 2 avril 1992. Le pays fait face à une épidémie de méningite cérébro-spinale. 183 cas sont enregistrés et 42 malades décèdent début 1992. Pour arrêter la progression de l'épidémie, la Centrafrique dépêche une équipe de médecins épaulée par l'unité Bioforce, accompagnée de médecins de l'Organisation mondiale de la santé. Le soutien logistique et la sécurité de ces experts sont assurés par un détachement des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) et par des membres de forces armées centrafricaines. L'objectif de la Bioforce consiste donc à lutter contre les épidémies. La France

¹⁹⁰ Jean Faure, *Le Service de santé des armées : Les défis de la professionnalisation*, Rapport d'information n°458, 1998, consulté le 23/04/2014

¹⁹¹ CDEF/DREX *Répertoire typologique des opérations*, *op. cit.*, p. 119

¹⁹² Christian Ménard, *Le service de santé des armées*, Rapport d'information n° 335, 29 octobre 2002, p. 16

engage alors un médecin spécialiste en épidémiologie, un médecin spécialiste en biologie médicale, un médecin clinicien, trois techniciens et un laborantin. Ceux-ci mettent en place une vaccination de masse mais sont aussi chargés d'évaluer l'efficacité des actions réalisées par les équipes nationales et leur accompagnement. Au terme de l'opération, la Bioforce fournit près de 200 000 doses de vaccin anti-méningococcique et réalise plus de 1 13 000 vaccinations.

L'opération *Caducée* en Guinée-Bissau suit la même logique. Du 22 novembre au 9 décembre 1994, la France engage des hommes afin de préparer l'engagement de la Bioforce et apporter une aide logistique aux autorités locales dans la lutte contre une épidémie de choléra. A la suite de la demande d'assistance de l'État bissau-guinéen, la France engage ainsi 42 personnes dont 32 hommes de l'armée de terre. Ceux-ci doivent renforcer les forces armées de Guinée-Bissau dans la lutte contre la pandémie et fournir une aide logistique et médicale.

Le détachement effectue ainsi plusieurs convois pour approvisionner les dispensaires isolés du pays en médicaments, carburants et matériels. Au terme de l'opération, 75 dispensaires sont ravitaillés et de nombreux points d'eau sont désinfectés. Des actions d'information sont également conduites sur le territoire bissau-guinéen. 25 000 kilomètres sont ainsi parcourus par les forces françaises, sans accidents ni incidents, les règles d'engagement insistant sur une attitude amicale ainsi qu'une démarche de totale coopération à adopter.

CONCLUSION

Les opérations extérieures ont certes un lien avec le passé colonial de la France ne serait-ce que par l'appellation qui trouve certainement ses origines dans le vocable de « théâtres d'opérations extérieures » (TOE) créé en 1921 au moment de la création de la croix de la guerre spéciale au titre des opérations extérieures. Mais en dissociant les opérations extérieures des actions intérieures ou métropolitaines, les troupes coloniales ont déjà bien pris en considération l'air du temps, c'est-à-dire l'idée que la métropole ne se confond pas avec d'autres zones d'intervention, d'autres « théâtres extérieurs »¹⁹³. Il serait donc particulièrement fâcheux et inapproprié de considérer les OPEX comme une survivance de la présence française dans une Afrique postcoloniale qui n'aurait pas évolué, comme on le lit parfois dans des ouvrages destinés au grand public. Ce serait ne pas prendre en considération les efforts de la France – à l'époque de François Mitterrand en particulier – pour prendre un recul certain avec l'image de la Françafrique gaullienne ; ce serait également faire une injure aux pays africains en considérant qu'ils n'ont pas été capables de prendre en main la gestion des crises africaines. Comme souvent, la réalité est plus complexe que la critique, toujours prompte et facile.

Les OPEX constituent aujourd'hui une composante importante de l'action française dans le monde. À l'évidence, qu'elles soient terrestres ou maritimes, elles participent activement à son rayonnement international et à sa capacité à intervenir sur un continent où elle a, de fait, su tisser des liens depuis longtemps. Derrière l'acronyme, l'OPEX cache en réalité une très grande diversité, que ce soit par la nature des engagements, les volumes ou les durées des missions. À l'heure où le *leadership*, particulièrement le leadership américain, réfléchit à son engagement dans le monde, à l'heure où les grands pays européens comme l'Allemagne ou l'Angleterre se caractérisent par une retenue militaire en termes d'engagements, la France se montre capable de mettre en œuvre des capacités expéditionnaires d'une rare qualité grâce à une armée de terre préparée pour ces missions difficiles. Longtemps engagée seule dans un cadre bilatéral avec la nation-hôte, elle a fini par privilégier des missions multinationales au sein desquelles elle sait à la fois former les forces armées locales, particulièrement les armées africaines, faire bénéficier à ses alliés européens de ses compétences et participer à sa mesure à la paix dans le monde, même si, sur le terrain sa capacité à stabiliser des pays en crise n'apparaît pas toujours de façon évidente. En réalité, par ses OPEX, la France montre sa capacité à dominer les combats c'est-à-dire à gagner la guerre ; elle arrive, il est vrai, plus difficilement à gagner la paix. Mais ce combat n'est pas du ressort des armées : il relève du pouvoir politique et des instances internationales.

Même si certaines interventions ont eu un retentissement négatif au point de faire naître un doute sur l'efficacité de l'utilisation de l'outil militaire en réponse aux crises extérieures¹⁹⁴, les OPEX constituent donc aujourd'hui pour la France un facteur de légitimité évident, en particulier depuis que le terrorisme menace de déstabiliser toute la bande sahélo-saharienne (BSS). Grâce aux opérations extérieures, l'armée française apparaît aujourd'hui comme l'une des meilleures armées du monde. Elle a su prouver au monde mais aussi à son opinion publique plus d'une fois sa capacité à exercer sa puissance autant sur terre, sur mer que dans les airs. Cette légitimité tout autant que cette compétence sont nécessaires aujourd'hui à l'heure où le contexte international justifie le maintien d'une force opérationnelle autant pour intervenir à l'extérieur des frontières que pour des raisons de sécurité nationale.

193 Général Bernard Thorette (dir.), *Rapport du groupe de travail « monument aux morts en opérations extérieures »*, ministère de la Défense, 2011.

194 Guy-Michel Chauveau et Hervé Gaymard (députés), *Engagement et Diplomatie : Quelle doctrine pour les interventions militaires françaises ?* Projet de rapport d'information déposé par la Commission des Affaires étrangères, 21 mai 2015, p. 33

ANNEXE 1

Principaux accords de coopération ou d'assistance militaire technique

Pays	Date	Type
Bénin	31 mars 1966	Protocole relatif à la sécurité des vols des aéronefs militaires
	27 février 1975	Accord de coopération militaire technique
Burkina Faso	24 avril 1961	Accord d'assistance militaire technique
	14 juillet 1965	Convention relative au soutien logistique des forces armées
Burundi	7 octobre 1969	Accord particulier relatif au concours en personnel militaire pour l'organisation, l'instruction et l'emploi de l'escadrille burundaise
	31 mai 1974	Extension de l'accord précité à l'ensemble des forces armées burundaises
Cameroun	18 juillet 1966	Protocole relatif à la sécurité des vols des aéronefs militaires
	21 février 1974	Accord de défense
		Convention fixant les règles et modalités du soutien logistique aux forces armées
Centrafrique	15 août 1960	Accords de défense
	10 septembre 1965	Convention fixant les règles et conditions du concours au soutien logistique des forces terrestres, aériennes et de la gendarmerie
	21 mai 1966	Protocole relatif à la sécurité des vols des aéronefs militaires
	8 octobre 1966	Accord concernant l'assistance militaire technique
Comores	11 novembre 1978	Accord de coopération en matière de défense
	4 août 1979	Convention relative au concours militaire technique
Congo	1 ^{er} janvier 1974	Accord de coopération technique en matière de formation de cadres et d'équipement de l'armée populaire nationale
Côte d'Ivoire	24 avril 1961	Accords de défense
		Accord d'assistance militaire technique
	8 août 1965	Convention fixant les règles et conditions du concours français au soutien des forces terrestres, aériennes et de la gendarmerie
	3 septembre 1965	Protocole relatif à la sécurité des vols des aéronefs militaires
	26 janvier 1978	Accord particulier pour la coopération en matière d'armement
	19 mars 1980	Accord particulier pour la formation des pilotes

Pays	Date	Type
Djibouti	27 juin 1977	Accord de défense et d'assistance militaire technique
	28 avril 1978	Echange de lettres fixant les conditions fiscales applicables aux assistances militaires techniques
	3 septembre 1979	Convention relative à la création et au fonctionnement d'un bureau provisoire postal militaire
	12 février 1980	Convention au sujet des compétences de la prévôté en matière de délits ou fautes commises par les d'assistances militaires techniques
	11 février 1991	Accord portant sur la surveillance de l'espace aérien
Gabon	17 août 1960	Accord de défense et d'assistance militaire technique
	25 août 1965	Convention fixant les règles du soutien logistique des forces terrestres, aériennes et de la gendarmerie
	17 novembre 1965	Protocole relatif à la sécurité des vols des aéronefs militaires
	1 ^{er} février 1980	Accord particulier relatif à l'instruction des personnels de l'armée de l'air sur Mirage
Guinée Equatoriale	9 mars 1985	Accord de coopération militaire technique
Guinée Conakry	7 avril 1985	Accord de coopération militaire technique
Madagascar	4 mai 1966	Convention de soutien logistique
	4 juin 1973	Convention concernant les affaires militaires et l'assistance technique
	29 décembre 1978	Convention concernant l'hôpital militaire d'Antananarivo
Mali	6 mai 1985	Accord de coopération militaire technique
	28 juillet 1986	Echange de lettres fixant les conditions fiscales applicables aux assistances militaires techniques
Maurice	14 septembre 1979	Echange de lettre relatif à la contribution mensuelle de l'île Maurice aux dépenses de personnel d'assistance militaire technique
	25 septembre 1979	Accord particulier de coopération militaire
Mauritanie	16 septembre 1979	Protocole relatif à la sécurité des vols des aéronefs militaires
	27 avril 1986	Accord de coopération militaire technique
	19 février 1987	Echange de lettres fixant les conditions fiscales applicables aux assistances militaires techniques
Niger	19 février 1977	Accord de coopération militaire technique
Rwanda	18 juillet 1975	Accord de coopération militaire technique
Sénégal	29 mars 1974	Accord de coopération en matière de défense
		Convention fixant les règles et conditions du concours au soutien logistique des forces terrestres, aériennes, maritimes et de la gendarmerie, des unités militaire du service civique et des formations paramilitaire (gardes républicaines, sapeurs-pompiers)
		Protocole relatif à la sécurité des vols des aéronefs militaires

Pays	Date	Type
Seychelles	5 janvier 1979	Accord particulier en matière navale
Tchad	6 mars 1979	Accord de coopération militaire technique Convention fixant les règles et conditions du concours au soutien logistique des forces armées
	16 juin 1976	Annexe relative au fonctionnement de l'hôpital de N'Djamena
	Avril 1990	Protocole relatif au stationnement des troupes françaises au camp de Kossey
	30 juillet 1991	Protocole sur l'aide de l'armée nationale tchadienne
	30 juin 1992	Protocole relatif à la restructuration des effectifs de l'armée national tchadienne
	Togo	10 juillet 1963
29 avril 1965		Convention fixant les règles et conditions du concours au soutien logistique des forces terrestres, aériennes et de la gendarmerie
28 octobre 1965		Protocole relatif à la sécurité des vols des aéronefs militaires
23 mars 1976		Accord de coopération militaire technique
Zaïre	22 mai 1974	Accord général de coopération militaire : - accord particulier de coopération en matière d'aéronautique - arrangement de coopération militaire technique dans les domaines de l'aéronautique - arrangement relatif à l'instruction du personnel zaïrois dans les écoles de l'armée de l'air française
	9 juillet 1976	Arrangement de coopération militaire technique dans le domaine de la force terrestre

Sources : André Dumoulin, *La France militaire et l'Afrique*, GRIP, 1997, p. 115-117 ; P. Pascallon, « Quelle évolution pour la politique de sécurité de la France en Afrique ? », art. cit., p. 17-20.¹⁹⁵

¹⁹⁵ Depuis mai 2009, huit pays d'Afrique ont signé des accords de partenariats de défense avec la France : Cameroun (21 mai 2009), Gabon (24 février 2010), République centrafricaine (8 avril 2010), Togo (13 mars 2009), Comores (27 septembre 2010), Djibouti (21 décembre 2011), Côte d'Ivoire (26 janvier 2012), Sénégal (18 avril 2012).

ANNEXE 2

Le réseau des Ecoles nationales à vocation régionale (ENVR)

Nom	Localisation	Stagiaires	Participation française	Catégorie
Ecole d'état-major (EEML)	Libreville - Gabon	Une soixantaine de places chaque année, dont 1/8 pour le Gabon	5 coopérants	Formation militaire générale
École Supérieure internationale de Guerre (ESIG) ¹⁹⁶	Yaoundé - Cameroun	Une quarantaine de places chaque année, dont 1/5 pour le Cameroun	5 coopérants	Formation militaire générale
Ecole d'application de l'Infanterie (EAI)	Thiès - Sénégal	Une soixantaine de places chaque année, dont 1/3 pour le Sénégal	3 coopérants	Formation militaire générale
Ecole du Service de santé des Armées (ESSAL)	Lomé - Togo	Une centaine de stagiaires chaque année, dont 1/4 pour le Togo	1 coopérant	Formation santé militaire
Ecole des personnels paramédicaux des Armées (EPPAN)	Niamey - Niger	Une soixantaine de stagiaires chaque année, dont la moitié pour le Niger	2 coopérants	Formation santé militaire
Ecole d'application du service de santé militaire (EAS)	Melen - Gabon	Une vingtaine de places chaque année, dont 1/4 pour le Gabon	3 coopérants, dont 2 médecins	Formation santé militaire
Ecole militaire d'administration (EMA)	Koulikoro - Mali	Près d'une centaine de places chaque année, dont 1/4 pour le Mali	2 coopérants	Formation militaire technique
Ecole militaire technique (EMTO)	Ouagadougou - Burkina Faso	Plus de 150 places chaque année, dont 1/4 pour le Burkina Faso	2 coopérants	Formation militaire technique
Ecole de génie - travaux (EGT)	Brazzaville - Congo	Près d'une centaine de places chaque année, dont 1/3 pour le Congo	3 coopérants	Formation militaire technique

¹⁹⁶ Appellation nouvelle depuis 2013. Ancien Cours supérieur interarmées de défense (CSID).

Nom	Localisation	Stagiaires	Participation française	Catégorie
Ecole navale (Centre d'instruction maritime)	Bata – Guinée Equatoriale	Près d'une cinquantaine de places chaque année, dont 1/3 pour la Guinée équatoriale	3 coopérants	Formation militaire technique
Centre de perfectionnement aux techniques de maintien de l'ordre (CPTMO)	Awaé – Cameroun	Une centaine de places chaque année, dont 1/3 pour le Cameroun	2 coopérants	Maintien de la paix – Forces de sécurité
Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution (CPADD)	Ouidah – Bénin	Une soixantaine de places chaque année, dont 1/5 pour le Bénin	3 coopérants	Maintien de la paix – Forces de sécurité
Ecole de maintien de la paix (EMP)	Bamako – Mali	Plus de 1 000 places chaque année, dont 1/4 pour le Mali	1 coopérant	Maintien de la paix – Forces de sécurité
Cours d'application des officiers de Gendarmerie (CAOG)	Ouakam – Sénégal	Une cinquantaine de places chaque année, dont 1/3 pour le Sénégal	2 coopérants	Maintien de la paix – Forces de sécurité
Centre de perfectionnement de la police judiciaire (CPPJ)	Porto Novo – Bénin	Plus de 80 places chaque année, dont 1/3 pour le Bénin	2 coopérants	Maintien de la paix – Forces de sécurité
Institut Supérieur d'Etudes de Protection Civile (ISEPC)	Ouagadougou – Burkina Faso	Une vingtaine de places chaque année, dont 1/3 pour le Burkina Faso		Maintien de la paix – Forces de sécurité

Sources : André Dulait, Robert Hue, Yves Pozzo di Borgo et Didier Boulaud, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne*, Rapport d'information n° 450, 3 juillet 2006, p. 13 ; J. de Rohan, *La politique africaine de la France, rap. cit.*, p. 32 ; « Les Ecoles Nationales à Vocation Régionale », <http://www.diplomatie.gouv.fr>, consulté le 12/05/2014

BIBLIOGRAPHIE

Documentation militaire

- ❑ Ministère de la Défense, *Les interventions militaires françaises au Tchad*, tome 2. Service historique de l'armée de terre (SHAT), octobre 1989
- ❑ PETIT Jean-Pierre, colonel [er], « Le succès du Hawk au Tchad », *Supplément à Objectif Doctrine, Les Cahiers du Retex* n°6, 2002, p. 1-8
- ❑ GAUSSERES Rémy, (commandant d'unité lors de l'opération), « Les enseignements de Kolwezi-mai 1978 », *Supplément à Objectif Doctrine 37, Les Cahiers du Retex*, n° 12, 2003, p. 27-31
- ❑ Centre d'évaluation et de retour d'expérience (CEREX), *Enseignements de l'opération Artémis*, Commandement de la Doctrine et de l'Enseignement militaire Supérieur, janvier 2004
- ❑ CDEF/DREX, *Enseignements de l'opération Licorne*, Cahier du Retex, juillet 2004
- ❑ CDEF/DREX, *Répertoire typologique des opérations*, Tome 2 Afrique, Paris, 2006
- ❑ CDEF/DREX, *Retours d'expérience 1/2007*, Cahier du Retex, octobre 2007
- ❑ CDEF/DREX, *Opérations en Afrique centrale : Epervier et Boali*, Cahier du Retex, mars 2008
- ❑ CDEF/DREX, *Opération EUFOR Tchad-RCA (janvier 2008 - mars 2009)*, Cahier du Retex, juillet 2009
- ❑ « Les opérations d'évacuation de ressortissants (RESEVAC) », *Doctrine interarmées DIA-3.4.2*, n° 136/DEF/CICDE/NP du 02 juillet 2009
- ❑ Sarah Aubertin, *Le Développement, un défi aux relations entre forces armées et organisations civiles en Afghanistan*, Cahier de la recherche doctrinale, CDEF/DREX, 2010
- ❑ « Renforcement des capacités africaines de maintien de la Paix », *Doctrine interarmées DIA-3.4.7 (B)_RECAMP(2011)*, n° 179/DEF/CICDE/NP du 22 septembre 2011
- ❑ Directive de mise sur pied du dispositif GUÉPARD, Publication interarmées PIA-7.0.1.1_GUÉPARD (2013), n° D-13-010873/DEF/EMA/EMP.2/DR du 12 septembre 2013 (amendée le 9 octobre 2013)
- ❑ CDEF, *Retour d'expérience sur une décennie d'opérations extérieures pour l'armée de terre*, juillet 2013
- ❑ CDEF/DREX, *Synthèse RETEX de l'opération Serval au Mali, janvier-mai 2013*, Cahier du Retex, novembre 2013

- ❑ TISSERON Antonin, *Oryx : Un succès méconnu (1992-1994)*, Cahier du Retex, novembre 2013
- ❑ GOYA Michel, colonel, « L'intervention militaire française au Tchad (1969-1972) », *Lettre du RETEX -Recherche*, n°6, 26 novembre 2013
- ❑ SAINT-VICTOR [de] Florent, « 45 ans d'opérations militaires en Centrafrique », *Lettre du RETEX-Opérations* n° 8, 9 décembre 2013

Ouvrages

- ❑ AGERON Charles-Robert, *La décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1991
- ❑ BAT Jean-Pierre, *Le syndrome Foccart*, Gallimard, 2012
- ❑ BEUCHER Benoît, *La Françafrique, entre mythe et réalités*, Bruxelles, Université Libre, 2010 (non publié)
- ❑ CHAUVEAU Guy-Michel et GAYMARD Hervé (députés), *Engagement et Diplomatie : Quelle doctrine pour les interventions militaires françaises ?* Projet de rapport d'information déposé par la Commission des Affaires étrangères, 21 mai 2015
- ❑ DUMOULIN André, *La France militaire et l'Afrique*, GRIP, 1997, p. 115
- ❑ MANTOUX Stéphane, *Les Guerres du Tchad (1969-1987)*, Chamalières, Lemme edition, 2014
- ❑ NYE Joseph S., *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990
- ❑ PASCALLON Pierre (dir.), *La politique de sécurité de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2004
- ❑ SAULNIER Jean-Claude, adjudant-chef, *Une vie de légionnaire*, Nimrod, 2013
- ❑ TONQUÉDEC [de] Pierre, *Face à Khadafi, Opération Tacaud*, SOTECA, 2012
- ❑ VAÏSSE Maurice (dir.), *Les troupes de marine dans l'armée de terre*, CEHD (Centre d'études d'histoire de la défense), Lavauzelle, 2001
- ❑ VAÏSSE Maurice et OULMONT Philippe (dir.), *De Gaulle et la décolonisation de l'Afrique subsaharienne*, Karthala, 2014

Etudes et rapports (par ordre alphabétique)

- ❑ BETH Emmanuel, général, « L'opération *Licorne*, une opération nationale en soutien d'une mission de l'ONU », *L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre – Actes de la journée d'études du 5 février 2007*, Fondation pour la Recherche Stratégique, 2007
- ❑ BOUCHERON Jean-Michel, *Les forces françaises de Djibouti*, Rapport d'information n° 2591, 21 septembre 2000
- ❑ CHEVÈNEMENT Jean-Pierre et LARCHER Gérard, *Sahel : Pour une approche globale*, Rapport d'information n° 720, 3 juillet 2013
- ❑ DAMAY Christian, général, « L'Union européenne et la gestion d'une crise africaine : la République démocratique du Congo », *L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre – Actes de la journée d'études du 5 février 2007*, Fondation pour la Recherche Stratégique, 2007
- ❑ DULAIT André, HUE Robert, POZZO DI BORGO Yves & BOULAUD Didier, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne*, Rapport d'information n° 450, 3 juillet 2006
- ❑ DECAILLOT Pierre, lieutenant-colonel, *De l'intérêt de la France de disposer d'un nombre minimum d'avions de transport militaires à grosse capacité et long rayon d'action*, Brevet technique d'Etat-major, année 1979
- ❑ FAURE Jean, *Le Service de santé des armées : Les défis de la professionnalisation*, Rapport d'information n°458, 1998
- ❑ FOUILLEUL Nicole, *Entre professionnalité traditionnelle et professionnalisation en cours : la cohésion dans les troupes de marine*, Centre d'études en Sciences sociales de la Défense, octobre 2001
- ❑ GUILLOTEAU Christophe et NAUCHE Philippe, *L'opération Serval au Mali*, Rapport d'information n°1288, 18 juillet 2013
- ❑ MENARD Christian, *Le service de santé des armées*, Rapport d'information n° 335, 29 octobre 2002
- ❑ LORGEUX Jeanny et BOCKEL Jean-Marie, *La présence de la France dans une Afrique convoitée*, Rapport d'information n°104, 29 octobre 2013
- ❑ ROHAN (de) Josselin, *La politique africaine de la France*, Rapport d'information n° 324, 28 février 2011.
- ❑ THOMANN Jean-Claude, général (2s), « Généralités sur notre politique militaire en Afrique, enseignements des actions passées et orientations pour l'avenir », *L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre – Actes de la journée d'études du 5 février 2007*, Fondation pour la Recherche Stratégique, 2007

- ❑ THONIER Jean-Paul, général, « L'opération Artémis », *Les moyens de l'autonomie stratégique français - Journée d'études organisée par la Fondation pour la Recherche Stratégique*, 14 janvier 2004
- ❑ THOUVENIN Jacques, « Quelles ressources pour quelles missions ? Le cas français », *Métamorphose des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'interventions, Actes du colloque des 14, 15 et 16 juin 1994*, Centre d'études en Sciences sociales de la Défense, avril 2000

Articles

- ❑ « Témoignage du Général Bruno Neveux », *Doctrine Numéro spécial*, décembre 2006
- ❑ « L'opération de l'Union européenne en République démocratique du Congo (Artémis) », *Doctrine Numéro spécial*, décembre 2006
- ❑ BRÉHAT Victor, « L'opération Verveine, chronique », *Revue de la Défense nationale*, juillet 1977, p. 162-165
- ❑ CHANLIAU Patrick, colonel, « RCI : Le point de vue d'un chef des opérations », *Doctrine Tactique*, n° 28, septembre 2013
- ❑ DARY Bruno, général de corps d'armée, « L'évacuation des ressortissants étrangers du Libéria - Opération Providence », *Héraclès*, n° 30, novembre-décembre 2008
- ❑ FORGET Michel, général, « Mauritanie 1977 : *Lamantin*, une intervention extérieure à dominante air », *Revue historique des armées*, n° 186, mars 1992
- ❑ FOURES André, « Caractères des interventions militaires françaises outre-mer de 1960 à nos jours », *Revue Historique des Armées*, n° 169, avril 1987
- ❑ GAULME François, « La politique française d'intervention dans les conflits limités en Afrique », *Penser les Ailes françaises*, n° 13, avril 2007, p. 6-12
- ❑ GOYA Michel, lieutenant-colonel, « Les opérations extérieures en perspective historique (1962-2008) », *Cahiers du CESAT* n° 15, mars 2009, p. 65-67
- ❑ GOYA Michel, colonel, « La guerre de trois mois : l'intervention militaire en perspectives », *Politique étrangère*, été 2013, vol. 78, n° 2, p. 157-168
- ❑ GOYA Michel, colonel, « Mali : l'intervention militaire en perspectives », *Cahiers du CESAT*, n° 33, septembre 2013, p. 14-18
- ❑ GOYA Michel, « La Légion saute sur Kolwezi », *Guerre et Histoire*, n° 16, décembre 2013

- ❑ KOEPF Tobias, « Interventions françaises en Afrique : la fin de l'euphémisation? », *Politique étrangère*, 2012/2
- ❑ LEVITTE Laurent, commandant, « L'opération Verveine en 1977 : maîtrise de la projection de force et diplomatie aérienne », *Penser les Ailes françaises*, n° 24, hiver 2010/2011, p. 61-70
- ❑ LESPINOIS (de) Jérôme, « Emploi de la force aérienne Tchad 1969-1987 », *Penser les Ailes françaises*, n° 6, Juin 2005, p. 65-74
- ❑ MOLARD Bernard, général (2s), « L'air et l'espace : une continuité stratégique » (Actes du colloque international du 2 mars 2009), *Penser les Ailes françaises*, n° 20, été 2009, p. 116-126
- ❑ OLLIVIER Thierry, général de division, « Les opérations d'évacuation de ressortissants au cœur des principaux engagements des forces terrestres », *Doctrine* n° 16, juin 2009
- ❑ PALASSET Jean-Pierre, général de division, « RCI : de la complémentarité d'une force de l'ONU et d'une opération nationale en soutien de son action », *Doctrine Tactique* n° 28, septembre 2013
- ❑ PAU Stéphane, lieutenant-colonel, « L'Union européenne en Afrique : complémentarité et limites dans la stabilisation », *Doctrine*, n° 12, mai 2007
- ❑ TERNYNCK Privat, chef d'escadron, « L'opération *BENGA*, ou l'aérocombat au service de l'action européenne », *Doctrine*, n° 14, janvier 2008
- ❑ XAVIER Gérard, capitaine de vaisseau, « La conduite des opérations d'évacuation de ressortissants », *Doctrine* n° 16, juin 2009

Sites internet

- ❑ Opération « *Aramis* », www.alat.fr/page211.html, consulté le 25/03/2014
- ❑ Dossier Nord N.2501 Noratlas, <http://www.avionslegendaires.net>, consulté le 08/04/2014
- ❑ « Peace and security », <http://www.un.org/en/peacekeeping/operations/peace.shtml>, consulté le 21/05/2014
- ❑ Armée de l'Air, Dossier Transport, <http://www.defense.gouv.fr/air/technologies/aeronefs/transport/transport>, consulté le 08/04/2014
- ❑ EMA, Dossier de référence Tchad, <http://www.ema.defense.gouv.fr/operations/index.php/tchad/dossier-de-reference.html>, consulté le 24/03/2014

- ❑ EMA, Dossier de référence Centrafrique, <http://www.ema.defense.gouv.fr/operations/index.php/centrafrique/dossier.html>, consulté le 26/03/2014
- ❑ EMA, Chronologie Côte d'Ivoire, <http://www.ema.defense.gouv.fr/operations/index.php/cote-divoire/chronologie.html>, consulté le 03/04/2014
- ❑ EMA, Dossier de référence Côte d'Ivoire, <http://www.ema.defense.gouv.fr/operations/index.php/cote-divoire/dossier-de-reference.html>, consulté le 03/04/2014
- ❑ Bureau des Affaires étrangères du gouvernement fédéral allemand, Communiqué de presse du 4 février 2008, <http://www.auswaertiges-amt.de/EN/Infoservice/Presse/Meldungen/2008/080204-BM-Evakuierung-Tschad.html>, consulté le 26/05/2014
- ❑ Section de la Cartographie des Nations unies, <http://www.un.org/Depts/Cartographic/french/htmain.htm>, consulté le 21/05/2014
- ❑ Arnaud Delalande, « De *Manta* à *Epervier* : opérations aériennes au-dessus du Tchad », <http://airpower.over-blog.com>, 13 décembre 2013, consulté le 21/03/2014

Directeur de la publication : Général de Division Antoine WINDECK

CDEF - 1 place Joffre - Case 53 - 75700 PARIS SP 07

Téléphone du secrétariat : 01 44 42 51 02. Fax du secrétariat : 01 44 42 81 29

Rédacteur en chef : Colonel Lionel JEAND'HEUR

PNIA : 821 753 81 53 – ☎ : 01 44 42 81 53

Editeur rédactionnel : Capitaine Soraya AOUATI

Infographie : (Montage Couverture & cartes refaites) : Nanci FAUQUET/CDEF /DAD

Maquette : Christine VILLEY/CDEF /DAD/PUB

Impression - routage : EDIACA – 76, rue de la Talaudière - BP 80 508 – 42007 ST-ÉTIENNE Cedex 01

Téléphone : 04 77 95 33 21 ou 04 77 95 33 25

Tirage : 2 400 exemplaires

Diffusion : CDEF /DAD/PUB Téléphone : 01 44 42 43 18

Dépôt légal : ISSN de la collection Cahier du RETEX 2427-7045

ISBN du volume - Mai 2015

Version impression 978 - 2 - 11 - 138915 - 1

Version électronique 978 - 2 - 11 -138914 - 4

La version électronique de ce document est en ligne sur les sites Intradef et Internet du CDEF
à l'adresse <http://www.cdef.defense.gouv.fr>.



CENTRE DE DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES
DIVISION RECHERCHE ET RETOUR D'EXPERIENCE
1, place Joffre - Case 53 - 75700 PARIS SP 07
www.cdef.terre.defense.gouv.fr